



Diagnostic de la Politique de la Ville

CC Lodévois & Larzac

Indicateurs dans le quartier prioritaire

de Lodève

Juin 2021



AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES





Sommaire

01.Partie introductive autour des principaux enjeux de la p de la ville	olitique 9
Effet de quartier Mesure des écarts Mixité sociale	9 15 19
02.Peuplement des quartiers	22
03.Cohésion sociale	45
Pauvreté & niveau de vie Enfance & &éducation Santé Vieillissement de la population Associations et Licenciés sportifs	45 59 72 76 82
04.Développement économique et accès à l'emploi	86
05.Cadre de vie et renouvellement urbain	
Logement Équipements et services	106 111
06.Enjeux transversaux des contrats de ville	115
Jeunes Discriminations : Immigration et emploi Egalité homme-femme	115 122 130
Lexique	139

Changement de délimitation

La délimitation des quartiers prioritaires a été modifiée en 2014. Nous employons le terme de «quartier prioritaire (QP)» alors qu'auparavant la politique de la ville qualifiait les territoires prioritaires de «zone urbaine sensible». Ce que nous appelons le «contour exact» correspond aux données ne comprenant que les habitants des quartiers situés au sein de ces territoires.

Une approche iris est également proposée tout au long de ce diagnostic, permettant d'observer des informations non disponibles aux contours exacts du QP ainsi que certaines évolutions dans le temps (cf. «précautions de lecture» ci-après pour plus de détail sur la méthode). En effet les données aux contours exacts (notamment celles liées au recensement de la population) n'ont pas été « rétropolées ». Il n'y a donc aucun historique antérieur aux données disponibles en 2014.

Précautions de lecture

Pour mener à bien ce travail nous avons choisi d'observer :

- d'une part, les données aux **contours exacts** des quartiers politique de la ville et
- d'autre part, les données à l'**approche iris** où les lris retenus sont tout ou partie concernés par la politique de la ville.

Afin de s'y retrouver visuellement dans le document, nous avons utilisé un cadre dégradé permettant de distinguer dans chacune des parties de l'étude les données diffusées aux contours exacts des données à l'approche infra-communale.

Ainsi, les tableaux et graphiques sur fond de cadre dégradé mettent en valeur les données aux contours exacts des quartiers Politique de la Ville.

Concernant le contour exact :

Certaines données ne sont pas transmises à l'échelle de certains QP par l'Insee et l'ANCT (l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires) et sont représentées dans les tableaux et graphiques suivants par un «nd» signifiant «non disponible».

En conséquence, dans les tableaux et graphiques, les données concernant l'ensemble des QP du territoire, de l'EPCI, du département et de la région sont partielles puisque sommant les données des QP uniquement disponibles.

Le choix a été fait de garder ces lignes de territoires dans certains cas afin de dégager des tendances dans l'analyse.

Concernant l'approche iris:

Dans certains cas, il y a presque parfaite adéquation entre le/les Iris et le quartier prioritaire, mais dans d'autres situations, le quartier prioritaire peut ne représenter qu'une partie du territoire de l'iris (très faible ou très majoritaire). Nous avons fait le choix d'intégrer des données IRIS, car il permet d'avoir accès à des informations plus détaillées sur la situation des territoires de la politique de la ville. Vous verrez dans ce document des éléments d'analyse très fins sur la formation, la fragilité des enfants, les niveaux de vie ou de pauvreté, l'emploi des femmes ou les discriminations que nous ne pouvons pas actuellement travailler (information non disponible, secret statistique, ...) au niveau des découpages exacts.

L'enjeu de cette méthode est d'accompagner la réflexion et surtout de ne pas considérer que l'information à elle seule est suffisante et pertinente. Il sera nécessaire de compléter cette analyse par des informations plus qualitatives, de perception des acteurs et des habitants (dans le cadre par exemple des conseils citoyens) mais aussi en y associant les informations locales (d'usage des services publics par exemple).

Sources de données

Les délais de mise à disposition des données sont variables selon les sources et les échelles géographiques.

Insee et Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT)

Ce partenariat a abouti à la production d'un ensemble d'indicateurs **aux contours exacts des QP** permettant de suivre les principales thématiques du contrat de ville : démographie, éducation, insertion professionnelle, revenus, tissu économique... Ces bases de données ont été diffusées sur le site de l'Insee en décembre 2019.

Le recensement de l'Insee

Concernant les données issues du recensement de la population, rappelons que les enquêtes de recensement sont annuelles, et que le calcul des indicateurs mis à disposition prend en compte 5 années d'enquêtes.

- Pour les communes de moins de 10 000 habitants, une enquête exhaustive a lieu tous les 5 ans.
- Pour les communes de 10 000 habitants ou plus, l'enquête est réalisée auprès d'un échantillon de 8% des logements de la commune chaque année, ainsi 40% des logements sont enquêtés sur 5 ans.

Les données communales détaillées des populations issues du recensement rénové sont diffusées au 1er Août. Elles correspondent aux données millésimées à l'année N-3 et sont issues des enquêtes des années N-5, N-4, N-3, N-2, N-1. Elles sont donc relativement récentes (la dernière enquête considérée a été réalisée à l'année N-1).

Le calcul des évolutions ne peut se faire qu'au bout d'un cycle complet de 5 années d'enquêtes de façon à ce que les comparaisons d'une donnée du recensement à l'autre n'intègrent pas la même année d'enquête.

Les données à l'iris sont diffusées au cours du 3ème trimestre. Elles sont millésimées également à l'année N-3 et sont issues des enquêtes des années N-5 à N-1.

Les fichiers détails de l'Insee : précautions statistiques

Les données de l'Insee sont issues de plusieurs sources d'exploitation : les chiffres clés, les chiffres détaillés et enfin les fichiers détails.

L'utilisation des fichiers détails anonymisés permet de réaliser des analyses exploratoires de données, de modéliser des comportements ou simplement d'étudier une sous-population particulière. Les données étant issues d'enquêtes statistiques, l'ensemble des calculs sont réalisés avec un système de pondération (un poids étant attribué à chaque individu).

Compte tenu de cette pondération statistique, il est important de préciser qu'une marge d'erreur existe en fonction de la taille de l'échantillon étudié (plus celui-ci est petit plus cette marge d'erreur risque d'être importante). Pour de plus amples informations, l'Insee met à disposition une documentation complète sur la précision de ses résultats (www.insee.fr).

Niveaux géographiques

Les fichiers détails sont une compilation des bulletins de recensement de l'enquête. Ceux ayant trait aux individus ne sont disponibles qu'à deux niveaux géographiques : l'Iris pour les communes de plus de 10 000 habitants et le canton pour toutes les autres communes. De fait il est techniquement impossible de reconstituer la donnée communale pour l'ensemble des communes n'ayant pas de découpage Iris.

Au 1er avril 2021, par source:

Insee RP et fichiers détails: 2017

Filosofi: 2018 **BPE**: 2019 **Cmuc**: 2018

Cnaf & Caf de l'Hérault: 2019

Conseil Départemental de l'Hérault : 2020

Licenciés sportifs: 2016

Sirene: 2018

Estimations démographiques QP : 2016 (intégrant les données estimées des 5 derniers recensements, y compris celui de 2018)

Éducation nationale QP: 2017

Pôle emploi QP: 2019 pour données annuelles

et 4ème trimestre 2020

Introduction

Ce document est destiné à permettre à chacune des collectivités, services de l'Etat, membres des Conseils Citoyens, partenaires des contrats de ville concernés par la Politique de la Ville d'avoir des éléments d'analyse fins concernant leur territoire au regard de plusieurs niveaux de comparaisons que sont notamment :

- l'ensemble des iris concernés par la politique de la ville (iris du/des QP),
- l'ensemble des quartiers de la Politique de la ville de l'intercommunalité (s'il y en plusieurs) ou l'ensemble des quartiers prioritaires du département ou de la région,
- les iris des communes, où il y a un quartier prioritaire, mais en dehors de ce quartier (iris hors QP),
- la commune où il y a au moins un QP,
- l'intercommunalité,

afin de comprendre s'il y a des logiques de dynamiques propres aux quartiers de la politique de la ville.

L'articulation entre l'observation et l'évaluation est nécessaire. L'observation est le premier étage de la démarche d'évaluation. Il est nécessaire que l'évaluation soit accompagnée d'une analyse fine et dynamique des territoires pour lesquels l'ambition première est de réduire les écarts (économiques, sociaux, urbains, ...) entre les quartiers prioritaires et l'ensemble des agglomérations. Il faut donc articuler observation et évaluation de telle manière que l'observation puisse permettre une vision globale des dynamiques respectives et être source d'interpellations et de questionnement (au service ainsi de l'évaluation). L'observation n'est donc pas un outil descriptif mais un outil destiné à recenser les enjeux, à poser les questions et à orienter les axes de travail localement. L'observation est avant tout au service du sens. De même, par la production d'une information quasi-exhaustive, elle permet de mieux appréhender l'ensemble des habitants d'un territoire, y compris la population des invisibles, ceux qui ne s'expriment pas par le biais du secteur associatif, économique ou politique. Par conséquent, ces photographies successives, intégrées dans le document qui suit, permettent aussi de faire apparaître les réalités des ménages qui peuvent ne pas être repérés par les politiques publiques. C'est pour cela que l'exercice d'observation est un outil au service de la démocratie et pas seulement un outil statistique.

Bien évidemment les données qui suivent mettent en évidence la dynamique des territoires et non celles des ménages. Même si beaucoup de ménages ne sont pas mobiles (ne changent pas de lieu d'habitation) d'une observation à l'autre, le suivi de données dans le temps permet d'avoir une vision dynamique des territoires mais pas des habitants. L'analyse des flux migratoires contenus dans ce document permet d'avoir malgré tout une meilleure maîtrise de l'effet de ces mouvements (au moins par la connaissance du profil des nouveaux arrivants) sur la situation du quartier observé.

L'évaluation finale du contrat de ville 2014/2022 ne peut se passer d'une analyse fine du territoire et de ses enjeux. A ce titre, le diagnostic qui suit pourra accompagner les décideurs dans l'élaboration des questions évaluatives (au regard des enjeux du contrat de ville) mais aussi pourra les accompagner dans la détermination des enjeux prioritaires pour les années à venir. L'évaluation devra bien évidemment aussi s'intéresser à la gouvernance, mais elle devra aussi s'attacher aux dynamiques des quartiers prioritaires au regard de celles des autres quartiers et communes de l'EPCI. C'est par conséquent dans cette démarche qui vise à redonner le sens au contrat de ville que s'inscrit ce diagnostic afin d'apporter des éléments de questionnements et de réponses aux interrogations suivantes : quelles sont les spécificités du territoire et quels sont les enjeux et les dynamiques de ceux-ci?

Il appartient donc à chacun de s'approprier les informations contenues dans ce document en fonction de ce qui peut l'étonner, le surprendre ou au contraire le conforter dans ses analyses. En aucun cas l'observation est suffisante en elle-même, mais elle est indispensable pour la conduite d'une réflexion et le questionnement des politiques publiques menées sur les territoires prioritaires.

Territoire d'étude

2 types de données sont représentées dans ce document :

- **les données aux contours exacts** du quartier politique de la ville transmis par l'ANCT ou par les partenaires du contrat de ville.
- **les données à l'approche iris** de ce quartier permettant un peu plus de détail sur le territoire. Les iris retenus afin d'approcher ce quartier sont listés ci-après.

La CC Lodevois et Larzac dispose d'un seul quartier prioritaire situé à Lodève :

QP034022 - Lodève - Centre Ville

Ce quartier prioritaire peut-être approché par 3 iris (dont 2 filtrés au logement social) :

- 0101 Centre ville
- 0102 Ouest (filtré au logement social)
- 0103 Est (filtré au logement social)

Quartiers Politique de la ville			lris concernés par la politique de la ville					
Commune	Nom QPV	Code QPV	Population municipale du QPV en 2013	Nombre d'iris concernés	Code iris concernés	Noms iris concernés	Population municipale des iris concernés 2017	% pop QPV / pop iris concernés
Lodève	Lodève - Centre Ville	QP034022	3 021	3 dont 2 en filtre logements sociaux	341420101 341420102 341420103	Centre ville Ouest* Est*	2 090 638 359	98%
Le QPV de la CC Lodevois et Larzac : 21% de la population de la CC et 41% de la population de Lodève		3 021	Ensemble des iris concernés par le QPV 3 086		3 086	98%		

^{*} Filtre logements sociaux

Source : ANCT, 2013 et Insee, RP 2017



Territoires de comparaison

Aux contours exacts:

- · la commune de Lodève,
- la CC Lodevois et Larzac,
- · l'ensemble des QP de la région Occitanie,
- l'ensemble des QP de la France Métropolitaine,
- · le département de l'Hérault,
- · la région Occitanie,
- la France Métropolitaine.

A l'approche iris:

- l'ensemble des iris concernés par le QP à Lodève (3 iris dont 2 filtrés au logement social),
- l'ensemble des iris non concernés par le QP à Lodève (2 iris hors logement social),
- · la commune de Lodève,
- la CC Lodevois et Larzac*,
- le département de l'Hérault,
- · la région Occitanie,
- la France Métropolitaine.

* La CC est composée de 28 communes dont seule Lodève est irisée, représentant 51% de la population de la CC. Les données de la ligne «CC Lodevois et Larzac» ne sont donc pas disponibles lorsque la source correspond aux fichiers détails de l'Insee (où seules les communes irisées sont renseignées).

NB : Quand la donnée est disponible



01.

Partie introductive autour des principaux enjeux de la politique de la ville

Effet de quartier

Les effets de quartiers

Les quartiers prioritaires de la politique de la ville ont été déterminés en 2014 sur la base d'un indicateur unique qui, pour simplifier, est lié à **la pauvreté de la population d'un territoire.** Cet indicateur comprenait deux dimensions : la part de la population vivant sous le seuil de bas revenu et le nombre de personnes.

Par conséquent, la politique de la ville vise à compenser les conséquences territoriales de la concentration de la pauvreté en affectant des moyens spécifiques aux territoires prioritaires, dans une logique de « discrimination positive territoriale ».

Cependant, beaucoup de villes en France ont un nombre de personnes en situation de pauvreté beaucoup plus important dans leur centre-ville que dans leurs quartiers aujourd'hui prioritaires. La plupart des centres villes ne sont pas des territoires prioritaires car la population pauvre n'y est pas majoritaire.

Pour la ville de Lodève cette situation est inverse, puisque le quartier prioritaire correspond en grande partie au Centre-Ville. Cette situation se retrouve essentiellement dans le Sud-Est de la France.

Le point de départ de la politique de la ville est ainsi de considérer que dans les quartiers où se trouvent beaucoup de populations fragiles regroupées entre elles, la situation des habitants y est très différente de celle où il y a beaucoup d'habitants mais avec une réelle diversité sociale.

De nombreux acteurs s'interrogent légitimement quant à la pertinence d'une politique publique qui s'appuie sur un constat de pauvreté et qui prétend chercher à le résoudre (car pour ne plus être en politique de la ville, il faudra baisser les taux et le nombre de personnes à bas revenu). Pourquoi cibler des politiques publiques destinées à l'accès aux soins ou à la réussite éducative uniquement à certains habitants et non pas à l'ensemble des populations pauvres (qui peuvent être présentes sur l'ensemble de la commune) qui en ont tout autant besoin? Cette réflexion peut être aussi élargie à l'utilisation de ces politiques publiques renforcées par des ménages qui ne sont pas en situation de pauvreté mais qui habitent les quartiers prioritaires.

Une politique de territoire

A la différence d'autres politiques publiques, la politique de la ville est une politique de territoire. Elle est basée sur la prise en considération d'un «effet de quartier» qui pénaliserait en termes de parcours de vie plus encore les habitants pauvres des quartiers prioritaires que ceux des autres territoires de l'EPCI. Ces effets peuvent être liés à l'influence des groupes sociaux, aux ressources du quartier ou encore à la perception que les individus ont de leur quartier, l'image du quartier. En clair, à situation sociale équivalente, une personne en situation de vulnérabilité a moins de chances de voir sa situation s'améliorer quand elle vit dans un quartier prioritaire qu'une personne ayant la même situation mais qui vit dans un autre quartier.

Mixité sociale

Pour de nombreux chercheurs, la mixité sociale est un élément clé pour la compréhension de cet effet de quartier. L'absence de mixité pénalise les habitants des quartiers de la politique de la ville. S'il est possible de mettre en évidence des corrélations entre la composition socio-économique des quartiers et des comportements spécifiques, il est plus compliqué de déterminer les causes à l'origine de ces corrélations (effets de pairs, stigmatisation, isolement institutionnel...). Dans le domaine de l'éducation, des travaux mettent en évidence ces réalités et notamment les effets bénéfiques de la mixité sociale pour la réussite des enfants issus de milieux sociaux très défavorisés. Il en est de même pour l'emploi, par l'effet réseau porté par la mixité sociale des habitants d'un même espace. Ainsi, plus des deux tiers des offres d'emplois échappent aujourd'hui au service public de l'emploi. Ces offres sont pourvues par un effet «relations». Les habitants des quartiers prioritaires, par l'absence de mixité sociale, ont moins de chance d'avoir les relations dans leur voisinage (le réseau ou le filon disent les Martiniquais) qui permettent d'avoir l'information pour l'accès aux emplois qui ne passent pas par le service public. Le développement d'une entreprise individuelle a aussi beaucoup plus de chances de se faire quand l'entrepreneur est situé dans un territoire mixte (avec des voisins qui peuvent « passer commandes » par exemple) que quand celui-ci vit dans un territoire où la capacité contributive de « ses proches » est très faible. Il est possible de multiplier les exemples pour expliquer ce phénomène.

Mais alors, comment mesurer ce phénomène au niveau local ? Celui-ci est très difficile à

mettre en évidence mais quelques indicateurs ont été développés par le Compas.

Tendance nationale

La part des jeunes des quartiers (entre 18 et 24 ans) qui n'ont pas le bac

Cet indicateur met ici en évidence une sur-représentation de jeunes qui n'ont pas le bac dans les quartiers prioritaires.

Cet écart peut s'expliquer par la situation sociale des parents : on sait ainsi que les enfants d'ouvriers non qualifiés ont une probabilité beaucoup plus faible d'avoir un bac que les enfants dont les parents sont cadres supérieurs ou enseignants. Dès lors, il faut croiser l'obtention du bac avec la situation sociale des parents des jeunes de 18-

24 ans. Est-ce que les jeunes à situation sociale donnée de leurs parents ont la même probabilité d'avoir un bac entre 18 et 24 ans quand ils vivent dans un quartier de la politique de la ville que les jeunes qui habitent un autre territoire et dont les parents sont dans la même situation ?

Le fichier détails du recensement de l'Insee permet de mesurer cette situation pour les jeunes qui vivent chez leurs parents en croisant avec la situation sociale des parents.

La limite étant la mobilité des jeunes qui ont le bac et qui quittent le quartier. Mais cet effet existe pour les jeunes des autres quartiers.

Concernant le quartier politique de la ville étudié

Au niveau national, 42% des jeunes de moins de 25 ans non-scolarisés n'ont pas le bac. Ce taux atteint 55% à Lodève. Ces écarts observés sur le territoire s'expliquent essentiellement par la situation des jeunes dans le QP qui ont un faible niveau de formation.

Ainsi, comme cela était noté précédemment, cette situation peut provenir du faible niveau de formation des parents ou leur catégorie socio-professionnelle. Les travaux de l'éducation nationale (« L'état de l'enseignement supérieur et de la recherche en France », du ministère de l'enseignement supérieur en 2017) mettent en évidence un taux d'accès au baccalauréat qui varie de 69% pour les enfants d'ouvriers ou d'employés à 87% pour les enfants de cadres ou de professions intermédiaires. L'analyse comparative entre le quartier prioritaire de la commune et les autres territoires ne met pas en évidence un plus faible accès au baccalauréat des jeunes en quartier prioritaire à situation sociale équivalente. Il en est de même pour les jeunes dont les parents n'ont pas le niveau IV de l'éducation nationale.

De même d'autres facteurs peuvent expliquer cette situation. Le taux d'activité des parents est plus faible dans les quartiers prioritaires que dans les autres quartiers. Le taux d'actifs occupés est aussi plus réduit. Or, dans le parcours de

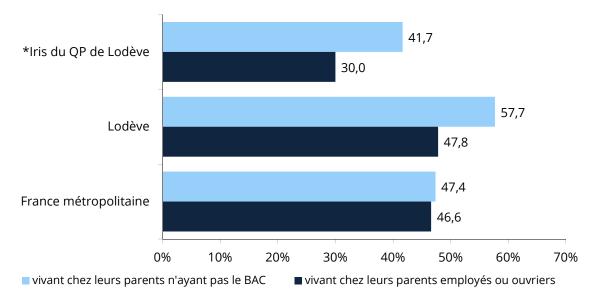
formation des jeunes, la capacité des parents à accompagner celui-ci est aussi liée aux référentiels « emploi » des parents. Ces expériences professionnelles des parents influent inévitablement sur le parcours de formation notamment professionnel des jeunes. C'est dans cette démarche que les internats de la réussite ont été mis en œuvre afin de donner un accompagnement complémentaire aux enfants et jeunes concernés. A titre d'illustration, avoir un parent en activité professionnel favorise l'accès aux stages des jeunes. Ces stages sont indispensables à la fois pour choisir l'orientation qui plaira au jeune mais aussi afin de valider les diplômes (notamment les diplômes à vocation professionnelle qui sont beaucoup plus fréquents dans les parcours scolaires des jeunes des quartiers prioritaires). Si tous les acteurs sont conscients de ces inégalités, les réponses n'ont pas toujours été obtenues dans le cadre des actions de la politique de la ville.

Un soutien individuel à l'adolescent ou au jeune ainsi qu'à ses parents, en complément et en coordination de celui effectué par l'éducation nationale, est indispensable dans les quartiers de la politique de la ville. L'objectif n'est sans doute pas seulement de « faire avec » un jeune de 14 ans que de « faire pour » à l'image de ce que peuvent faire les parents qui « ont du réseau » pour les autres adolescents ou jeunes.

Les jeunes n'ayant pas le bac vivant chez leurs parents

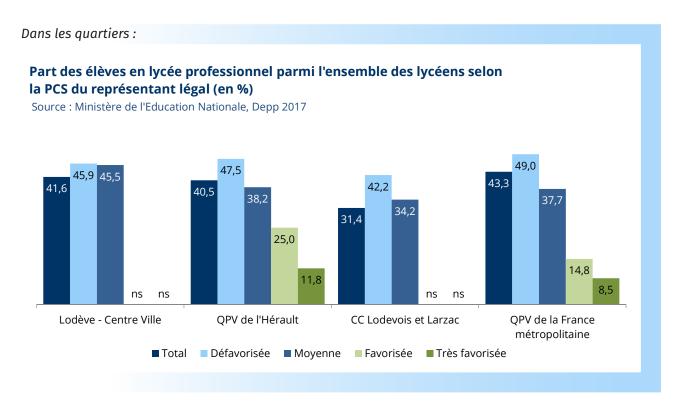
Part des jeunes de 18-24 ans non scolarisés n'ayant pas le BAC vivant chez leurs parents en fonction du niveaux de formation de leurs parents (%)





^{*} Iris du QP de Lodève : Centre Ville en globalité + filtre logements sociaux pour les 2 autres iris

La part des élèves en lycée professionnel selon la PCS des parents



Tendance nationale

Le chômage à niveau de diplôme équivalent

La faible réussite scolaire des jeunes peut s'expliquer par l'absence de perspectives d'emploi des ados. Les jeunes du quartier sont moins motivés lorsqu'ils ne voient plus ceux qui ont fait des études et qui ont quitté le quartier pour un travail de qualité, alors qu'ils sont confrontés au quotidien aux jeunes qui ont pu faire des études mais qui ne parviennent pas à trouver du travail, malgré un diplôme. Les adolescents du quartier prennent alors comme un fait que le diplôme ne sert à rien.

Il est alors essentiel de communiquer sur les parcours de réussite des jeunes des quartiers. Il faut aussi fortement insister tout au long de l'éducation sur l'importance du diplôme pour obtenir un emploi. Ainsi, quel que soit le territoire (y compris dans les quartiers de la politique de la ville, plus la personne est diplômée et plus la probabilité d'être au chômage est faible). Cependant, les habitants des quartiers, diplômés, sont plus souvent « déqualifiés » dans leur emploi que les habitants des autres quartiers et cela à niveau de formation équivalent. Cette situation est particulièrement forte pour les jeunes, les femmes et les personnes immigrées ou étrangères. Les données présentant ces situations de déclassement se retrouvent notamment dans les chapitres décrivant les enjeux transversaux de la politique de la ville (la jeunesse, la discrimination, les inégalités hommes/femmes).

Concernant le quartier politique de la ville étudié

Dans les quartiers de la politique de la ville, on observe un taux de chômage (sur la base des déclarations des répondants dans le cadre du recensement de la population) des habitants très important. Ce taux de chômage peut s'expliquer par un niveau de formation des habitants (ayant entre 16 et 64 ans et ayant terminé leurs études) plus faible. Il est en effet important de souligner que le taux de chômage est très fortement dépendant du niveau de formation. Ainsi, plus la personne est formée moins elle est au chômage.

Au niveau national, 18% des habitants ayant au mieux un CAP ou un BEP sont au chômage contre 14% des habitants ayant au plus le bac et 8% des diplômés de l'enseignement supérieur. Au sein des Iris en QP à Lodève, les taux sont respectivement de 15%, 23% et 17% (contre la tendance habituelle, les personnes n'ayant pas le niveau bac sont moins souvent au chômage) alors que pour l'ensemble de la commune ces taux sont de 20%, 17% et 14%. A niveau de formation équivalent, les habitants des quartiers sont plus fréquemment au chômage à partir du niveau bac.

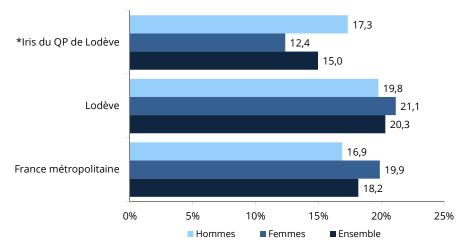
Ces indicateurs illustrent les enjeux des politiques publiques dans les quartiers de la politique de la ville. A situation sociale équivalente ou à niveau de formation équivalent, les habitants des quartiers n'ont pas une chance égale d'accès à la formation ou à l'emploi. L'enjeu de la politique de la ville est de permettre aux habitants d'accéder aux mêmes chances de réussir à « potentiel de départ » équivalent. Investir plus dans ces quartiers est nécessaire pour équilibrer les chances. Le quartier a donc un effet « négatif » sur les populations qui y demeurent (effet stigmatisation ou effets de l'absence de mixité sociale dans le territoire,). Il est donc nécessaire pour l'ensemble des acteurs de la réponse publique d'investir plus fortement dans ces quartiers afin de compenser ces réalités négatives qui ne sont pas liées qu'aux seules situations sociales des habitants.

Il apparaît important de noter qu'agir sur l'emploi des parents permet par exemple de faciliter la réussite scolaire des enfants et des jeunes.

Les personnes se déclarant au chômage en fonction du niveau de diplôme et du sexe

Personnes se déclarant au chômage de 15-64 ans non scolarisés ayant au mieux le CAP/BEP (%)

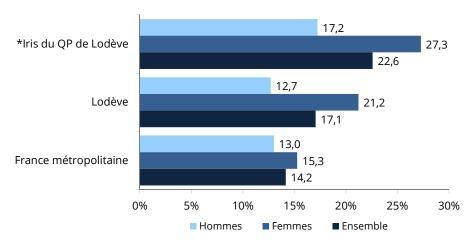
Source : Insee RP, fichiers détails 2017



^{*} Iris du QP de Lodève : Centre Ville en globalité + filtre logements sociaux pour les 2 autres iris

Personnes se déclarant au chômage de 15-64 ans non scolarisés ayant le niveau BAC (%)

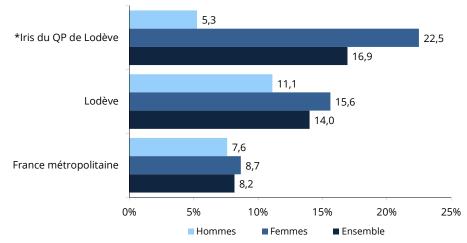
Source : Insee RP, fichiers détails 2017



^{*} Iris du QP de Lodève : Centre Ville en globalité + filtre logements sociaux pour les 2 autres iris

Personnes se déclarant au chômage de 15-64 ans non scolarisés ayant au moins un BAC+2 (%)

Source : Insee RP, fichiers détails 2017



^{*} Iris du QP de Lodève : Centre Ville en globalité + filtre logements sociaux pour les 2 autres iris



01.

Partie introductive autour des principaux enjeux de la politique de la ville

Mesure des écarts

Tendance nationale

L'évolution des écarts de développement

L'un des principaux objectifs de la politique de la ville est de réduire les écarts de développement entre les quartiers défavorisés et leurs unités urbaines.

L'analyse menée dans les pages suivantes s'appuie sur une lecture longitudinale d'un certain nombre d'indicateurs. Nous avons fait le choix d'observer des périodes dans lesquelles le cadre économique global connait des dynamiques diverses. Ce fut notamment le cas entre 2000 et 2007 avec un contexte économique très favorable et un taux de chômage national en forte baisse. Puis la période 2008/2014 marquée par une crise internationale ayant eu une répercus-

sion très forte sur la dynamique économique nationale (avec une forte baisse du PIB). Enfin, la dernière période observée est celle de la reprise économique entre 2015 et 2019 (les données de l'Insee millésimées 2017 intègrent la collecte des données du recensement de 2019). Bien évidemment il sera essentiel de suivre très rapidement les effets de la crise sanitaire sur la situation des quartiers. Cependant, à titre d'exemple, l'analyse des indices de chômage pour 2020 est intégrée dans la partie économique de ce rapport. Nous ne pouvons pas avoir un suivi cohérent de cet indicateur depuis 2001.

L'observation locale apporte des éclairages sur l'évolution des écarts en matière de revenus, de formation et d'accès à l'emploi.

Concernant le quartier politique de la ville étudié

Depuis 2014, les contrats de ville sont organisés au niveau des intercommunalités. Il est donc tout à fait cohérent de mesurer ces écarts avec le niveau de l'EPCI. Pourtant, dans le cas de la CC Lodevois et Larzac, les écarts sont mesurer par rapport au département de l'Hérault. En effet, la CC ayant été créée en 2008, les données «revenus» de la source Filosofi ne sont pas disponibles avant (2000).

Le choix a été fait de travailler sur quelques indicateurs clés qui couvrent différents champs de la vie des habitants tels que le revenu, l'emploi, le chômage et la formation. Ces différents indicateurs seront ensuite utilisés dans ce document. L'analyse des données disponibles permet depuis le début des années 2000 de mesurer la valeur des indicateurs repérés en comparant les quartiers prioritaires au département.

Les trois tableaux qui suivent illustrent la mesure de ces indicateurs dans le temps. Il est ainsi possible de mesurer en valeur, les données en 2000, puis en 2008 et enfin en 2017.

Le taux d'emploi des 25-54 ans permet de mesurer la part de la population ayant plus de 25 ans mais moins de 55 ans qui occupe un emploi. Il ne s'agit pas de la population active, car celle-ci intègre les demandeurs d'emploi ce qui n'est pas le cas du taux d'emploi. Ainsi, en 2000, l'écart entre les Iris du QP et le département est de 13 points. En 2008 l'écart a progressé et est passé à 26 points entre ces Iris et le département, puis s'est réduit à 19 points en 2017. La lecture de ces dynamiques sur 17 ans montre que le QP a continué à accumuler du retard. Cet éloignement du marché du travail dans le QP illustre bien évidemment les effets de la perte d'emploi liés au chômage.

La période de forte croissance économique (entre 1999 et 2008) n'a pas permis de réduire les écarts.

Il faut noter que le choix de retenir les 25-54 ans permet d'une part de ne pas intégrer dans le mode de calcul l'effet de la progression du nombre d'étudiants (très majoritairement jeunes de moins de 25 ans) et d'autre part de ne pas prendre en considération les personnes qui se mettraient en retrait du marché du travail au-de-là de 54 ans (usure physique, découragement, ...).

Cet accroissement des écarts concernant l'accès à l'emploi doit être interrogé par les acteurs de la politique de la ville. Dans ce diagnostic nous aborderons également la question des écarts entre les hommes et les femmes sur cet enjeu de l'accès à l'emploi. La question de l'immigration et de l'accès à l'emploi doit aussi être abordée au travers de ces données (discrimination, retrait du marché du travail, ...).

Entre 2000 et 2017, l'écart de la part des personnes se déclarant au chômage dans le recensement de la population (entre les Iris en QP et le département) est passé de 14 à 11 points.

L'analyse des habitants de plus de 15 ans ayant achevé leurs études avec un diplôme de l'enseignement supérieur (bac+2 et au-delà) permet d'appréhender le niveau de formation des habitants. L'analyse des écarts offre la possibilité de mesurer si la progression du taux de diplômés de l'enseignement supérieur observée dans la très grande majorité des territoires français se réalise de manière homogène sur ces territoires et notamment si les Iris en QP en profitent de manière identique. Ainsi, entre 2000 et 2017 les écarts sont restés stables autour de 13-14 points. Les écarts restent forts.

Enfin, l'analyse des écarts en matière de niveaux de revenus est essentielle pour mesurer la situation économique des individus et notamment la fragilité financière des ménages. Les données de 2001 mettent en évidence un niveau de revenus très faible pour les habitants de Lodève puisque le revenu médian (niveau de revenu pour lequel 50% de la population a moins et 50% a plus) est inférieur de 239€ par mois et par unité de consommation au revenu médian du département. Cet écart ne cesse de s'accroître avec le temps, puisqu'il atteint 301€ en 2008 puis 363€ en 2017.

La situation est identique pour les ménages les plus aisés (9^{ème} décile) et pour les ménages les plus pauvres (1^{er} décile).

La politique de la ville doit continuellement se réinterroger sur les conséquences de ces dynamiques différenciées.

Trois types de lecture peuvent être recensés :

- Les écarts s'accroissent mais l'objectif est que l'intercommunalité soit locomotive et les territoires des wagons. Si la dynamique est forte, les territoires suivront et seront tirés par la dynamique générale (une analyse qui peut aussi s'apparenter à celle « de la cordée »). Cependant force est de constater que pour l'instant rien ne permet (au niveau des dynamiques territoriales) de valider cette analyse.
- Les écarts s'accroissent mais cela est le fait de la fonction même des QP qui est d'accueillir les ménages les plus éloignés de l'emploi et les plus pauvres. Les logements sociaux ont pour fonction d'accueillir les ménages les plus pauvres. L'analyse des données met en évidence que les quartiers répondent parfaitement et de mieux en mieux à cet objectif. Cependant, cette analyse est contradictoire avec les objectifs de la politique de la ville qui visent à réduire les écarts. Cette lecture impose de travailler sur les peuplements dans les logements et les stratégies d'attributions. La partie qui suit permettra d'illustrer cette analyse.
- Les écarts s'accroissent et il s'agit de l'effet quartier pour partie. Il est alors nécessaire de travailler sur l'accès renforcé au droit commun et notamment en matière d'éducation ou d'emploi.

Tableau de bord 2000, 2008 et 2017

Mesure des écarts entre le territoire et le département 2000	1er décile des revenus mensuels déclarés par uc (en €)	Revenus médian mensuels déclarés par uc (en €)	9ème décile des revenus mensuels déclarés par uc (en €)	Hauts niveaux de formation* (en points)	Taux d'emploi des 25-54 ans (en points)	Personnes se déclarant au chômage (en points)
Centre Ville	nd	nd	nd	-12,6	-13,0	+13,7
Ouest	nd	nd	nd	-6,5	-1,2	+0,9
Est	nd	nd	nd	-10,8	-5,4	+6,9
*Iris du QP de Lodève	nd	nd	nd	-12,6	-13,0	+13,7
Iris hors QP de Lodève	nd	nd	nd	-8,4	-3,2	+3,7
Lodève	-115	-239	-587	-9,4	-5,5	+6,1
Occitanie	+79	+20	-45	-2,8	+4,8	-3,6
France métropolitaine	+145	+116	+164	-2,4	+8,2	-6,2
*Bac + 2 et plus					Source : Insee F	RP 1999 & DGI 2001
Référence - Hérault	311	1 105	2 332	20,4	69,1	19,1

Mesure des écarts entre le territoire et le département 2008	1er décile des revenus mensuels déclarés par uc (en €)	Revenus médian mensuels déclarés par uc (en €)	9ème décile des revenus mensuels déclarés par uc (en €)	Hauts niveaux de formation* (en points)	Taux d'emploi des 25-54 ans (en points)	Personnes se déclarant au chômage (en points)
Centre Ville	nd	nd	nd	-13,5	-25,7	+18,0
Ouest	nd	nd	nd	-8,6	-2,4	+1,1
Est	nd	nd	nd	-9,7	-2,3	+1,3
*Iris du QP de Lodève	nd	nd	nd	-13,5	-25,7	+18,0
Iris hors QP de Lodève	nd	nd	nd	-9,1	-2,4	+1,2
Lodève	-174	-301	-660	-10,4	-8,8	+5,4
CC Lodevois et Larzac	-90	-221	-573	-6,1	-3,2	+1,3
Occitanie	+71	+21	-68	-2,0	+3,7	-2,5
France métropolitaine	+142	+112	+177	-2,1	+5,9	-4,0
*Bac + 2 et plus					Source : Insee F	RP 2008 & DGI 2008
Référence - Hérault	424	1 399	2 893	27,2	75,2	15,6

Mesure des écarts entre le territoire et le département 2017	1er décile des revenus mensuels déclarés par uc (en €)	Revenus médian mensuels déclarés par uc (en €)	9ème décile des revenus mensuels déclarés par uc (en €)	Hauts niveaux de formation* (en points)	Taux d'emploi des 25-54 ans (en points)	Personnes se déclarant au chômage (en points)
Centre Ville	nd	nd	nd	-13,9	-18,9	+10,7
Ouest	nd	nd	nd	-9,6	-3,7	+1,2
Est	nd	nd	nd	-7,7	+0,8	-1,6
*Iris du QP de Lodève	nd	nd	nd	-13,9	-18,9	+10,7
Iris hors QP de Lodève	nd	nd	nd	-8,7	-1,5	-0,2
Lodève	-220	-363	-742	-10,2	-6,3	+2,7
CC Lodevois et Larzac	-91	-237	-568	-6,6	-0,1	-0,8
Occitanie	+73	+28	-74	-2,6	+3,0	-2,2
France métropolitaine	+158	+119	+191	-2,6	+5,4	-4,0
*Bac + 2 et plus					Source : Insee RP 20	17 & FiLoSoFi 2018
Référence - Hérault	432	1 592	3 241	32,8	74,4	17,4

A savoir:

- La CC Lodevois et Larzac ayant été créée en 2008, les données «revenus» provenant de la source Filosofi ne sont pas disponibles avant (2000).
- Les données «revenus» provenant de la source Filosofi ne sont pas disponibles pour les iris de Lodève.



01.

Partie introductive autour des principaux enjeux de la politique de la ville

Mixité sociale

Tendance nationale

Mixité: au-delà des caricatures

Les territoires de la politique de la ville sont souvent victimes des clichés qui accompagnent leur image : des quartiers à l'abandon, où se concentreraient des populations étrangères paupérisées. Par définition, une part importante de populations défavorisées y réside. Les quartiers prioritaires n'ont pourtant rien de « ghettos urbains » comme on les qualifie parfois. Dans quelle mesure sont-elles plus ou moins mixtes que le reste de nos agglomérations ? D'ailleurs, de quel type de mixité parle-t-on ?

Le sentiment de ségrégation spatiale est alimenté par la situation économique et sociale très difficile de certains quartiers. Peut-on généraliser cette observation ? On oublie souvent que la ségrégation se fait aussi par le haut. Rien de tel que l'effet de prix de l'immobilier élevé et de faibles constructions de logement sociaux pour repousser les catégories populaires. Principalement, ce sont les quartiers les plus riches qui se ferment aux couches sociales les moins favorisées.

L'essor de la périurbanisation n'a pas massivement dépeuplé les quartiers pauvres des couches moyennes. Mais les données qui portent sur l'ensemble des quartiers peuvent être trompeuses : cela n'empêche que la situation d'un petit nombre de quartiers peut devenir de plus en plus difficile, notamment du fait de la persistance d'un très haut niveau de chômage.

La question de la mixité sociale ou économique n'est d'ailleurs pas la seule à laquelle il faudrait s'intéresser pour mesurer la diversité des territoires. «Qui se ressemble s'assemble» : âges, groupes sociaux, nationalités, formes de ménages, etc. Le réflexe naturel est de se rapprocher de ses semblables. Ce comportement est logique car il rassure. Se retrouver avec des personnes aux caractéristiques similaires limite les conflits, peut entraîner des mécanismes d'entraide, de défense, etc. La mixité n'a pas que des bons côtés, il faut l'admettre.

Jusqu'où aller ? Tout est question de dosage : la concentration a autant d'effets pervers. L'entresoi limite les horizons de vie. Vivre durablement entre personnes âgées (le cas extrême étant la maison de retraite) ou entre jeunes est rarement

un choix. Le fait de rassembler des âges de la vie différents est aussi une forme de diversité qui peut être appréciée. Le mélange des générations n'est pas seulement source de conflits, mais produit aussi de l'équilibre. A l'école, le regroupement d'élèves de faible niveau a un effet sur le niveau scolaire. La concentration des populations en difficulté auto-alimente les difficultés: plus on est aisé, plus on peut s'entraider... Les échanges - voire les conflits tant qu'ils restent maîtrisés - sont aussi les vecteurs du progrès social. On peut chercher à côtoyer ses semblables mais finir par se lasser.

L'absence de mixité sociale est souvent la conséquence d'un type d'habitat unique dans les quartiers de la politique de la ville (habitat ancien dégradé, logements sociaux anciens, ...). Bien souvent, pour s'opposer à l'absence de mixité sociale liée à l'habitat, il est fait écho d'une autre forme de mixité sociale qui pourrait s'exercer dans d'autres domaines, tels que l'éducation, l'emploi, les activités culturelles ou de loisirs, Or, il faut constater que malheureusement, l'absence de mixité sociale liée à l'habitat se renforce au travers de l'usage des politiques publiques (les politiques culturelles ou de loisirs par exemple). Il en est de même pour la pratique sportive (cf le chapitre sur la citoyenneté de ce rapport). Ainsi, les jeunes et les adultes des quartiers ont une pratique sportive différente de celle des habitants des autres territoires. Bien évidemment le système scolaire ne favorise pas la mixité sociale avec la notion de carte scolaire qui fait jouer la proximité comme élément central à l'affectation à un groupe scolaire, un collège, voire un lycée. Enfin, le plus faible taux d'activité et surtout la plus faible capacité à se déplacer (cf le chapitre sur l'emploi et le développement économique de ce rapport) renforcent « l'entre soi » dans les quartiers.

Les opérations de renouvellement urbain peuvent apporter une partie de la réponse. Mais l'enjeu premier est alors de mesurer si les nouveaux arrivants se différencient des personnes qui sont restées sur le territoires ou qui l'ont quitté (suite à la destruction de leurs logements) et surtout si dans les politiques publiques et les services qui existent sur le territoire, il y a exercice de cette mixité d'usage (mesure par exemple

du contournement de la carte scolaire, des pratiques sportives ou culturelles, ...).

Cette question est souvent « évincée » dans les échanges sous le principe « qu'il n'est pas possible de forcer les habitants à vivre ensemble ».

En effet, il n'y a pas de démarche de «coercition» qui puisse être mise en œuvre, mais des mesures incitatives, de valorisation ou de partages d'expériences pourraient être développées.

La mixité des catégories socio-professionnelles

	Mixité des actifs		Poids des cadres et professions intellectuelles		
	occı	ıpés	supérieures p	armi les actifs	
			occupés (%)		
	2012	2017	2012	2017	
*Iris du QP de Lodève			4,4	6,7	
Iris hors QP de Lodève			11,7	9,0	
Lodève			9,1	8,3	
CC Lodevois et Larzac			9,8	9,9	
Hérault			17,2	18,2	
Occitanie			15,7	16,8	
France métropolitaine	Référence	Référence	17,1	18,2	

^{*} Iris du QP de Lodève : Centre Ville en globalité + filtre logements sociaux pour les 2 autres iris

Source: Insee RP, estimations Compas

codes couleurs:

Bonne mixité
Mixité moyenne
Faible mixité
Très faible mixité

Clé de lecture

C'est bien l'existence présumée d'effets de quartier qui engendre des politiques publiques ciblant des territoires défavorisés et visant à promouvoir la **mixité sociale** par des politiques de désagrégation urbaine. Il existe un consensus politique sur la nécessité de réduire les concentrations de populations pauvres.

Ces politiques sont fondées sur l'idée que la mixité sociale pourrait engendrer une élévation du capital culturel, économique et social des ménages défavorisés de ces quartiers.

Pour mesurer la mixité sociale, il est courant de s'appuyer sur la répartition de la population active en catégories socio-professionnelles.

L'indicateur présenté ici mesure l'écart entre les proportions de ces CSP sur le territoire et celles observées au niveau national. On considère un territoire à «forte mixité» dès lors qu'il présente une répartition par CSP des actifs occupés très proche de celle de la Métropole. Plus cette répartition s'éloigne de la moyenne, plus la mixité est considérée comme faible.

4 catégories de niveau de mixité vous sont proposées (forte mixité, mixité moyenne, faible mixité, très faible mixité) :

- les territoires à forte mixité appartiennent au quart des Iris de France dont la structure des actifs occupés est la plus proche de la moyenne nationale
- les territoires à très faible mixité appartiennent au quart des Iris de France dont la structure des actifs occupés est la plus éloignée de la moyenne nationale
- de la même façon, les bornes des classes «mixité moyenne» et «faible mixité» sont définies selon les quartiles de la dispersion de l'indice de mixité calculé sur l'ensemble des Iris de France.



02.

Peuplement des quartiers

Tendance nationale

Des quartiers délaissés, pour combien de temps ?

Entre 2012 et 2020 (au 1er janvier), la France a gagné 2,4 millions d'habitants pour atteindre 67 millions. Ce phénomène est lié à trois principaux facteurs. La fécondité a moins baissé en France que dans d'autres pays. Elle a atteint 1,65 enfant par femme en 1993 et a remonté ensuite pour atteindre deux enfants par femme, en moyenne. L'espérance de vie à la naissance a progressé au rythme d'environ un trimestre par an : la France est l'un des pays où l'on vit le plus longtemps au monde. Le solde migratoire s'est réduit au cours des dernières années, mais l'immigration apporte entre 50 000 et 100 000 personnes supplémentaires par an.

La population des quartiers prioritaires représentait 4,8 millions d'habitants en 2013, soit environ 7% de la population totale. On ne peut plus estimer leur évolution car leur périmètre a été redéfini par les contrats de ville 2015-2020, mais entre 1990 et 2006, la population des quartiers prioritaires (alors « zones urbaines sensibles ») a baissé. La fécondité n'est pas en cause : il s'agit plutôt de migrations vers d'autres quartiers. Les « grands ensembles », dont une partie sont dégradés, ne correspondent pas aux aspirations de la majorité de la population, pour qui l'habitat pavillonnaire est un idéal. Une partie de ceux qui en ont les moyens, des catégories populaires et moyennes, ont quitté ces territoires pour le périurbain.

Encore faut-il se méfier d'un effet de solde, qui regroupe des arrivées et des départs. Les iris des QP connaissent un flux de populations qui en sortent, quand d'autres y arrivent. Le parc d'habitat social est d'ailleurs en partie – au moins en théorie – constitué comme une étape dans un parcours vers le parc privé. Certes, les départs sont nombreux, mais ces quartiers continuent à se renouveler en accueillant des populations nouvelles, aux faibles revenus, qui n'ont pas les moyens de se loger ailleurs.

Globalement, la population des quartiers prioritaires est plus jeune que la moyenne, même s'il ne faut pas oublier qu'il y reste des personnes âgées. On y trouve moins de personnes seules,

davantage de familles et surtout des familles monoparentales : ces quartiers sont les seuls où les prix sont abordables.

Il est difficile de prévoir l'évolution de la population des quartiers prioritaires. D'un côté, la crise renforce les difficultés économiques des plus fragilisés et cristallise les difficultés sociales de ces territoires. Leur médiatisation à outrance rejaillit sur leur image et nuit à l'installation des populations nouvelles. Pour autant, il ne faut pas tomber dans le misérabilisme. Le processus de rénovation urbaine améliore l'environnement de ces quartiers, alors que le renchérissement des coûts de l'énergie (transports et chauffage notamment) rend plus onéreux l'habitat individuel. Beaucoup dépendra bien entendu de la poursuite de l'effort de rénovation et de l'intégration de ces quartiers dans leur agglomération. Qu'il s'agisse de mobilité entre les quartiers (transports en commun notamment), de mixité sociale ou de commerces.

Au cours des dernières années quelques faits marquants en rupture avec les périodes antérieures sont malgré tout observés. Tout d'abord dans les grands quartiers d'habitat social la fin de la baisse du nombre de personnes par logement, voire une progression de ce nombre. Cette situation est nouvelle et est même très forte dans les quartiers les plus fragiles. Cette situation s'accompagne d'une augmentation de personnes vivant dans un logement surpeuplé. Face à cette progression du nombre de personnes par ménage, les logements ne s'agrandissent pas.

Le vieillissement qui était anticipé au cours de la dernière décennie tend à se concrétiser dans beaucoup de territoires de la politique de la ville. Même si le logement social ancien n'est pas toujours adapté au vieillissement des habitants (notamment pour les logements ayant des demiétages ou encore des immeubles anciens avec trois ou quatre étages sans ascenseur). L'isolement et la fragilité des personnes âgées concerne fortement les quartiers de la politique de la ville. Il est des secteurs où l'intergénérationnel tend à être difficile à vivre.

La forte progression de ménages immigrés dans les quartiers prioritaires amplifie les besoins notamment en matière d'accompagnement scolaire

PEUPLEMENT DES QUARTIERS

des enfants (où le français n'est pas toujours la langue familiale). Les quartiers sont souvent un espace d'accueil pour des primo-arrivants, donc pour des ménages qui ont un besoin d'accompagnement pour leur intégration.

Enfin, la population a recommencé à progresser dans de nombreux quartiers. Cela s'explique

dans certains cas par des constructions s'intégrant dans les démarches de renouvellement urbain. Mais cela peut aussi s'expliquer par des arrivées plus importantes de familles parmi les entrants. La progression du nombre moyen de personnes par ménage s'inscrit dans cette dynamique.

Concernant le quartier politique de la ville étudié

La progression de la population dans les quartiers

Le QP de la CC Lodevois et Larzac représente 21% de l'ensemble de la population de la CC et 40% de la population de Lodève. En outre, alors que la population du QP diminue entre 2012 et 2017, elle augmente sur la CC (respectivement -3% et +1%). Les Iris hors QP ont vu leur population baisser moins rapidement : -0,5% sur la même période.

Les tranches d'âge

La population dans les QP est une population jeune. Cette constante est observée sur l'ensemble du territoire national. Ainsi, pour l'ensemble des QP nationaux, les moins de 15 ans y représentent un quart de la population. Ce taux est de 23% pour l'ensemble des QP de l'Hérault et est supérieur à ce que l'on observe pour le département (17%). Ainsi, les quartiers prioritaires sont un réservoir démographique pour les territoires qui les entourent, d'où l'importance d'investir les espaces de formation, d'éducation, de parentalité et de réussite éducative. La population de 15-24 ans, cible de l'intérêt des politiques publiques, est également sur-représentée dans les quartiers de la politique de la ville. Cette période de la vie est une période charnière : orientation scolaire, orientation professionnelle, poursuite d'étude, phases d'autonomie (logement, emploi, formation, mobilité) mais aussi début de construction pour beaucoup d'une vie de couple, voire familiale. Là encore, il paraît nécessaire pour les politiques publiques d'investir prioritairement dans les quartiers de la politique de la ville, les questions liées à la réussite scolaire, l'orientation mais aussi l'accès à l'emploi et bien évidemment l'accès à la mobilité qui est essentiel pour obtenir un

emploi.

On note une diminution des moins de 18 ans dans les iris du QP entre 2012 et 2017 (-12%) plus accentuée qu'en moyenne pour l'ensemble de la CC (-2%).

Les 25-59 ans sont légèrement sous-représentés dans les QP de l'Hérault au regard de la moyenne du département (42 contre 43%). Les enjeux sont donc globalement les mêmes pour ces quartiers au regard de l'emploi. La population active devrait être la même (en proportion) entre les QP et les autres quartiers du département.

La taille moyenne des ménages

Cet indicateur est l'indicateur clé de la compréhension de l'évolution et des enjeux démographiques des territoires de la politique de la ville au regard des autres territoires. Pour l'ensemble des Iris des QP du département, le nombre de personnes par logement est plus élevé que pour les autres territoires du département (2,24 contre 2,11 personnes par ménage en 2016).

Il faut retenir du tableau d'évolution de la taille moyenne des ménages ci-après (au contour exact du QP) que, globalement, le nombre de personnes par logement augmente dans les QP alors qu'il diminue partout ailleurs (ce n'est cependant pas le cas pour le QP de Lodève). A Lodève, le nombre de personnes par logement est relativement haut (2,15 contre 2,24 en moyenne dans les QP du département). Il faut noter également une progression du nombre de ménages composés d'une seule personne. Ces évolutions modifient inévitablement l'image familiale de ces quartiers. Enfin, il ne faut pas oublier que la diminution du nombre de personnes par logement, et notamment du nombre d'adultes dans les lo-

gements, a un effet non négligeable sur le coût du logement. Le passage d'une structure majoritairement composée de deux adultes à des logements occupés par un seul adulte (avec ou sans enfant) fait reposer sur une seule personne la prise en charge des coûts liés au logement. Dès lors, la part des dépenses liées au logement dans le budget des ménages ne cesse de s'accroître (en complément des effets liés à l'augmentation des coûts du logement et la baisse relative des aides au logement). Pour les ménages à niveau de vie plus faible, cet effet est encore amplifié en analysant les niveaux de vie et leurs évolutions (cf. la partie « pauvreté » de ce document). Ainsi, depuis 2009, les niveaux de revenus des quartiers de la politique de la ville ont augmenté moins vite que ceux des autres territoires en France (et cela autant pour les 10% les plus pauvres que pour le niveau de revenu médian). Un accroissement, même modéré, des loyers se traduira par une part du revenu consacrée au budget logement plus forte pour les ménages des QP que sur l'ensemble du territoire national.

La structure des ménages

Les données présentées par la suite concernant l'isolement résidentiel peuvent modifier la représentation souvent rapide que le citoyen peut se faire des quartiers de la politique de la ville. Ainsi, 45% des ménages dans les QP de l'Hérault sont composés de personnes seules (50% pour le QP de Lodève). Cette situation est très étonnante au regard de la situation actuelle de l'isolement fortement porté par les étudiants et les personnes âgées. Or, dans l'ensemble des quartiers prioritaires, la part des étudiants est beaucoup plus faible qu'en moyenne nationale et surtout, la part des populations âgées est plus réduite. L'isolement dans les quartiers n'est donc ni le fait des étudiants, ni celui des personnes âgées. Qui sont donc ces personnes isolées ? Dans les pages qui suivent les indicateurs mettront en évidence quelques caractéristiques complémentaires. Notons dans l'immédiat que le nombre de ménages isolés a augmenté moins rapidement dans le QP que sur le reste de la commune et de la CC au cours des cinq dernières années. Pour autant, les réalités de l'isolement dans les QP sont très différentes en matière d'âge et de sexe. Si au-delà de 60 ans, il y a une certaine similitude entre les deux groupes de territoires (avec une très forte sur-représentation des femmes), entre 30 et 59 ans, l'isolement est avant tout masculin aussi bien dans les QP qu'en dehors. Cette sur-représentation masculine doit interpeller nos politiques publiques mais aussi nos modes de réponse. Celles-ci sont fréquemment orientées vers les femmes : questions liées à l'éducation, groupes de paroles, ... Les hommes isolés d'âge actif sont souvent « invisibles » des acteurs sociaux. Comment approcher les hommes isolés dans les quartiers prioritaires ? Quelle réponse sociale proposer ?

La monoparentalité est importante dans les QP puisque le taux d'allocataires (données Cnaf) étant dans cette situation dans les QP de l'Hérault, est de 17% (14% sur le département). Aborder la question de la monoparentalité ne doit pas être compris comme une remise en question d'un mode de vie ou d'un choix de vie. Il faut simplement constater que la catégorie de ménages ayant le taux de pauvreté le plus fort et le niveau de vie le plus faible est celle de la monoparentalité. Les monoparents sont très majoritairement (90% dans les quartiers de la politique de la ville) des femmes. Derrière la pauvreté des familles monoparentales il y a la pauvreté des femmes. Par conséquent, au-delà même de la question d'une manière de vivre (choisie ou subie, les données ne nous permettent pas de distinguer ces deux approches) il s'agit d'un type de famille fortement représenté dans les QP qui est beaucoup plus fréquemment en situation de fragilité que toutes les autres formes de ménages.

Parmi les allocataires Caf, 19% sont des familles monoparentales au sein du QP de Lodève en 2019 (20% en 2016), contre 17% pour la CC.

L'isolement résidentiel des adultes

Le regroupement des ménages composés d'un seul adulte avec ou sans enfant (personnes seules et familles monoparentales) permet d'approcher l'ensemble des ménages pour lesquels il ne peut y avoir qu'une seule source de revenus (à moins que des enfants au sein d'une famille monoparentale ne disposent d'un revenu régulier, des apprentis par exemple). Pour les ménages dans les iris du QP, ce taux est de 69%, contre 64% en 2012. Il est de 50% pour l'ensemble de la

PEUPLEMENT DES QUARTIERS

CC. Cette analyse permet de modifier des représentations générales admises sur les quartiers de la politique de la ville. L'isolement résidentiel des adultes est souvent considéré dans les territoires où il y a des étudiants ou des territoires vieillissants ce que ne sont pas les QP.

Il importe donc que les politiques publiques prennent en considération ces réalités notamment dans l'accès aux services (sociaux, culturels, éducatifs, transports, ... mais aussi accès à l'emploi car les freins sont plus importants pour une personne seule que pour un couple).

Les mobilités

La part d'emménagés récents est plus élevée dans les Iris du QP que dans les autres quartiers de Lodève (43 contre 28%). C'est un élément important, car bien souvent l'accroissement des écarts est expliqué à partir des flux et notamment par le départ de personnes disposant de plus de ressources (en termes de formation, d'emploi, mais aussi économiques,...) et l'arrivée de personnes plus fragiles. Or, ce sont généralement les QP qui connaissent le moins de mouvements de population (par le solde migratoire).

L'analyse des profils des entrants au regard des «présents» depuis plus de 5 ans, met en évidence quelques caractéristiques :

- Ceux qui arrivent sont plus fréquemment des personnes de 25-39 ans, au regard de ceux présents,
- Les entrants sont plus fréquemment des personnes seules, avec ou sans enfant,
- Les arrivants dans le QP ont plus fréquemment un véhicule,

- Dans les iris du QP, ceux qui arrivent sont moins souvent des personnes avec un bas ou un haut niveau de formation (elles ont donc plus souvent un niveau de formation intermédiaire),
- Dans les iris du QP, on compte plus de cadres parmi les entrants que parmi les présents, au contraire des ouvriers et employés, ainsi que des personnes exerçant une profession intermédiaire,
- Enfin, la part des actifs occupés est moins importante parmi les entrants que parmi les présents.

Ces différents éléments font apparaître que les mobilités permettent de modifier les réalités sociales des territoires de manière plus ou moins favorable : moins de personnes âgées, plus de ménage ne comptant qu'un seul adulte, plus de cadres et au contraire moins d'employés et d'ouvriers, une présence de voiture plus importante, des ménages cependant moins fréquemment en emploi. Il est important de noter que le profil des entrants est loin d'une image de personnes plus fragiles que les présents. Ce ne sont pas les entrants qui modifient les besoins sociaux du territoire. Malheureusement, il n'est pas possible au travers des données disponibles de connaître la réalité des partants ... ce qui est regrettable pour la qualité de ces analyses.

Population

Dans les quartiers :

QPV - contours exacts	Nombre d'habitants	Part parmi l'ensemble de la population des quartiers prioritaires de l'Hérault (%)
Lodève - Centre Ville	3 021	3,0
QPV de l'Hérault	102 137	100,0
Lodève	7 467	-
CC Lodevois et Larzac	14 468	-
QPV de l'Occitanie	358 011	-
QPV de la France métropolitaine	4 856 046	-
Hérault	1 092 331	-
Occitanie	5 683 878	-
France métropolitaine	63 697 865	-

Source: ANCT 2013

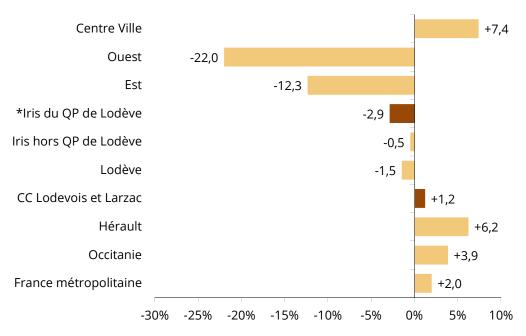
Clé de lecture

La tendance générale, d'un point de vue démographique sur les quartiers prioritaires, est de constater une baisse de la population entre les deux derniers recensements. Parallèlement, le nombre d'habitants en France a fortement progressé (2,4 millions d'habitants en plus entre 2012 et 2020). Ce phénomène s'explique à la fois par un phénomène propre à ces territoires, à savoir les programmes de rénovation urbaine, auxquels s'ajoute la baisse tendancielle de la taille des ménages observée sur l'ensemble du territoire national. Les programmes de rénovation urbaine ont en effet eu tendance à réduire le nombre de logements dans les quartiers alors même que les reconstructions peuvent encore rester inachevées pour certaines. La baisse du nombre de personnes par ménage est liée à l'importance de la monoparentalité sur les territoires ainsi qu'au vieillissement de la population.

Evolution de la population entre les deux derniers recensements

Evolution de la population (%)





^{*} Iris du QP de Lodève : Centre Ville en globalité + filtre logements sociaux pour les 2 autres iris

Evolution de la population selon l'âge

	Evolution de la population par tranche d'âge (%)						
		Moins de 18 ans			18-24 ans	25-64 ans	65 ans et
	0-2 ans	3-5 ans	6-10 ans	11-17 ans	10-24 0113	25-04 0113	plus
Centre Ville	+24,3	+39,5	+49,4	-24,1	+7,2	+0,4	+17,2
Ouest	-21,9	-66,3	-51,2	+7,8	+19,6	-16,6	-15,4
Est	+95,3	-60,9	+17,2	-20,8	+12,7	-4,1	-55,6
*Iris du QP de Lodève	+10,4	-40,2	+0,7	-15,1	+10,9	-4,5	+6,9
Iris hors QP de Lodève	-46,7	+35,7	-6,5	-8,7	+5,8	-2,4	+6,7
Lodève	-18,6	-7,2	-2,8	-11,4	+8,4	-3,3	+6,7
CC Lodevois et Larzac	-14,8	-6,8	+2,2	+0,9	-1,8	-1,7	+12,2
Hérault	+0,9	+4,2	+8,8	+5,0	+1,5	+3,2	+17,8
Occitanie	-4,4	+1,0	+5,0	+4,6	-0,2	+0,9	+14,3
France métropolitaine	-6,0	-1,1	+2,4	+3,8	-3,5	-0,7	+13,9

^{*} Iris du QP de Lodève : Centre Ville en globalité + filtre logements sociaux pour les 2 autres iris

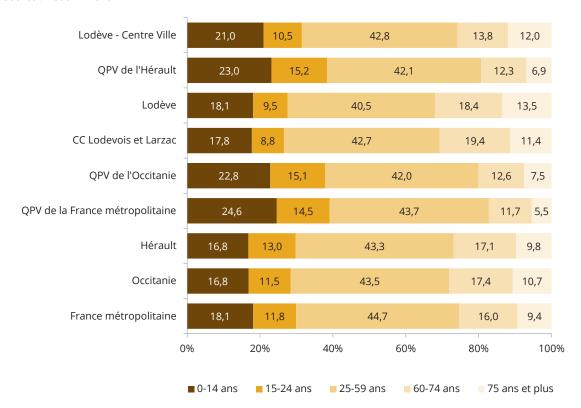
Source : Insee RP, 2012-2017

Structure par âge

Dans les quartiers :

Répartition de la population par tranches d'âge (%)

Source : Insee RP 2016



	Nombre d'enfants de	Enfants de moins de 3 ans couverts par le CMG*		Enfants de moins de 3 ans couverts par la PreParE**	
QPV - contours exacts	moins de 3 ans couverts par la Caf	Nombre	Part parmi les moins de 3 ans couverts par la Caf (%)	Nombre	Part parmi les moins de 3 ans couverts par la Caf (%)
Lodève - Centre Ville	103	11	10,7	5	4,9
QP de l'Hérault	4 812	197	4,1	320	6,7
Lodève	220	38	17,3	22	10,0
CC Lodevois et Larzac	405	105	25,9	49	12,1
Hérault	34 840	8 437	24,2	4 690	13,5

^{*} le complément de libre choix du mode de garde (à domicile ou par une assistante maternelle)

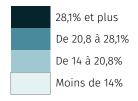
Source : Caf de l'Hérault 2019

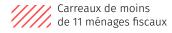
^{**} la prestation partagée d'éducation de l'enfant (PreParE)

Les moins de 18 ans dans la population

Part des moins de 18 ans dans la population totale en %

Source : Insee, Filosofi 2015 données carroyées 200m, carreau d'au moins 11 ménages fiscaux

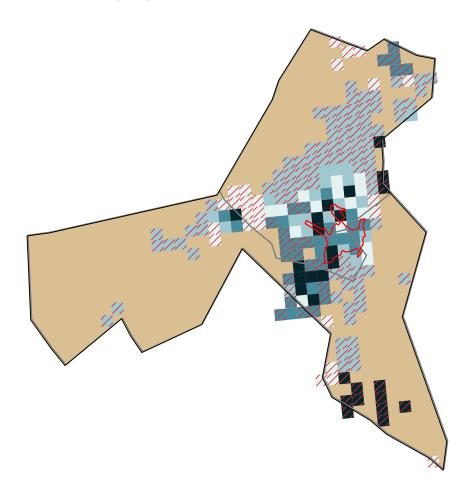




—— Contour de la commune

— Contours des iris

Contours du QP



Part des moins de 18 ans dans la population totale en %

Source : Insee, RP 2017

Moyenne communale = 20,5%

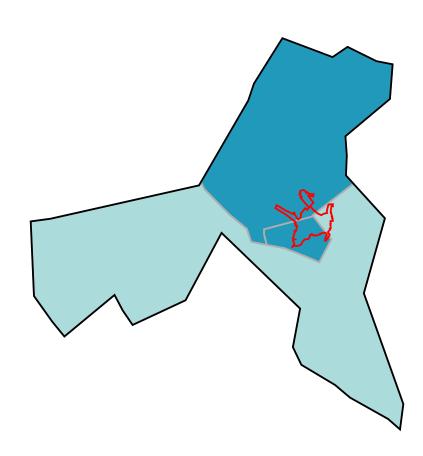
Plus que la moyenne Moins que la moyenne

Contour communal

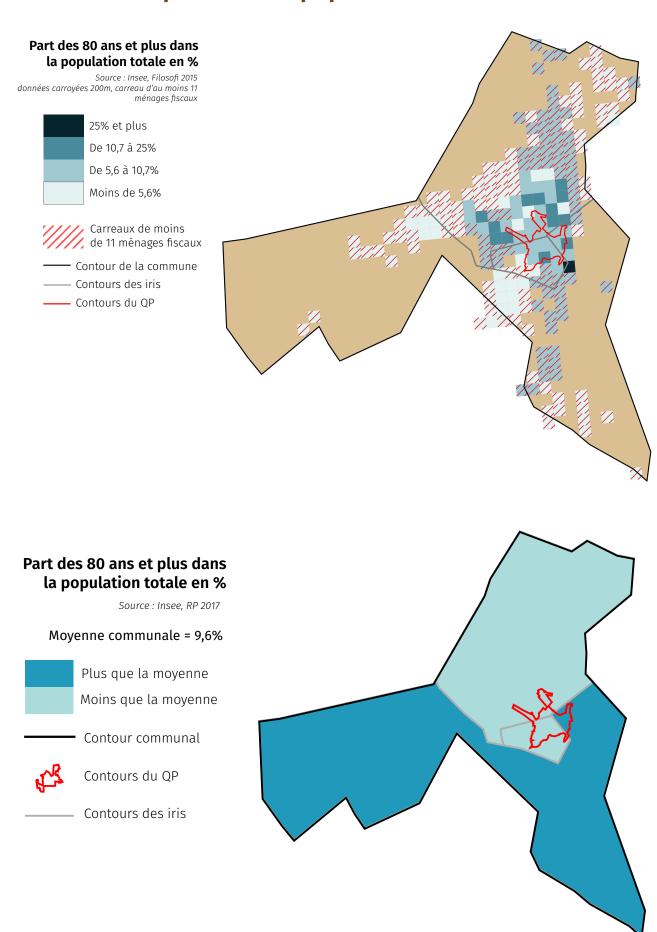
ft (

Contours du QP

Contours des iris



Les 80 ans et plus dans la population



Taille moyenne des ménages

Dans les quartiers :

	Nb de personnes par résidence principale				
QPV - contours exacts	2010	2016	Evolution (2010-2016)		
Lodève - Centre Ville	2,10	2,00	-0,10		
QPV de l'Hérault	1,96	2,24	+0,29		
Lodève	2,22	2,15	-0,07		
CC Lodevois et Larzac	2,24	2,17	-0,07		
QPV de la France métropolitaine	2,30	2,40	+0,10		
Hérault	2,17	2,11	-0,06		
Occitanie	2,18	2,13	-0,05		
France métropolitaine	2,25	2,21	-0,04		

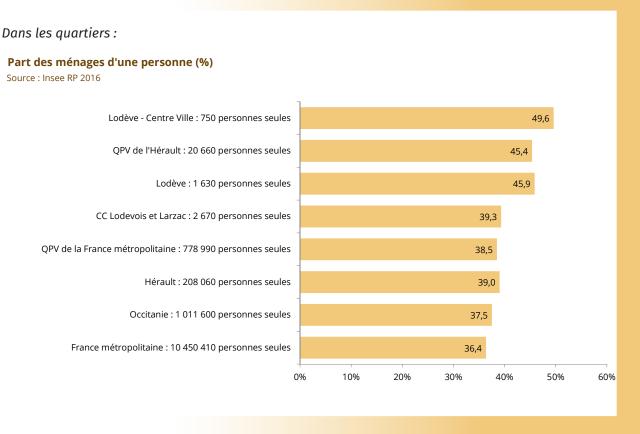
Source: Insee RP 2010-2016

Clé de lecture

Le nombre moyen de personnes par ménage demeure plus élevé dans les territoires prioritaires qu'ailleurs. En effet, les QP ayant avant tout eu pour vocation d'accueillir les familles, la proportion de celles avec enfant(s) reste encore aujourd'hui relativement élevée.

Pour autant, la taille des ménages diminue également dans les quartiers et s'explique entre autre par la hausse de la monoparentalité et de la proportion de personnes seules.

Isolement résidentiel



Clé de lecture

Dans les quartiers de la politique de la ville, les personnes seules sont généralement moins nombreuses que dans les autres territoires. Cela s'explique par le caractère familial de ces territoires, ainsi que par la taille des logements. De plus, les quartiers comprennent une part moins importante de 60 ans et plus et d'étudiants qui sont les deux catégories de populations qui vivent le plus souvent seules.

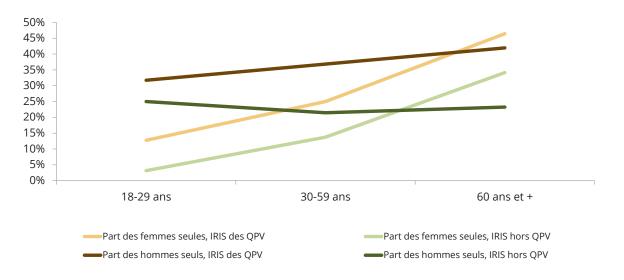
Pour autant, les travaux locaux font apparaître des taux importants de ménages isolés dans un grand nombre de quartiers de la politique de la ville. Cette situation s'explique par la fragilité des ménages isolés (les études en effet font appa-

raître que les ménages seuls sont plus concernés par la pauvreté que les ménages constitués d'un couple avec ou sans enfant). Le logement social est avant tout destiné à cette population plus fragile. Il faut noter qu'une petite partie de cette population peut être concernée par l'AAH (Allocation Adulte Handicapé) qui est principalement versée à des personnes isolées. Paradoxalement, les logements ont plus fréquemment qu'ailleurs été construits pour accueillir des familles. Il y a donc un écart entre la taille des logements et le nombre de personnes qui y demeurent. L'isolement est un enjeu d'intervention important pour les acteurs de la politique de la ville sur les quartiers.

Évolution de l'isolement résidentiel

Part des ménages d'une seule personne selon le sexe et l'âge (%)

Source: Insee, RP fichiers détails 2016



Dans les quartiers : **Evolution des ménages isolés (en points)** Source : Insee RP 2010 - 2016 Lodève - Centre Ville +2,9 QPV de l'Hérault +1,9 Lodève +9,6 CC Lodevois et Larzac +6,5 QPV de la France métropolitaine +1,8 Hérault +2,9 Occitanie +2,6 France métropolitaine +2,1 0% 2% 4% 6% 8% 10% 12%

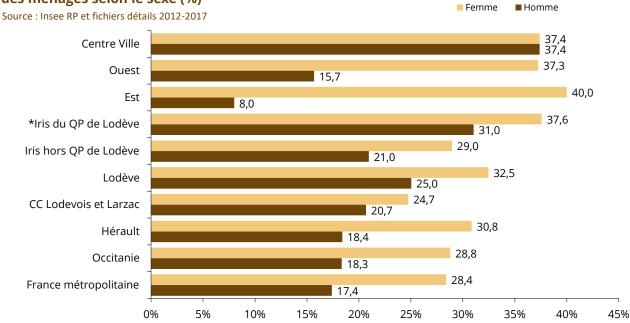
Isolement résidentiel (avec ou sans enfant)

	Ménages composés d'un seul adulte (avec ou sans		Evolution 2012-2017		Poids parmi les ménages (%)	
	enfant) 2017	effectifs	%	2012	2017	
Centre Ville	797	+188	+30,8	66,7	74,8	
Ouest	134	-54	-28,8	60,9	52,9	
Est	60	-17	-21,9	52,1	48,0	
*Iris du QP de Lodève	991	+117	+13,4	63,8	68,6	
Iris hors QP de Lodève	1 056	+253	+31,5	41,2	49,9	
Lodève	2 047	+370	+22,0	50,6	57,5	
CC Lodevois et Larzac	3 386	+643	+23,4	43,7	50,0	
Hérault	262 574	+37 122	+16,5	46,2	49,2	
Occitanie	1 270 277	+150 912	+13,5	44,3	47,1	
France métropolitaine	13 158 783	+1 212 209	+10,1	43,3	45,8	

^{*} Iris du QP de Lodève : Centre Ville en globalité + filtre logements sociaux pour les 2 autres iris

Source: Insee RP et fichiers détails 2012-2017

Part des ménages d'un seul adulte (avec ou sans enfant) parmi l'ensemble des ménages selon le sexe (%)



^{*} Iris du QP de Lodève : Centre Ville en globalité + filtre logements sociaux pour les 2 autres iris

Familles monoparentales

Dans les quartiers :

QPV - contours exacts		monoparentales rataires Caf (%) 2019	Evolution en points (2016-2019)
Lodève - Centre Ville	19,5	18,9	-0,6
QPV de l'Hérault	18,3	17,0	-1,3
Lodève	17,3	17,1	-0,2
CC Lodevois et Larzac	17,6	16,9	-0,7
QPV de la France métropolitaine	20,6	19,8	-0,8
Hérault	15,2	14,4	-0,8
Occitanie	15,3	14,7	-0,6
France métropolitaine	14,8	14,4	-0,4

Source : Cnaf 2016-2019

QPV - contours exacts	Nombre d'enfants mineurs (moins de 18 ans) couverts par la Caf	Enfants mineurs couverts vivant dans une famille monoparentale		
		Nombre	Part parmi les mineurs couverts par la Caf (%)	
Lodève - Centre Ville	669	364	54,4	
QP de l'Hérault	29 011	11 695	40,3	
Lodève	1 507	608	40,3	
CC Lodevois et Larzac	2 713	951	35,1	
Hérault	214 170	67 905	31,7	

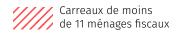
Source : Caf de l'Hérault 2019

Les familles monoparentales

Part des familles monoparentales parmi les ménages en %

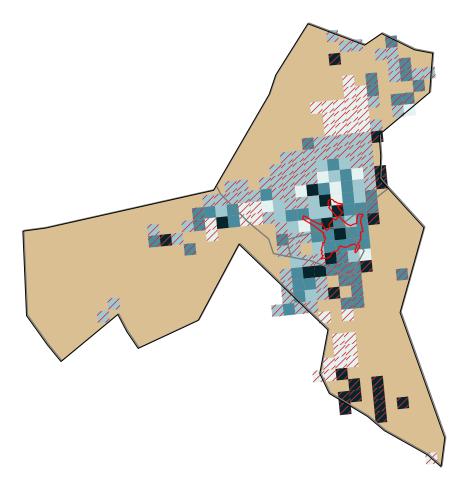
Source : Insee, Filosofi 2015 données carroyées 200m, carreau d'au moins 11 ménages fiscaux





Contour de la communeContours des iris

—— Contours du QP



Part des ménages dont la famille principale est monoparentale en %

Source : Insee, RP 2017

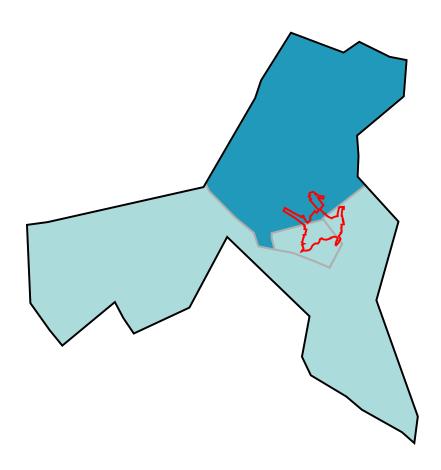
Moyenne communale = 11,6%

Plus que la moyenne Moins que la moyenne

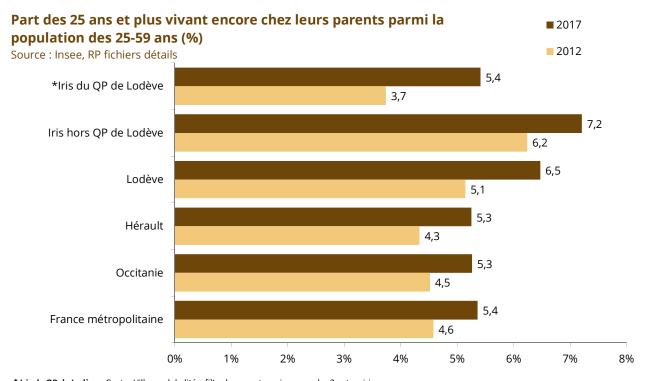
Contour communal



Contours des iris



Enfants de 25 ans et plus vivant chez leurs parents

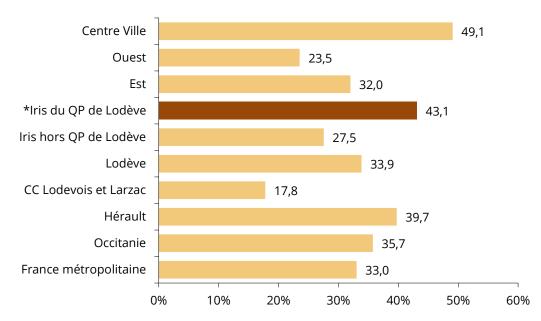


^{*} Iris du QP de Lodève : Centre Ville en globalité + filtre logements sociaux pour les 2 autres iris

Mobilité résidentielle

Part des emménagés récents (%)

Source : Insee RP et fichiers détails 2017



^{*} Iris du QP de Lodève : Centre Ville en globalité + filtre logements sociaux pour les 2 autres iris

Profil des emménagés récents dans leur logement

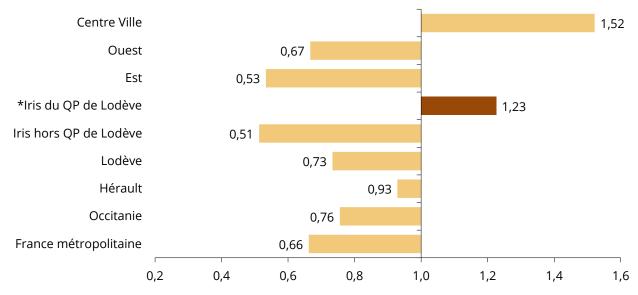
	Nombre de ménages	Répartition par situation familiale (%)			Répartition selon l'âge de la personne référente du ménage (%)				
	emménagés depuis moins de 5 ans	Personnes seules	Familles monoparen- tales	Couples sans enfant	Couples avec enfant(s)	Moins de 25 ans	25-39 ans	40-59 ans	60 ans et plus
Centre Ville	523	63,8	15,2	8,6	9,5	7,6	31,4	38,1	22,9
Ouest	60	33,3	33,3	nd	25,0	nd	25,0	33,3	33,3
Est	40	nd	62,5	nd	nd	nd	nd	62,5	nd
*Iris du QP de Lodève	623	57,6	20,0	7,2	12,0	7,2	30,4	39,2	23,2
Iris hors QP de Lodève	583	48,8	7,6	17,0	23,9	5,2	26,5	40,1	28,2
Lodève	1 205	53,3	14,0	12,0	17,8	6,2	28,5	39,7	25,6
Hérault	211 892	44,6	10,6	18,4	21,4	17,4	36,6	30,3	15,7
Occitanie	963 332	43,3	10,9	18,7	22,7	15,1	37,9	31,5	15,5
France métropolitaine	9 491 325	41,2	10,5	19,0	25,4	13,6	42,2	30,9	13,2

^{*} Iris du QP de Lodève : Centre Ville en globalité + filtre logements sociaux pour les 2 autres iris

Source : Insee, RP fichiers détails 2017

Rapport entre les ménages emménagés depuis moins de 5 ans et ceux emménagés depuis 10 ans ou plus

Source: Insee RP et fichiers détails 2017



^{*} Iris du QP de Lodève : Centre Ville en globalité + filtre logements sociaux pour les 2 autres iris

Clé de lecture

Cet indicateur rapportant le nombre d'emménagés récents dans les logements (moins de 5 ans) aux résidants plus anciens (plus de 10 ans) et donc moins mobiles, donne une idée du renouvellement des populations dans les quartiers (qu'ils soient prioritaires ou non). Plus l'indicateur est élevé, plus les habitants du quartier sont mobiles : un indice égal à 1 signifie que le nombre de ménages ayant emménagé dans un nouveau logement sur le quartier depuis moins de 5 ans est identique aux ménages installés dans leur logement depuis plus de 10 ans. Pour autant il est précipité de conclure dans ce cas que le quartier est attractif du fait que ces ménages nouvellement emménagés pouvaient très bien déjà résider sur ce quartier auparavant, et avoir seulement changé de logement.

Les facteurs déterminants pour assurer une forte mobilité résidentielle et donc un renouvellement des populations au sein des quartiers sont la présence d'un parc de petits logements (T1 et T2) et une forte proportion de jeunes autonomes. Ainsi, les quartiers de centre ville (concentrant souvent une forte proportion de petits logements dans le parc locatif privé) et/ou les quartiers étudiants, enregistrent des indices de mobilité résidentielle

élevés, comparés à la plupart des quartiers prioritaires par exemple. Ces derniers connaissent en effet souvent un faible niveau de renouvellement et deviennent des quartiers où les habitants bougent peu alors même qu'ils avaient la vocation de « quartiers de passage ».

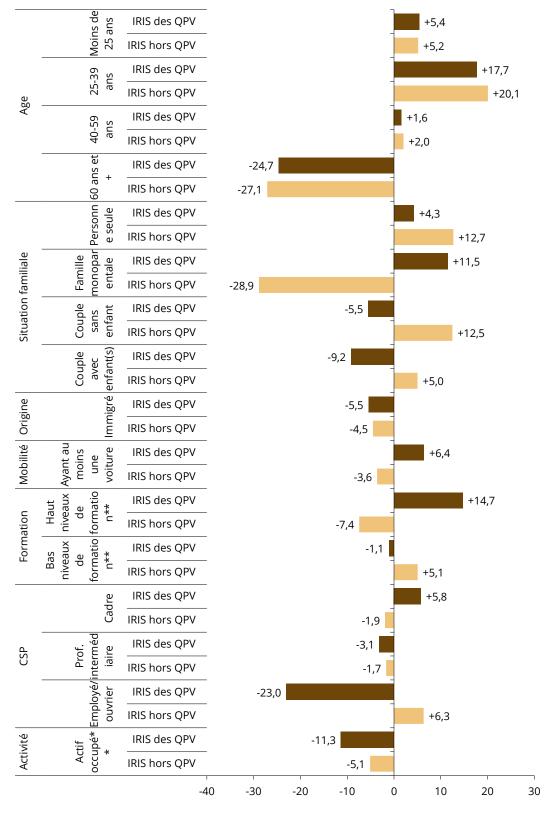
Un même territoire peut être marqué à la fois par une forte ségrégation et par un turn-over important de ses habitants. Le renouvellement de la population peut alors expliquer le maintien ou l'aggravation de la pauvreté des quartiers, sans que cela empêche les habitants quittant le quartier de connaître des trajectoires sociales ascendantes.

La mobilité transforme ainsi la structure démographique et sociale de ces quartiers, dans la mesure où ce sont naturellement les habitants les plus «fragiles» (les moins diplômés, les plus au chômage, les immigrés, les femmes élevant seules leurs enfants...) qui sont les moins mobiles. La mobilité résidentielle exerce un fort effet de sélection. Les plus fragiles ont plus de chances d'arriver en QP et de s'y maintenir. Les autres poursuivent leur trajectoire résidentielle vers d'autres quartiers.

Profil des emménagés récents (moins de 5 ans) par rapport aux ménages installés depuis 5 ans et plus

Ecart entre les emménagés récents (moins de 5 ans) et les ménages installés depuis 5 ans et plus (en point)***

Source: Insee, RP fichiers détails 2017



^{*} Iris du QP de Lodève : Centre Ville en globalité + filtre logements sociaux pour les 2 autres iris

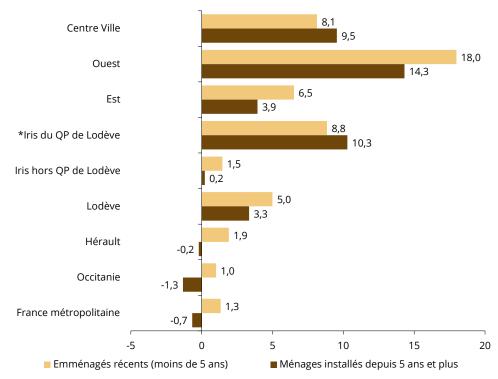
^{** 25-54} ans concernés (de haut ou de bas niveaux de formation ou actifs occupés) parmi l'ensemble des 25-54 ans

^{***} L'écart mesuré en point se calcule en réalisant la différence pour chaque variable entre la valeur des emménagés récents et celle des ménages installés dans leur logement depuis 5 ans ou plus.

Indice de fragilité des nouveaux arrivants

Indice de fragilité des nouveaux arrivants

Source: Insee fichiers détails 2017



^{*} Iris du QP de Lodève : Centre Ville en globalité + filtre logements sociaux pour les 2 autres iris

Référence nationale :

en %	Part des adulte seuls (avec ou sans enfant)	Part des immigré	Part des bas niveaux de formation	Part des inactifs ou chômeurs	Part des ménages n'ayant pas de voiture
Emménagés récents (moins de 5 ans)	51,7	13,6	14,0	21,5	23,3
Ménages installés depuis 5 ans et plus	40,8	10,0	15,6	18,2	16,5
Ensemble de la population (= Référence)	44,4	11,2	14,9	19,6	18,7

Clé de lecture

L'indice de fragilité permet d'observer les populations les plus fragiles au sein des quartiers prioritaires et des territoires de comparaison. Il permet également d'observer les différences entre le profil des nouveaux arrivants et celui des personnes déjà présentes sur le territoire.

Les indicateurs choisis pour construire cet indice sont les suivants :

- Part des adultes seuls (avec ou sans enfant),
- Part des immigrés,

- Part des 25-54 ans de bas niveaux de formation,
- Part des 25-54 ans inactifs ou chômeurs,
- Part des ménages n'ayant pas de voiture.

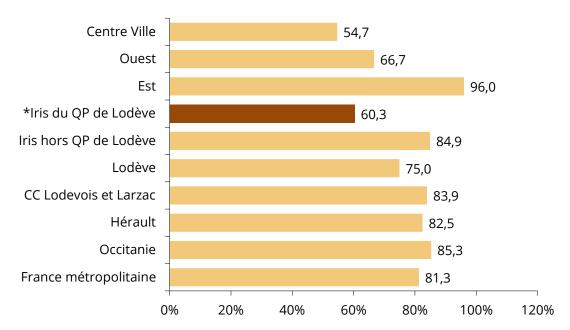
Le calcul de l'indice se base sur un écart à la moyenne nationale de chacun des indicateurs par rapport à l'ensemble de la population.

Plus l'indice est élevé, plus la population est considérée fragile. Si l'indice est négatif, cela signifie que la situation sur le territoire est meilleure qu'en moyenne nationale.

Les ménages équipés d'une voiture

Part de ménages avec au moins une voiture (%)

Source: Insee RP 2017



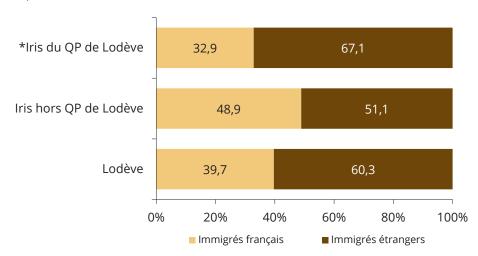
Population étrangère et immigrée

QPV - contours exacts	Part des étrar populat	Evolution en points	
	2010	2016	(2010-2016)
Lodève - Centre Ville	11,4	10,4	-1,0
QPV de l'Hérault	20,0	21,5	+1,5
Lodève	7,1	6,7	-0,4
CC Lodevois et Larzac	6,6	6,2	-0,5
QPV de l'Occitanie	0,0	20,4	+20,4
QPV de la France métropolitaine	18,6	21,8	+3,2
Hérault	56,6	6,7	-49,8
Occitanie	330,6	5,7	-324,9
France métropolitaine	6154,3	6,7	-6147,6

Source : Insee RP 2010-2016

Répartition des immigrés français et étrangers (%)

Source: Insee, RP fichiers détails 2017



^{*} Iris du QP de Lodève : Centre Ville en globalité + filtre logements sociaux pour les 2 autres iris

Clé de lecture

La question de la politique de la ville est indissociable de celle de l'immigration.

Cela s'explique par la situation sociale de ces personnes. La présence relativement plus forte des immigrés dans les logements de type HLM s'explique à travers leurs conditions socio-économiques, en lien avec les conditions d'accès au logement social. Ce facteur n'est en rien spécifique aux immigrés mais du fait qu'une grande partie d'entre eux relève de catégories socioprofessionnelles relativement pauvres (nombreux ouvriers ou personnes peu qualifiées).

La présence plus importante d'immigrés dans le logement social s'explique par la forte présence de familles immigrées et l'on sait que la taille des familles réduit les niveaux de vie à salaires équivalents.



03.

Cohésion sociale

Pauvreté & niveau de vie

Tendance nationale

Revenus et pauvreté : des quartiers en pleine crise

Le revenu annuel moyen par unité de consommation est plus de deux fois moindre dans les quartiers prioritaires que dans le reste des unités urbaines comprenant un quartier prioritaire : 13 770€ en 2018, contre 21 732€ (1). Le taux de pauvreté au seuil de 60% (soit 1 063€ en 2018) atteint 44% dans les QP, soit trois fois plus qu'en moyenne en France métropolitaine (15%).

Au cours des années 1990 et jusqu'au milieu des années 2000, la situation des quartiers prioritaires s'était sensiblement dégradée par rapport à la moyenne nationale. En revanche, entre 2005 et 2008-2009, on avait assisté à une réduction des écarts. Le taux de chômage a baissé de 20 à 18,6% entre 2005 et 2009 dans les quartiers prioritaires (alors « zones urbaines sensibles »), alors qu'il augmentait (de 8,7 à 9,2%) pour le reste des intercommunalités. Le taux de pauvreté a diminué de près de deux points entre 2006 et 2008, alors qu'il s'accroissait ailleurs.

Malheureusement, la crise de l'emploi depuis 2008 a frappé plus durement ces zones en difficulté. Entre 2008 et 2012, le taux de chômage y est passé de 16,7% à 24,2%, alors qu'il augmentait de 7,6% à 9,1% dans les autres quartiers des villes comprenant un quartier prioritaire (alors « zone urbaine sensible »).

La période des années 2015/2019 n'a pas permis de réduire les écarts tant en matière d'emploi que dans le domaine du niveau de vie des habitants.

Ces données nuancent une thèse de plus en plus répandue, selon laquelle la pauvreté et la précarité frapperaient d'abord les populations de l'habitat périurbain périphérique et des petites villes. La dégradation de la situation économique et sociale des quartiers prioritaires s'explique facilement. La crise concerne les populations les moins qualifiées, les jeunes et les populations de

nationalité étrangère qui ne peuvent prétendre aux emplois publics. Trois catégories qui, par définition, sont sur-représentées dans ces quartiers. Ce n'est pas tant le territoire en tant que tel qui a un effet, c'est surtout la faiblesse de la mixité sociale de ces territoires qui rend les difficultés encore plus grandes.

Il faut noter que depuis le début de la crise sanitaire la progression de la demande d'emploi dans les quartiers prioritaires aura été plus faible que dans beaucoup d'autres territoires. Cela s'explique notamment par la plus faible proportion d'actifs dans ces quartiers qui travaillent dans les secteurs de la restauration, du tourisme ou encore des loisirs ou de l'hôtellerie. Cela peut aussi s'expliquer par la baisse des niveaux de revenus de remplacement notamment pour les jeunes et donc leur plus grande difficulté à aller s'inscrire à pôle emploi.

Attention toutefois: les données moyennes pour l'ensemble de ces quartiers masquent aussi des écarts importants à l'intérieur de ceux-ci. Ainsi, le niveau de vie médian des 10% des quartiers prioritaires les plus pauvres s'établissait à 7 600€ contre 12 000€ pour les 10% des quartiers prioritaires les moins défavorisés (données 2012). Cependant, si les écarts existent, ils restent très réduits entre les deux groupes de territoires situés aux extrêmes.

Les conséquences de la crise sont graves dans les quartiers prioritaires. L'ampleur des difficultés et les écarts avec les autres parties des villes débouchent logiquement sur des tensions sociales. Les politiques publiques – et notamment la protection sociale – amortissent en partie le choc mais n'empêchent pas le décrochage des plus démunis.

- (1) Source : Observatoire de la politique de la ville, rapport 2019.
- (2) Plus précisément il s'agit d'unités urbaines.

Concernant le quartier politique de la ville étudié

Les contours des territoires de la politique de la ville ont été déterminés sur la base des niveaux de revenus carroyés estimés par l'Insee

Les niveaux de vie présentés dans ce document intègrent d'une part les prestations sociales et d'autre part le net de l'impôt sur le revenu (qui est donc retiré du revenu).

Il est donc tout à fait logique d'observer que ces niveaux de vie sont très faibles dans les QP avec un taux de pauvreté très nettement au-dessus de celui des autres niveaux de comparaison.

La prise en considération du contour exact des quartiers restitue un niveau de vie médian très faible. Celui-ci est de 1 811€ par mois pour l'ensemble du territoire national, de 1 494€ pour la CC Lodevois et Larzac et de 1 101€ pour le QP Centre Ville de Lodève.

Les écarts inter-quartiles sont donc plus réduits pour le QP (629€) que sur les autres territoires de comparaison (918€ pour la CC par exemple).

Dès lors, sans surprise le taux de pauvreté du QP est de 48% en 2018, bien au-delà des 25% de la CC, lui même très au-dessus de la moyenne nationale (15%).

En dehors des montants et des valeurs affichées dans les tableaux, ces données illustrent les réalités sociales des habitants des quartiers. La faiblesse des niveaux de vie met en exergue les difficultés que peuvent rencontrer les ménages qui vivent dans les quartiers de la politique de la ville. Ces difficultés mettent en évidence l'importance de l'action publique afin d'aider au maintien dans le logement, à l'accès à une couverture santé, à la poursuite des études des enfants et des jeunes, à la mobilité, Les ménages des quartiers ont un besoin renforcé de services publics afin d'accéder à l'emploi, à la formation, au logement, à un minimum de bien être en général. La tarification des services publics prend toute sa dimension dans l'analyse des données issues de ces tableaux.

L'analyse des écarts de niveaux de vie entre 2013 et 2018 des quartiers de la politique de la ville, met en évidence un accroissement des écarts avec la moyenne métropolitaine

Le niveau de vie médian du QP de Lodève, mais aussi de l'ensemble des QP de l'Hérault, ne cesse de s'écarter du revenu médian national. Les écarts se sont ainsi accrus passant de 626€ à 710€ entre 2013 et 2018. Qu'il y ait crise économique ou pas, les écarts ne cessent de progresser. La reprise économique espérée n'a pas eu les mêmes effets dans les QP que sur les autres territoires. Pour l'ensemble de la CC, les écarts par rapport au niveau national augmentent également mais plus faiblement depuis 2013 (un niveau de vie médian de 317€ inférieur à la moyenne métropolitaine en 2018, contre 294€ en 2013).

Dans les quartiers de la politique de la ville, la crise de la fin des années 2000 a plus fortement dégradé la situation financière des habitants que celle des ménages situés à l'extérieur de ceux-ci. Cette situation s'explique par la baisse importante des emplois précaires au cours de l'année 2009. Or, les intérimaires et les CDD sont proportionnellement très nombreux dans les QP. Le passage de précarité à chômage s'est traduit par une baisse nette du niveau de vie amplifiée dans les QP. Ainsi, une partie de la population est passée d'une situation de travailleur pauvre à une situation de « pauvre » tout simplement. C'est la crainte qu'il serait possible d'avoir avec la crise économique qui s'annonce. Actuellement, la mobilisation du « quoi qu'il en coûte » permet à l'économie et à l'emploi de se maintenir. L'inquiétude est de voir le chômage partiel se réduire et se transformer en chômage structurel. Dans les quartiers prioritaires, si la baisse des emplois précaires se réduit dans les années à venir (fin 2021 et 2022), la situation de 2009 pourrait alors se reproduire avec une forte baisse du niveau de vie des ménages et par conséquent un accroissement de la pauvreté.

Entre 2013 et 2018, on observe une tendance à l'augmentation des écarts de niveau de vie du 1er décile, dans une moindre mesure que pour le niveau de vie médian cependant. Les pauvres des QP sont de plus toujours plus pauvres que les pauvres du niveau national. Cette situation est due à l'accroissement important dans les QP d'une population fortement dépendante des prestations sociales et notamment du RSA. Les revenus de solidarités sont alors la source de revenu principale pour les 10% des ménages ayant le niveau de revenu le plus faible. Or, sur toute cette période, les prestations ont, en termes de montant, progressé moins vite que l'inflation. Même si ces prestations ne sont pas prises en considération dans le calcul des ressources pour cet indicateur, leur intégration ne réduirait en rien cet écart, et pourrait même l'accroître.

Ce constat interroge sur la solidarité locale qui doit alors pallier une situation de plus en plus difficile pour les habitants. La pauvreté dans la durée est bien évidemment plus difficile à vivre qu'une pauvreté passagère (pour laquelle il est encore possible de bénéficier d'une aide familiale, d'une petite épargne et surtout d'un aménagement de son logement qui est encore en bon état). Avec le temps, les situations s'aggravent, les aides ponctuelles se raréfient et les difficultés se renforcent.

L'analyse des niveaux de vie met aussi en évidence l'absence de mixité économique et donc de mixité sociale dans les quartiers

Les ménages les plus pauvres des quartiers sont plus pauvres qu'à l'extérieur mais les ménages les plus aisés sont aussi moins aisés dans les QP qu'à l'extérieur. La part des ménages «aisés» dans les QP est extrêmement faible. La mixité sociale n'existe pas dans les QP. C'est ce que montre par exemple l'analyse du troisième quartile.

L'analyse des sources de revenus communiquées par l'Insee met en évidence l'importance des revenus de l'emploi dans la composition des revenus

Ainsi, globalement en France métropolitaine, 74% des revenus des habitants proviennent de l'emploi (salaire par exemple). Cette proportion est de 52% pour les QP de l'Hérault (pareil pour le QP de Lodève). Cette similitude est sans doute surprenante, car la lecture fréquemment faite par les habitants est imprégnée de l'image d'une population dépendante des prestations, et donc majoritairement « assistée ». Or, l'analyse des sources de revenus met en évidence que les QP vivent principalement sur l'activité économique de leurs habitants. Certes 52% d'un niveau de revenu faible ne permet pas d'avoir un bon salaire, mais c'est cette activité qui permet aux territoires de la politique de la ville de vivre et non les revenus de substitution (retraites ou prestations sociales). Même si à Lodève et globalement dans la CC Lodevois et Larzac, la part des retraites et rentes dans le revenu est élevée : 29% dans le QP, 36% à Lodève et 35% dans la CC contre 28% en moyenne nationale.

Les prestations sociales sont beaucoup plus importantes dans le QP que dans les autres territoires (24% contre 9% pour la CC), en outre le montant des retraites y est plus faible. En montant même, les revenus de redistribution (retraites et prestations sociales cumulés) y sont moins élevés. Ainsi, concernant le niveau de vie médian, pour la CC, l'effort social de la nation en direction des ménages est de 665€ en moyenne (137€ de prestations sociales et 527€ de retraite) contre 581€ pour le quartier prioritaire de Lodève (260€ de prestations sociales et 321€ de retraite).

Les données de la Caf concernant la dépendance aux prestations mettent en évidence que 43% des allocataires du QP de Lodève perçoivent plus de la moitié de leurs revenus de la part de la Caf contre 30% pour l'ensemble de la CC.

De même 34% des ménages du QP ont un revenu qui provient d'un des minima sociaux versés par la Caf. Ce taux est de 18% pour la CC. Ce taux ne cesse de s'accroître. Il révèle une situation difficile où se croisent handicap et difficultés sociales. L'AAH est pour un grand nombre de bénéficiaires du RSA un des motifs de sortie du revenu de solidarité active. La fragilité des habitants est aussi liée à cette réalité.

La proportion d'allocataires bénéficiant d'une aide au logement est bien évidemment très forte dans le QP. 74% des allocataires en bénéficient

contre 55% pour l'ensemble de la CC. Cette dépendance aux prestations sociales met en évidence l'importance du pouvoir d'achat offert par ces prestations puisqu'il s'agit d'une part non négligeable de l'équilibre économique des territoires. La baisse des prestations sociales a un impact économique plus fort dans les QP que dans les autres territoires. La politique de la ville a un pilier économique. Or, une grande partie de l'activité économique dans les quartiers est au service des habitants (services d'entretien de logement, construction, restauration, commerces, services de proximité ...). Dès lors, une baisse de pouvoir d'achat des habitants a un effet fort sur les activités économiques des territoires.

Ces quelques analyses mettent en évidence l'importance du regard sur l'accès au droit commun des habitants des OP

En théorie, l'intervention publique devrait être beaucoup plus forte dans les QP. L'enjeu de l'évaluation des contrats de ville est bien évidemment de mesurer cet écart d'investissement. Il faut que soit pris en considération le recours au service public des collectivités locales (modes de garde, restauration scolaire, périscolaire, accès à la culture, aux loisirs, aux sports, aides des CCAS,...) mais aussi celui de l'État (accès aux aides de l'État, scolarité des enfants, protection, emplois aidés, ...).

Dispersion des niveaux de vie

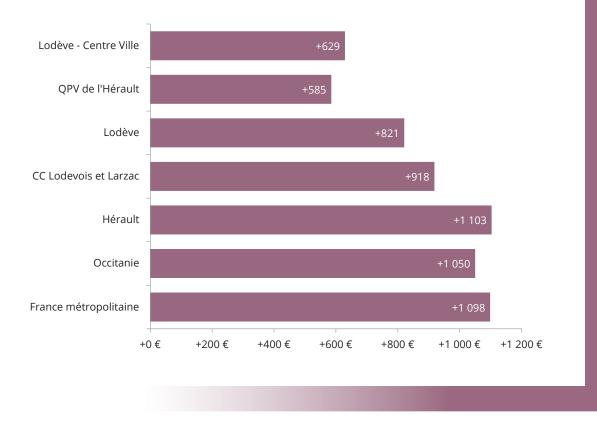
Dans les quartiers :

QPV - contours exacts		eaux de vie 2 auvreté à 60		Niveaux de vie 2013 (seuil de pauvreté à 60% : 1 000€)		
.	1er Quartile	Médiane	3ème Quartile	1er Quartile	Médiane	3ème Quartile
Lodève - Centre Ville	859	1 101	1 488	777	1 056	1 407
QPV de l'Hérault	822	1 058	1 407	752	1 003	1 334
Lodève	1 018	1 380	1 838	940	1 312	1 737
CC Lodevois et Larzac	1 084	1 494	2 003	1 016	1 388	1 841
Hérault	1 197	1 694	2 300	1 114	1 564	2 138
Occitanie	1 254	1 728	2 304	1 168	1 606	2 161
France métropolitaine	1 325	1 811	2 423	1 234	1 682	2 276

Source: Insee, Filosofi 2013 et 2018

Ecart inter-quartiles des niveaux de vie (en euros)

Source: Insee, Filosofi 2018



Clé de lecture

Les écarts entre les territoires prioritaires concernant le niveau de vie sont toujours très importants. Ils sont bien évidemment la conséquence des différents indicateurs présentés précédemment, notamment le taux de chômage, la structure familiale (avec la prépondérance des personnes seules et des familles monoparentales),

la part des emplois précaires, les catégories socioprofessionnelles ainsi que le temps partiel.

L'analyse par niveau de vie est une analyse pertinente et intéressante. Il est ainsi intéressant d'approcher les écarts qui existent entre les Iris des quartiers de la politique de la ville et les autres quartiers.

Population pauvre & taux de pauvreté

Dans les quartiers :

	Seı			
ON/	en 2018	: 1 063€	en 2013 : 1 000€	Evolution du taux de pauvreté
QPV - contours exacts	Population sous le seuil de pauvreté*	Taux de pauvreté (%)	Taux de pauvreté (%)	2013-2018 (en points)
Lodève - Centre Ville	1 447	47,9	46,0	+1,9
QPV de l'Hérault	55 168	54,0	51,2	+2,8
Lodève	2 232	30,0	29,2	+0,8
CC Lodevois et Larzac	3 700	25,3	24,6	+0,7
QPV de la France métropolitaine	2 112 380	43,5	44,0	-0,5
Hérault	225 544	19,7	19,6	+0,1
Occitanie	1 005 358	17,2	17,0	+0,2
France métropolitaine	9 437 313	14,6	14,5	+0,1
* Estimations ©Compas			Source : Insee, I	Filosofi 2013 et 2018

^{*} Estimations ©Compas

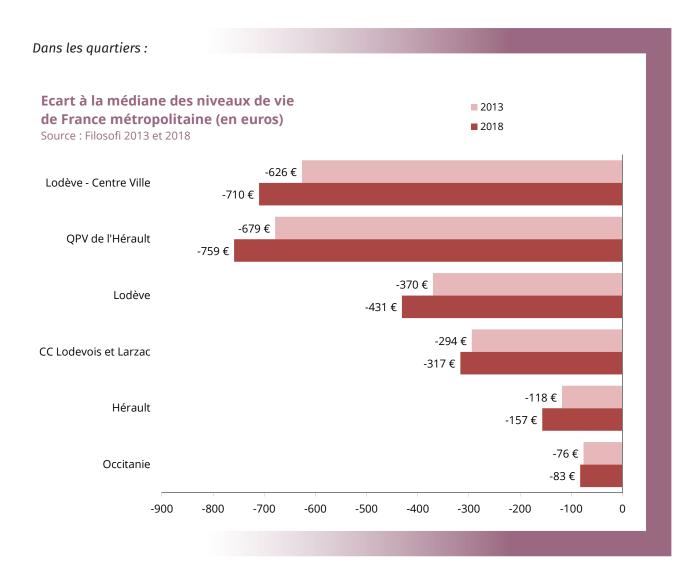
Clé de lecture

Le taux de pauvreté permet d'approcher la part des ménages les plus fragiles résidant sur le territoire: ceux dont les niveaux de ressources disponibles (par unité de consommation) sont inférieures au seuil de pauvreté.

Sur les quartiers prioritaires les taux de pauvreté sont élevés et traduisent par conséquent des besoins sociaux importants, et en particulier des besoins financiers des ménages.

Le taux de pauvreté tient compte à la fois des revenus des ménages et des revenus liés aux prestations sociales.

Évolution des écarts du niveau de vie médian



Clé de lecture

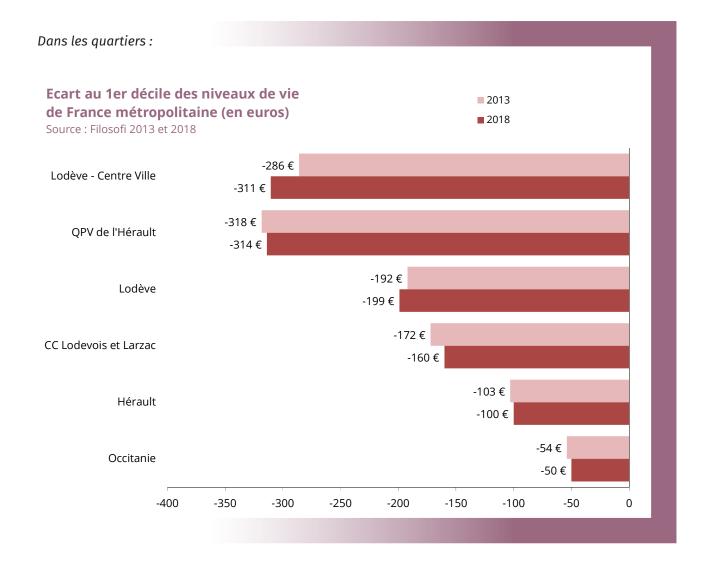
Si les territoires prioritaires présentent des niveaux de revenus bien inférieurs à la moyenne métropolitaine, l'évolution des niveaux de revenus déclarés a le plus souvent été plus lente que sur les territoires les plus riches.

D'une manière générale on observe que les évolutions de revenus les plus importantes se retrouvent chez les populations aux revenus les plus élevés, mais également, et par conséquent, sur les territoires les plus riches.

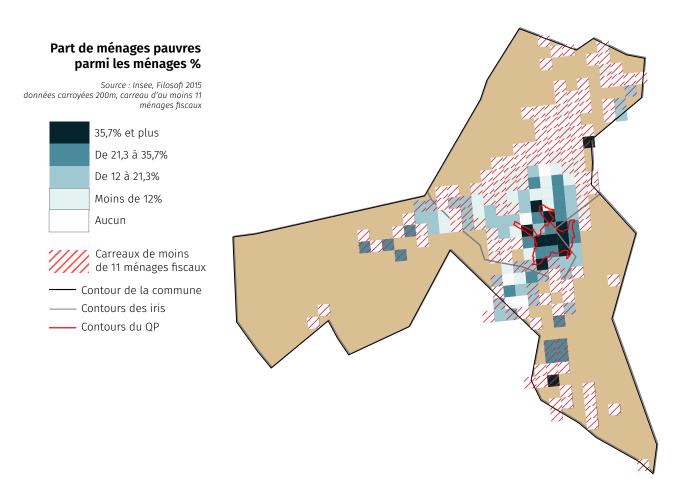
Si les revenus des ménages vivant sur les territoires les plus pauvres évoluent positivement, ils augmentent le plus souvent moins vite que sur les autres quartiers.

Par ailleurs sur certains quartiers, et pour les ménages les plus pauvres, une diminution des revenus déclarés peut parfois être observée.

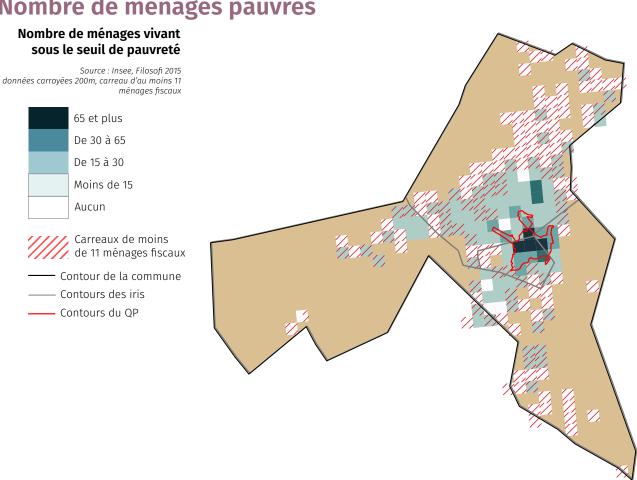
Évolution des écarts du 1er décile



Part des ménages pauvres



Nombre de ménages pauvres



Sources de revenus

Dans les quartiers :

Les composantes du revenu disponible (%)						
QPV - contours exacts	revenus d'activités*	retraites, rentes	revenus du patrimoine	ensemble des prestations sociales	impôts	
Lodève - Centre Ville	52,3	29,2	4,7	23,6	-9,8	
QPV de l'Hérault	52,3	23,1	3,9	29,8	-9,2	
Lodève	56,4	36,1	7,9	12,4	-12,8	
CC Lodevois et Larzac	60,0	35,3	8,9	9,2	-13,4	
Hérault	67,8	31,7	10,3	6,9	-16,7	
Occitanie	68,1	31,6	9,8	6,4	-15,9	
France métropolitaine	73,6	28,4	9,9	5,4	-17,3	

^{*} revenus d'activités (salariées et non salariées), y compris indemnités de chômage

Source: Insee, Filosofi 2018

	Estin	Estimation du montant dans le niveau de vie médian (en euros)						
QPV - contours exacts	revenus d'activités*	retraites, rentes	revenus du patrimoine	ensemble des prestations sociales	impôts			
Lodève - Centre Ville	576	321	52	260	-108			
QPV de l'Hérault	553	244	41	315	-97			
Lodève	778	498	109	171	-177			
La CC Lodevois et Larzac	897	527	133	137	-200			
L' Hérault	1 149	537	174	117	-283			
L' Occitanie	1 177	546	169	111	-275			
La France métropolitaine	1 333	514	179	98	-313			

^{*} revenus d'activités (salariées et non salariées), y compris indemnités de chômage

Source : Insee, Filosofi 2018

Clé de lecture

La part des salaires dans les revenus des ménages est souvent plus importante dans les QP que dans les autres territoires. Cela est le fait d'une combinaison de plusieurs facteurs : la population comprend moins de personnes très âgées. La part des retraites dans les revenus des habitants est donc plus faible. La part des revenus liés à l'emploi est plus importante dans les quartiers mais le niveau de salaire de référence est beaucoup plus faible.

Ménages et population sous le seuil de bas revenus Caf

Dans les quartiers :

	Allocataires à	ı bas revenus	Personnes vivant dans les ménages à bas revenus		
QPV - contours exacts		Part parmi les		Part parmi les	
	Nombre	allocataires Caf	Nombre	personnes couvertes	
		(%)		par la Caf (%)	
Lodève - Centre Ville	609	50,0	1 179	53,5	
QP de l'Hérault	20 411	50,8	50 051	59,6	
Lodève	989	44,1	2 011	44,4	
CC Lodevois et Larzac	1 455	40,8	2 992	38,8	
Hérault	96 911	33,3	205 954	33,1	

Source : Caf de l'Hérault 2019

	Nombre d'enfants	Enfants mineurs vivant dans une famille à bas revenus après prestations			
QPV - contours exacts	mineurs - (moins de 18 ans) couverts par la Caf	Nombre	Part parmi les mineurs couverts par la Caf (%)		
Lodève - Centre Ville	669	433	64,7		
QP de l'Hérault	29 011	22 343	77,0		
Lodève	1 507	779	51,7		
CC Lodevois et Larzac	2 713	1 168	43,1		
Hérault	214 170	81 830	38,2		
		Source : Cat	f de l'Hérault 2019		

56

Prestations sociales versées par la Caf & dépendance

Dans les quartiers:

OPV - contours exacts	Allocataires des minima	Taux de couverture	Evolution 2	2016-2019		res selon tation		nages couverts estation (%)
QFV - COILCOURS EXACES	sociaux 2019	des ménages (%)	Effectif		AAH	RSA Socle	ААН	RSA Socle
Lodève - Centre Ville	510	33,8	+48	10,4	174	336	11,5	22,2
QPV de l'Hérault	15 844	34,8	+191	1,2	5 593	10 251	12,3	22,5
Lodève	825	25,0	+126	18,0	317	508	9,6	15,4
CC Lodevois et Larzac	1 150	17,7	+161	16,3	456	694	7,0	10,7
Hérault	66 700	12,7	+2 231	3,5	26 345	40 355	5,0	7,7
Occitanie	310 329	11,7	+10 148	3,4	124 816	185 513	4,7	7,0
France métropolitaine	2 786 304	9,8	+67 631	2,5	1 116 242	1 670 062	3,9	5,9

^{*} Estimations ©Compas

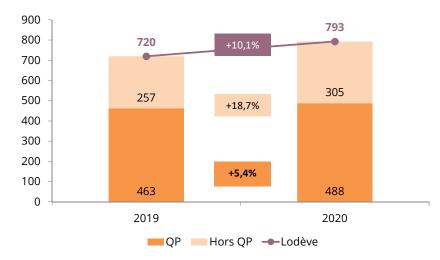
Source : Cnaf 2019 & Insee RP 2016

QPV - contours exacts	Nombre d'allocataires CAF	Allocataires doi constitué à pl prestatior	us de 50% de	Allocataires don constitué à 100% socia	de prestations
		effectifs		effectifs	
Lodève - Centre Ville	1 221	523	42,8	350	28,7
QPV de l'Hérault	39 733	17 485	44,0	11 228	28,3
Lodève	2 254	786	34,9	508	22,5
CC Lodevois et Larzac	3 577	1 070	29,9	652	18,2
Hérault	291 446	71 402	24,5	41 907	14,4
Occitanie	1 313 775	316 066	24,1	184 970	14,1
France métropolitaine	13 229 555	2 645 895	20,0	1 514 859	11,5

Source : Cnaf 2019

Evolution du nombre de bénéficiaires du RSA

Source : Conseil Départemental Hérault 2019-2020



Clé de lecture

Logiquement, les populations des quartiers les moins favorisés reçoivent plus souvent un soutien de la CAF, la majeure partie des prestations étant soumises à des conditions de ressources.

Les ménages bénéficiaires des minima sociaux (RSA socle et AAH) sont très fréquemment (quasi exclusivement) fortement dépendants des prestations CAF.

Depuis la mise en place du RSA en 2009, l'obtention de la CMU-C puis C2S n'était pas automatiquement obtenue après le bénéfice du RSA. C'est à présent le cas, les allocataires du RSA bénéficient automatiquement de la complémentaire solidarité santé, l'Assurance Maladie se charge de vérifier que le RSA est toujours perçu par le bénéficiaire, diminuant ainsi les cas de non recours.

Allocataires d'allocation logement

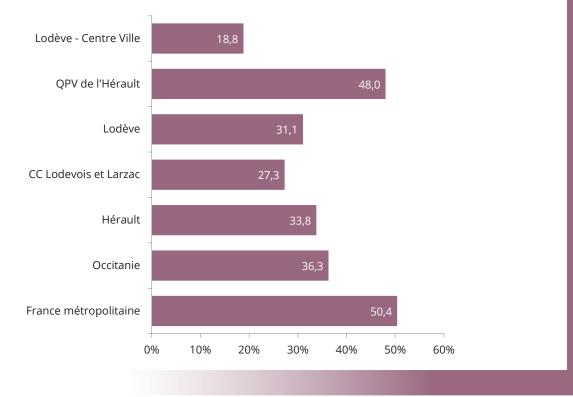
Dans les quartiers :

QPV - contours exacts	Nombre d'allocataires CAF —		oercevant une logement
	u anocatanes CAI	effectifs	%
Lodève - Centre Ville	1 221	903	74,0
QPV de l'Hérault	39 733	30 103	75,8
Lodève	2 254	1 416	62,8
CC Lodevois et Larzac	3 577	1 957	54,7
Hérault	291 446	150 353	51,6
Occitanie	1 313 775	624 156	47,5
France métropolitaine	13 229 555	5 707 436	43,1

Source: Cnaf 2019

Part des allocataires percevant l'APL parmi les allocataires percevant une allocation logement (%)





210 bénéficiaires du FSL
(Fonds de solidarité pour le logement) en
2020, soit 3% des habitants de Lodève,
comme en 2019

Source : Conseil Départemental de l'Hérault - BO requête iodas - FSI STAT annuelles 2020 & Insee RP 2017



03.

Cohésion sociale

Enfance & éducation

Tendance nationale

Mieux formés, mais toujours inégaux

Comment mesurer la réussite éducative[1] des jeunes des quartiers prioritaires ? D'une manière générale le niveau de formation s'élève en France. Au début des années 1980, un quart des générations accédait au niveau du bac, contre plus des trois quarts aujourd'hui. Entre le milieu des années 1980 et la fin des années 2000, la durée moyenne de scolarisation a progressé de 17 à 18,6 ans. Cet allongement a été particulièrement important chez les filles qui ont rattrapé les garçons, même si leurs diplômes restent différenciés.

Cette progression cache des progrès dans certaines matières (les technologies, les langues notamment) et des reculs (en orthographe). Et si le niveau s'est accru, les qualifications requises par le marché du travail aussi. De plus en plus de métiers requièrent des savoirs formels complexes et, en période de chômage, les entreprises sont de plus en plus exigeantes.

La situation des quartiers de la politique de la ville est particulière. Ils ont eux aussi profité de l'investissement scolaire réalisé par la France, mais le niveau des difficultés y est bien supérieur. Par définition, ces territoires rassemblent les populations les plus modestes : les deux tiers des élèves sont issus de milieux défavorisés (ouvriers et employés principalement)[2]. Parmi les personnes non-scolarisées de 15 ans et plus, les trois quarts des habitants des quartiers prioritaires ont un niveau inférieur au bac, contre 55% pour le reste des villes qui comprennent au moins un quartier prioritaire (données 2017). 22% des élèves de quartiers prioritaires entrant en sixième ont déjà redoublé au moins une fois, contre 12% hors de ces territoires (données 2011).

Ces données reflètent les inégalités sociales face à l'école : les niveaux de diplôme et de ressources monétaires des parents ne sont pas identiques. Les écarts sont accentués par le système scolaire français, très académique et théorique. La situation des établissements de ces quartiers est souvent caricaturée, mais il n'en demeure pas moins que la rotation plus grande des enseignants –

dans les établissements les plus difficiles – n'est pas favorable aux élèves. Les jeunes des quartiers sensibles sont surtout victimes d'un effet de groupe : la faible mixité sociale concentre des difficultés dans les classes.

La réussite éducative au sens large dépend en réalité de bien des facteurs, dont une partie ne se joue pas à l'école. Niveau de langage, loisirs, pratiques culturelles, vacances, sociabilité, niveaux de vie, état de santé : bien des éléments, qui se complètent, influencent le destin des individus. Le fait d'avoir un réseau social étendu, par exemple, est souvent un complément fort utile au titre scolaire pour s'ouvrir les portes de l'emploi. Avoir un contact avec la culture scolaire hors de l'école (livres, musées, monuments, etc.) donne un sens concret au savoir enseigné par les professeurs, essentiel pour réussir, ce que tous les jeunes n'ont pas à leur disposition.

La réussite éducative dépend enfin des moyens complémentaires d'insertion, hors du système de formation initiale. Dans une période de chômage de masse, on assiste à une forme d'inflation des titres, qui se dévalorisent globalement. Une partie des diplômés est « déclassée », et ceux qui n'ont aucun diplôme se retrouvent au bout de la file d'attente, avec d'énormes difficultés à s'insérer sur le marché du travail. Certains vont s'appuyer sur des réseaux familiaux, d'amis, ou s'inscrivent dans des dispositifs existants (Pôle emploi, mission locale, école de la 2ème chance notamment). Mais d'autres sont beaucoup moins visibles et «galèrent ». Nombre d'entre eux habitent dans les quartiers prioritaires et vivent avec une grande amertume - quand il ne s'agit pas d'un sentiment de rejet - leur intégration dans l'univers professionnel.

Enfin, il ne faut pas confondre quartiers et territoires de l'éducation prioritaire. Un tiers des jeunes des quartiers politique de la ville n'étudie pas dans un établissement prioritaire. Inversement, les établissements situés dans les quartiers de l'éducation prioritaire n'accueillent pas seulement des élèves de ce type de quartier : ils recrutent plus largement.

[1] Nous définissons la réussite éducative au sens large, comme un ensemble de compétences qui garantissent l'autonomie. Elle est liée au niveau de diplôme, mais ne s'y résume pas. A ne pas confondre avec les programmes de réussite éducative du système scolaire.

[2] Rapport 2013 de l'Onzus.

Concernant le quartier politique de la ville étudié

La formation est essentielle dans notre monde et notre environnement numérique où tous les métiers sont fortement imprégnés des nouvelles technologies. Elle est alors un atout pour l'ensemble des jeunes et des adultes en situation de recherche d'emploi ou d'évolution professionnelle. La plus forte capacité des jeunes à maîtriser les outils informatiques et les nouvelles technologies devrait leur donner un avantage au regard des autres générations. Si cela fonctionne pour de nombreux jeunes, manifestement, les équilibres entre générations ne se font pas au profit des plus jeunes.

Si les jeunes maîtrisent mieux l'outil informatique que leurs aînés cela ne se traduit pas par une redistribution des revenus à leur avantage. Bien que plus compétents dans beaucoup de domaines, ils ont un niveau de vie très faible. Il faut aussi noter que chaque année, dans le cadre de la journée citoyenneté défense, entre 11% et 13% des jeunes ont des difficultés à comprendre un texte simple. Pour ces jeunes, l'insertion dans le marché du travail sera très difficile. La réussite scolaire des jeunes est encore plus importante actuellement qu'elle ne l'était il y a vingt ans.

Dans les quartiers de la politique de la ville, la question de la réussite scolaire des enfants et des jeunes est sans doute la priorité principale

Les écarts avec les autres territoires restent souvent très importants. De nombreuses études et travaux insistent sur l'importance de la mixité sociale dans les établissements de l'éducation nationale afin de favoriser le parcours scolaire des jeunes.

Des études mettent en évidence que le redoublement des enfants avant l'entrée en 6ème est plus fréquent dans les territoires prioritaires : «lorsqu'ils habitent dans un QP, ils sont plus fréquemment en situation de retard scolaire à leur entrée en 6ème que les autres collégiens de la même position sociale, mais ils n'ont pas plus de risques de redoubler en cours de collège. Les élèves des QP rencontrent vraisemblablement des difficultés spécifiques. [...] Mais au-delà de ce lien, le fait d'habiter un QP augmente la probabilité de suivre une filière professionnelle, une fois pris en compte le milieu social d'origine.».

Ces études font aussi apparaître que les collégiens des grands quartiers de la politique de la ville ont une réussite au brevet scolaire (à situation sociale comparable) plus faible que les jeunes des QP qui vivent dans de petits quartiers de la politique de la ville (en nombre d'habitants). Il s'agirait ici d'un effet lié à l'absence de brassage social dans les collèges. Les jeunes des grands quartiers étudient dans des établissements dont le périmètre de recrutement se limite au QP. A l'opposé quand les QP ont peu d'habitants, les collèges sont plus mixtes et les réussites scolaires meilleures.

Les jeunes sont alors « tirés par le haut » en présence d'autres enfants ou jeunes qui vivent dans des situations familiales et urbaines différentes. Les tableaux contenus dans les pages qui suivent confortent cette réalité. Ainsi, 40% des jeunes de 15-24 ans dans la CC Lodevois et Larzac ne poursuivent plus d'études. C'est le cas de 49% des jeunes du QP de Lodève. En général, les jeunes du QP ayant arrêté leurs études sont plus fréquemment des jeunes sans diplôme. Ce n'est pas le cas à Lodève, où 13% des jeunes de 16-24 ans non scolarisés sont sans diplôme dans les iris du QP contre 18% dans les autres quartiers de la commune. Il y a dans les iris du QP de Lodève, 40 non diplômés ayant cessé leurs études, contre 60 dans les autres iris de Lodève. La situation était cependant inverse n 2012. Le décrochage scolaire précoce est très important dans les QP. Cela reste l'un des enjeux futurs de la politique de la ville au travers du prisme « formation », mais aussi dans les relations avec l'Éducation Nationale qui dispose d'une plateforme de lutte contre le décrochage scolaire. Cette analyse met en évidence l'une des origines de « l'effet quartier » : habiter un quartier de la politique de la ville amplifie les difficultés de réussite scolaire pour les jeunes.

Afin de mieux appréhender les besoins des enfants et de compléter cette analyse sur les parcours éducatifs, le Compas a travaillé sur la création d'un «indice de fragilité des enfants» ©Compas

Dans le cadre de la politique de la ville, cet indicateur composite a deux intérêts particuliers : le premier est bien de recentrer les enjeux principaux de l'action des politiques publiques sur les questions éducatives (parentalité, réussite scolaire, accès aux soins, accès aux politiques publiques des enfants des QP), le second est d'accompagner les professionnels des Contrats de Réussite Éducative dans la définition des enjeux territoriaux.

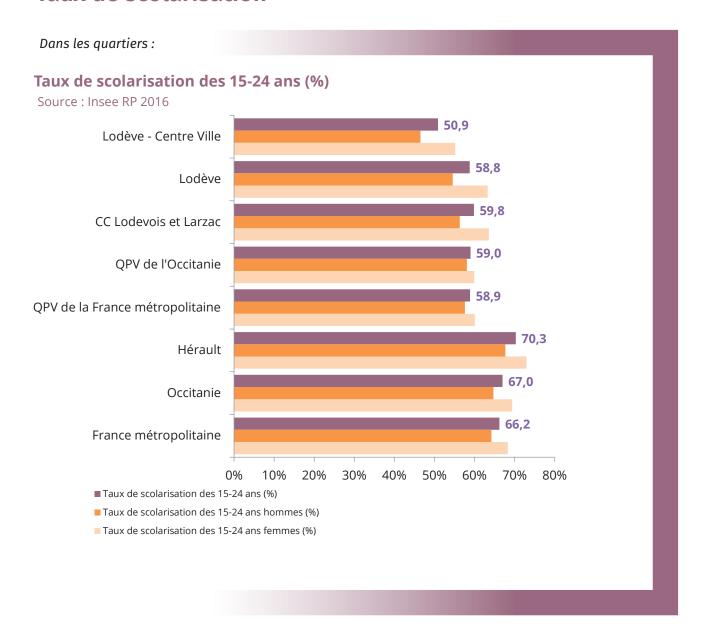
Pour définir cet indice@Compas, il a été retenu 7 indicateurs principaux de fragilité, tels que la situation familiale du ménage (structure de la famille, nombre d'enfants, ...), la situation socioprofessionnelle des parents (activité des parents, chômage, niveaux de formation, ...), l'environnement de l'enfant (rapport entre nombre de pièces et taille de la famille, type de logement, mixité sociale). Ces 7 indicateurs ne posent pas nécessairement un problème à l'enfant et à sa réussite éducative s'ils ne se cumulent pas les uns avec les autres. Ainsi, une grande fratrie ou une situation de monoparentalité ne représentent pas un facteur de risque à eux seuls. Mais c'est le cumul de ces fragilités qui finit par poser «problème». C'est pourquoi, il a été fait le choix de retenir la notion de fragilité si 4 des 7 indicateurs présentent une situation de difficulté. Ainsi, un indicateur caractérisant une grande famille, dans un petit logement avec un seul parent et sans emploi dans le ménage va signifier «une fragilité» pour l'enfant.

Cet indice©Compas a été testé notamment dans le cadre d'évaluation de contrats de réussite éducative et a été ainsi «validé» et «commenté» à de nombreuses reprises. Il concerne systématiquement plus d'enfants dans les QP qu'ailleurs.

40% des enfants sont considérés comme vulnérables dans le QP de Lodève contre 1% hors QP. Il y a donc une sur-représentation des enfants fragiles dans les quartiers de la politique de la ville. Ce constat justifie en lui-même la nécessité d'agir dans les quartiers en direction des enfants et de leur accès à l'éducation (au sens large).

L'enfance et l'éducation sont certainement la porte d'entrée d'actions prioritaires à développer sur l'ensemble des QP. L'ampleur des besoins rend nécessaire une action forte, volontariste, mais aussi coordonnée de tous les acteurs (Caf, Ville, Métropole Éducation Nationale, secteur associatif, ...) afin que ces inégalités de départ puissent être compensées par des politiques publiques et actions fortes.

Taux de scolarisation



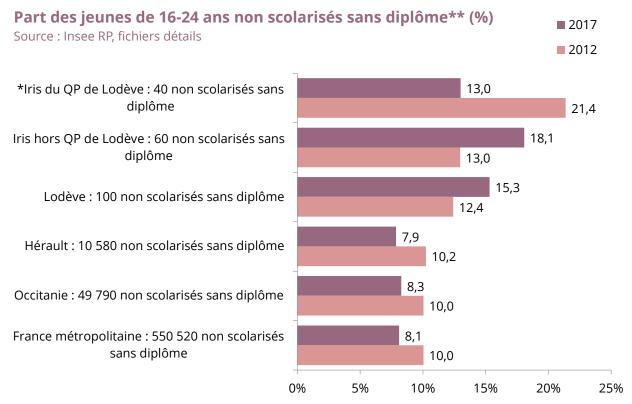
Clé de lecture

Les jeunes habitant les territoires prioritaires sont plus souvent non scolarisés que les autres, l'écart s'accentuant avec l'âge des jeunes (notamment après 20 ans). La non scolarisation est davantage marquée chez les hommes que les femmes. Les effets de découragement, le sentiment de l'inutilité du diplôme pour l'accès à l'emploi expliquent sans doute pour partie cette situation. Moins formés, leurs chances pour prendre leur indépendance vis-à-vis de leur famille et de s'autonomiser en sont réduites.

Parmi les jeunes non scolarisés des territoires prioritaires, il y a davantage de jeunes à être

sortis du système scolaire de manière précoce, c'est-à-dire sans avoir terminé avec succès une formation secondaire du second cycle (BEP, CAP ou baccalauréat). En règle générale, les sorties précoces du système éducatif résultent d'un décrochage scolaire progressif qui commence bien souvent dès le primaire. Une partie de ces jeunes sont repérés et accompagnés (les Missions Locales touchent davantage de jeunes au sein des quartiers prioritaires), tandis que d'autres sont inconnus des acteurs de l'éducation, de la formation ou du social, et sans projet d'insertion professionnelle. Données uniquement disponibles pour les 15-24 à partir de 2016.

Formation



^{**} bas niveau de formation (<= brevet des collèges)

^{*} Iris du QP de Lodève : Centre Ville en globalité + filtre logements sociaux pour les 2 autres iris

Les collégiens

Dans les quartiers :

QPV - contours exacts	Nb de collégiens scolarisés	Répartition des collégiens selon le type d'établissement (en %)			Part des collégiens en	
		public*	privé	REP / REP+	SEGPA, ULIS ou UPE2A (en %)	
Lodève - Centre Ville	143	nd	nd	nd	15,4	
QPV de l'Hérault	6 259	34,7	8,8	56,5	12,5	
Lodève	380	nd	5,0	nd	9,5	
CC Lodevois et Larzac	728	nd	5,9	nd	6,5	
QPV de la France métropolitaine	286 865	29,8	9,8	60,3	9,5	
Hérault	21 067	50,0	21,9	28,1	7,5	

^{*} hors REP / REP+

Source: Ministère de l'Education Nationale, Depp 2017

60% des collégiens fréquentant un établissement REP/REP+ du département habitent au sein d'un QP (Estimations©Compas)

Clé de lecture

La nouvelle politique d'éducation prioritaire se fonde sur une carte plus juste des réseaux composés d'un collège et des écoles du secteur accueillant le même public :

Deux types de réseaux ont été identifiés :

- les **REP**+ qui concernent les quartiers ou les secteurs isolés connaissant les plus grandes concentrations de difficultés sociales ayant des incidences fortes sur la réussite scolaire, - les **REP**, plus mixtes socialement, qui rencontrent des difficultés sociales plus significatives que celles des collèges et écoles situés hors de l'éducation prioritaire.

Tous les réseaux d'éducation prioritaire construisent un projet fondé sur le référentiel de l'éducation prioritaire qui prend en compte l'ensemble des facteurs contribuant à la réussite des élèves et offre un cadre structurant permettant aux personnels d'exercer leur liberté pédagogique en s'appuyant sur des repères solides et fiables.

Concernant les sigles de formations :

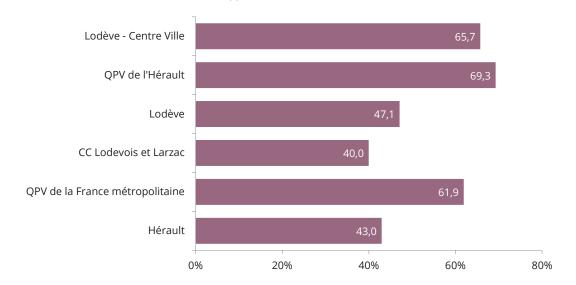
- **SEGPA**: Sections d'Enseignement Général et Professionnel Adapté. Ces sections du premier cycle de l'enseignement secondaire accueillent des élèves présentant des difficultés d'apprentissage graves et durables. Ces élèves ne maîtrisent pas les connaissances et compétences attendues à la fin de l'école primaire.
- **ULIS**: Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire Les unités localisées pour l'inclusion scolaire concernent le premier comme le second degré: ULIS-école, ULIS-collège, ULIS-lycée, ULIS-lycée professionnel. L'inclusion des élèves en situation de handicap est renforcée, en fonction de leurs besoins, au sein des classes ordinaires.
- **UPE2A**: Unité Pédagogique pour Élèves Allophones Arrivants. Dénomination générique commune à toutes les structures spécifiques de scolarisation des élèves arrivants ayant une autre langue première que le français.

Les collégiens

Dans les quartiers :

Part des élèves boursiers au collège (en %)

Source : Ministère de l'Education Nationale, Depp 2017



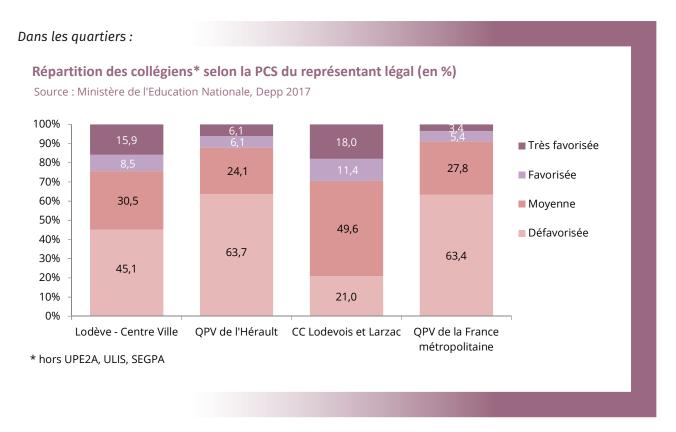
QPV - contours exacts	Nb de collégiens	Part des retards* en 3ème (en %)		Nb de collégiens	Part des retards* en 6ème (en %)	
	scolarisés en 3ème	Total	Filles	scolarisés ⁻ en 6ème	Total	Filles
Lodève - Centre Ville	17	35,3	nd	35	nd	nd
QPV de l'Hérault	1 019	22,4	26,2	1 401	11,8	11,4
Lodève	65	nd	nd	92	nd	nd
CC Lodevois et Larzac	127	10,2	11,3	157	6,4	nd
QPV de la France métropolitaine	54 367	18,2	11,9	66 578	11,0	6,8
Hérault**	4 173	14,5	13,5	5 070	6,5	5,9

^{*} hors UPE2A, ULIS, SEGPA

Source : Ministère de l'Education Nationale, Depp 2017

^{**} Donnée partielle correspondant à la somme des communes ayant un QPV

Les collégiens



Clé de lecture

Les 4 regroupements de la nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles ont été définis par la DEPP :

- Catégorie très favorisée : Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus, cadres et professions intellectuelles supérieures, instituteurs.
- Catégorie favorisée : Professions intermédiaires (sauf instituteurs) , retraités cadres et des professions intermédiaires.
- Catégorie moyenne : Agriculteurs exploitants, artisans et commerçants (et retraités correspondants), employés.
- Catégorie défavorisée : Ouvriers, retraités ouvriers et employés, chômeurs n'ayant jamais travaillé, personnes sans activité professionnelle.

Les lycéens

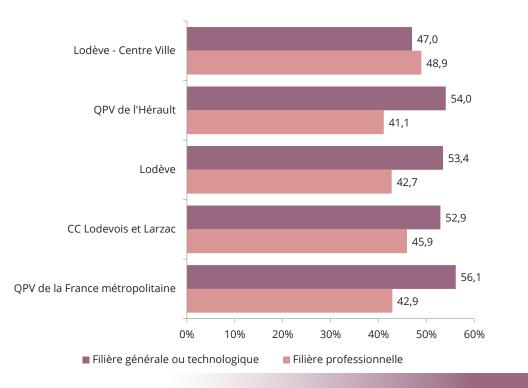
Dans les quartiers :

QPV - contours exacts	Nb de lycéens scolarisés	Répartition des lycéens selon la filière (en %)			
		générale ou technologique - public -	générale ou technologique - privé -	professionnelle	
Lodève - Centre Ville	113	58,4	nd	41,6	
QPV de l'Hérault	3 681	54,3	3,7	42,0	
Lodève	299	61,2	2,0	36,8	
CC Lodevois et Larzac	535	65,6	2,2	32,1	
QPV de la France métropolitaine	182 639	50,7	4,2	45,1	

Source : Ministère de l'Education Nationale, Depp 2017

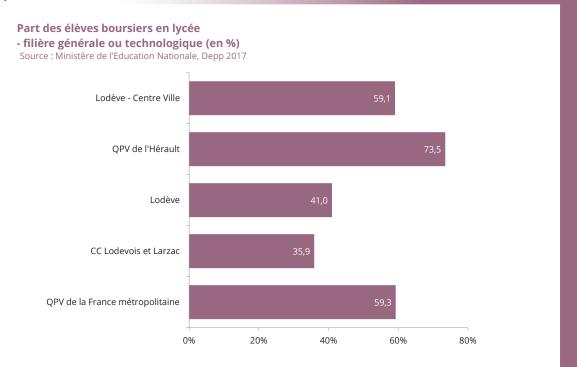
Part des filles parmi les lycéens selon la filière (en %)

Source : Ministère de l'Education Nationale, Depp 2017



Les lycéens boursiers et en retard

Dans les quartiers :



QPV - contours exacts	Nb de lycéens scolarisés en <u> </u> terminale	Part des retards en terminale (en %)		
		Total	Filles	
Lodève - Centre Ville	37	18,9	nd	
QPV de l'Hérault	1 057	42,6	35,4	
Lodève	97	14,4	nd	
CC Lodevois et Larzac	175	24,0	20,9	
QPV de la France métropolitaine	51 516	36,0	28,5	
Hérault**	4 569	33,0	29,0	

Source : Ministère de l'Education Nationale, Depp 2017

Pour 100 collégiens en 3ème :

• 95 sont en terminale pour ceux vivant en QP

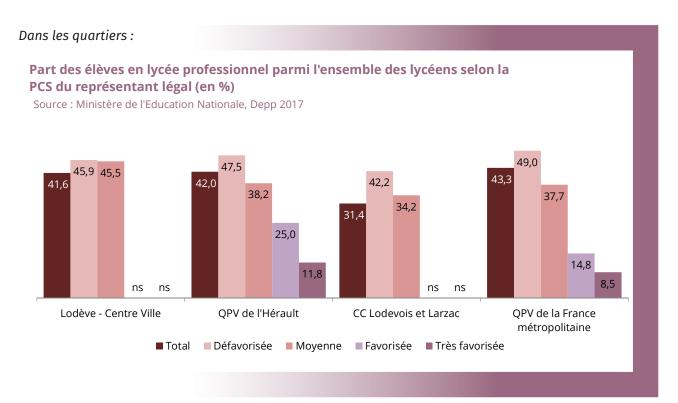
et

• 109 en moyenne pour le département

(Estimations©Compas)

^{**} Donnée partielle correspondant à la somme des communes ayant un QPV

Les lycéens



Clé de lecture

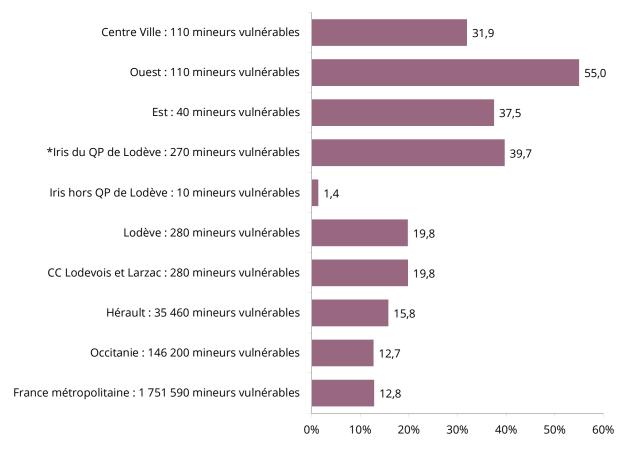
Les 4 regroupements de la nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles ont été définis par la DEPP :

- Catégorie très favorisée : Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus, cadres et professions intellectuelles supérieures, instituteurs.
- Catégorie favorisée : Professions intermédiaires (sauf instituteurs) , retraités cadres et des professions intermédiaires.
- Catégorie moyenne : Agriculteurs exploitants, artisans et commerçants (et retraités correspondants), employés.
- Catégorie défavorisée : Ouvriers, retraités ouvriers et employés, chômeurs n'ayant jamais travaillé, personnes sans activité professionnelle.

Mineurs vulnérables

Part des enfants mineurs vulnérables sur le plan socio-éducatif** (%)

Source: Insee RP, fichiers détails 2017



^{*} Iris du QP de Lodève : Centre Ville en globalité + filtre logements sociaux pour les 2 autres iris

Note : effectifs de non scolarisés du RP le plus récent affichés

Clé de lecture

Pour définir cet indicateur il a été retenu 7 indicateurs principaux de fragilité, tels que la situation familiale du ménage (structure de la famille, nombre d'enfants, ...), la situation socio-professionnelle des parents (activité des parents, chômage, niveaux de formation, ...), l'environnement de l'enfant (rapport entre nombre de pièces et taille de la famille, type de logement, mixité sociale). Ces 7 indicateurs ne posent pas nécessairement un problème à l'enfant et à sa réussite éducative s'ils ne se cumulent pas les uns avec les

autres. Ainsi, une grande fratrie ou une situation de monoparentalité ne représentent pas un facteur de risque à eux seuls. Mais c'est le cumul de ces fragilités qui finit par poser « problème ». C'est pourquoi il a été fait le choix de retenir la notion de fragilité si 4 des 7 indicateurs présentent une situation de difficulté. Ainsi, un indicateur caractérisant une grande famille, dans un petit logement avec un seul parent et sans emploi dans le ménage va signifier « une fragilité » pour l'enfant.

^{**} enfants cumulant au moins 4 des 7 facteurs de risque identifié



03.

Cohésion sociale

Santé

Tendance nationale

Des difficultés de soin accrues

La probabilité de mourir avant 75 ans est deux fois supérieure dans les quartiers prioritaires de Strasbourg et de Mulhouse que dans les quartiers les plus aisés, indique une étude de l'ORS Alsace publiée par l'Observatoire national de la politique de la ville (ONPV). Les indicateurs de santé dans les quartiers prioritaires sont défavorables dès le plus jeune âge. Ainsi, 30% des enfants de sixième des établissements publics des quartiers prioritaires d'Alsace étaient en surpoids (y compris obésité) contre 21% des autres élèves de la région.

Des études similaires menées dans d'autres communes de l'ouest de la France par exemple confirment cette observation. Les habitants y meurent plus jeunes que dans d'autres territoires.

Cette situation n'est pas liée au quartier lui-même mais à la composition sociale de la population. L'attention au corps, et notamment par le biais de la prévention ou les pratiques alimentaires, n'est pas la même selon les milieux. Les conditions de travail des catégories sociales populaires sont beaucoup plus difficiles, ce qui affecte directement leur santé. L'espérance de vie est directement liée à la pénibilité physique des métiers exercés.

Enfin, toutes les populations n'ont pas la même facilité d'accès aux soins. Pour une partie, du fait d'un déficit d'information, il n'est pas toujours simple de s'y retrouver dans le dédale des dispositifs et des services de santé. Le coût des soins joue aussi. La qualité de la couverture complémentaire exerce un rôle central: au niveau national, 16% des personnes disposant d'une couverture maladie complémentaire privée ont renoncé à aller chez le dentiste au moins une fois en 2016, contre 41,4% des personnes non couvertes, selon l'Irdes. La part de personnes qui disposent d'une couverture de qualité est moins grande dans les catégories populaires du fait de l'offre médicale. Comme le note l'Observatoire national de la politique de la ville, l'offre de proximité (généraliste, dentiste, infirmiers libéraux) est 1,8 fois moins présente dans les quartiers prioritaires qu'au

sein de leurs unités urbaines. Les écarts sont encore plus grands pour les spécialistes qui sont 3,2 fois moins présents dans les quartiers prioritaires que dans les unités urbaines englobantes. Comme le note toujours l'ONPV, ces données ne portent pas sur l'accessibilité réelle, compte tenu des besoins de la population : les déserts médicaux existent aussi dans ces quartiers urbains des grandes villes.

Cependant, beaucoup de territoires de la politique de la ville ont développé ces dernières années des contrats locaux de santé. Dans un grand nombre de quartiers des maisons pluridisciplinaires de santé ont été mises en œuvre afin de compenser ces inégalités.

Globalement, la France reste l'un des pays au monde où la qualité des soins est la meilleure. Mais les moyennes masquent des écarts entre milieux sociaux que l'on retrouve amplifiés dans les quartiers prioritaires. L'égalité, dans le domaine de la santé, reste encore lointaine et cela se manifeste dans les territoires. La santé est un axe transversal dans le cadre de la politique de la ville mais aussi dans le cadre de ce document. La pauvreté, l'emploi et sa précarité, l'isolement des adultes et la monoparentalité, la faiblesse des niveaux de formation, l'importance de l'immigration et de la langue, ... sont autant de freins à lever afin de permettre pleinement l'accès de tous à une bonne santé.

Il est impossible dans le cadre d'un document comme celui-ci de pouvoir travailler sur des indicateurs de santé (absence de données à l'échelle des quartiers, faibles effectifs occasionnant du secret statistique, ...), mais pour autant, il est réaliste de mettre en avant les difficultés d'accès aux soins, l'importance des populations fragiles. Les indicateurs contenus dans ce document peuvent tous à leur niveau faire écho à la notion de bien être qui est sous jacente aux questions de santé. C'est pourquoi ce chapitre intègre uniquement l'accès aux soins, la Cmuc (ou la C2S) et les populations les plus fortement consommatrices de soins (au regard de l'âge).

Concernant le quartier politique de la ville étudié

En ce qui concerne l'offre de soins, le nombre de généralistes installés à Lodève rapporté à la population de la commune est plus haut que la moyenne de la CC (2,6 médecins pour 1 000 habitants; 1,6 médecin pour la CC).

Pour les autres types de praticiens (spécialistes, paramédicaux et professions de santé), il y a toujours une sur-représentation à Lodève au regard de la CC.

La Complémentaire Santé Solidaire (C2S ou CSS) a remplacé la Couverture Maladie Universelle - Complémentaire (Cmuc) et l'Aide au paiement d'une Complémentaire Santé (Acs) le 1er novembre 2019. Son objectif reste le même : aider les personnes aux ressources modestes dans leurs dépenses de santé. La C2S est reconduite automatiquement chaque année pour les allocataires du RSA et du minimum vieillesse (Aspa), contrairement à la Cmuc. Les données disponibles, millésimées 2020, ne distinguent pas les 2 branches (non participative (ex Cmuc) et participative (ex Acs)). Nous avons donc privilégié les données Cmuc qui vont nous permettre d'approcher le non recours.

Le taux de bénéficiaires de la Cmuc est très important dans le QP de Lodève (30%) contre 13% à l'échelle de l'intercommunalité. Il y a en outre une population potentiellement bénéficiaire qui n'a pas réalisé sa demande d'accès aux droits. Ce taux illustre l'importance de ce dispositif qui permet de garantir un accès aux soins pour les habitants les plus pauvres (l'accès à la Cmuc est environ un tiers plus bas que le seuil de pauvreté, donc ce sont les plus pauvres des ménages en dessous du seuil de pauvreté qui en bénéficient). Il faut noter que ce sont les enfants et les adolescents qui sont les plus fréquemment bénéficiaires de la Cmuc (les parents font aussi beaucoup plus souvent la demande d'accès à la Cmuc car celle-ci est essentielle pour ces tranches d'âges). Ce constat rejoint celui de nombreuses études nationales qui pointent la très forte proportion d'enfants pauvres en France. Ainsi, c'est près de la moitié des enfants du QP qui sont bénéficiaires de la Cmuc. Le travail de santé et d'accès aux soins mené par les médecins dans ces quartiers est essentiel. Il faut rapprocher ces 280 enfants bénéficiaires de la Cmuc au sein du QP de Lodève avec les 270 mineurs vulnérables repérés par l'indice de fragilité présenté dans le chapitre précédent. Il reste important pour les acteurs de relever le défi de l'accès aux droits d'une population très fragile. Celui de l'accès aux soins est particulier car il est très lié aux approches culturelles des habitants. Il faut maintenir des guichets et des espaces d'information dans les quartiers afin que ces accès aux droits et aux soins puissent se maintenir. De même, il est nécessaire que les actions d'information soient fortement développées dans les QP.

Cette question de la santé prend aussi une réalité particulière dans les QP au regard des autres territoires. Ainsi, dans les QP, la part des moins de trois ans est plus importante que dans les autres territoires. Or, les besoins de soins et d'actions de prévention sont très importants pour cette tranche d'âge. L'action de la PMI dans les QP y est donc essentielle. Parallèlement, à l'autre extrémité de la pyramide des âges, la part des plus de 65 ans est légèrement plus faible dans les QP. La demande y sera donc moins importante sauf à considérer que les besoins sanitaires y soient plus importants au regard des conditions de vie qu'ont pu avoir ces personnes âgées tout au long de leur vie (moins l'accès aux soins, aux actions de prévention, ...).

Démographie médicale

		Médecins généralistes		Médecins spécialistes		Chirurgiens dentistes		Infirmiers	
	Nb	% 0*	Nb	% *	Nb	% *	Nb	% *	
Lodève	19	2,6	32	4,3	7	0,9	39	5,2	
CC Lodevois et Larzac	23	1,6	32	2,2	7	0,5	45	3,1	
Hérault	1 422	1,2	1 356	1,2	919	0,8	2 757	2,4	
Occitanie	6 226	1,1	4 637	0,8	4 129	0,7	13 488	2,3	
France métropolitaine	59 781	0,9	44 691	0,7	37 518	0,6	95 238	1,5	

^{*} part pour 1 000 habitants

Source: Insee RP 2017 & BPE 2019

	Masseurs - Kinésithérapeutes		Orthoph	Orthophonistes		Pharmaciens	
	Nb	% *	Nb	% *	Nb	‰*	
Lodève	14	1,9	6	0,8	4	0,5	
CC Lodevois et Larzac	19	1,3	7	0,5	4	0,3	
Hérault	2 779	2,4	682	0,6	461	0,4	
Occitanie	9 699	1,7	2 338	0,4	2 241	0,4	
France métropolitaine	72 350	1,1	20 823	0,3	23 755	0,4	

^{*} part pour 1 000 habitants

Source: Insee RP 2017 & BPE 2019

A savoir:

• Les données «offre de soins» provenant de la source BPE ne sont pas disponibles à l'iris.

Bénéficiaires de la Cmuc

Dans les quartiers :

QPV - contours exacts	Population couverte par la	Répartition selon la tranche d'âge			Taux de couverture des assurés sociaux			
QFV - COILLOUIS EXACTS	CMU-C	Moins de 18 ans	25-49 ans	50-59 ans	Moins de 18 ans	25-49 ans	50-59 ans	Total
Lodève - Centre Ville	790	283	283	108	49,6	33,3	28,8	30,1
QPV de l'Hérault	30 536	12 750	10 507	3 029	53,4	33,4	28,7	33,8
Lodève	1 116	414	386	145	32,8	20,1	16,0	17,4
CC Lodevois et Larzac	1 414	505	495	192	22,4	14,1	11,5	12,5

Source : Cnam 2018

La part de la population potentiellement en situation de non recours à la Cmuc est estimée à :

- 24% au sein du QP, soit 250 personnes
- 25% globalement sur la commune, soit 380 personnes
- 25% en moyenne départementale et nationale

(Estimations©Compas)



03.

Cohésion sociale

Vieillissement de la population

Tendance nationale

Les quartiers prioritaires vieillissent aussi

La population française vieillit. L'âge moyen de la population est passé de 35 à 41,5 ans entre les années 1960 et 2017. La part des plus de 60 ans a augmenté de 16% à 25% depuis la fin des années 1950. Celle des moins de 20 ans est passée de 34% à la fin des années 1960 à 24%. Dans les années à venir, le phénomène va se poursuivre. Il serait au plus fort entre les années 2025 et 2050 : notre pyramide des âges ressent les effets du phénomène exceptionnel de « baby boom », poussée de natalité enregistrée entre la fin de la Seconde Guerre mondiale et le milieu des années 1970.

Ce vieillissement est dû, pour l'essentiel à l'allongement de la durée de vie et à la baisse de la fécondité survenue au début des années 1970. Deux bonnes nouvelles : le niveau de santé s'améliore et l'on contrôle mieux le nombre d'enfants que l'on met au monde. Ses effets sont souvent dramatisés. La notion d'âge s'est transformée : les sexagénaires des années 2010/2020 sont différents de ceux des années 1950. On compare des modes de vie, une place des personnes âgées dans la société qui n'ont plus grand chose de commun. Le déclin physique marqué survient en moyenne au passage du cap des 80 ans. Entre la période d'activité professionnelle et la perte d'autonomie, un « troisième âge » s'est ouvert, même si, comme la jeunesse, la vieillesse est loin d'être uniforme.

Les territoires de la politique de la ville sont plus jeunes que la moyenne, pour deux types de raisons. Premièrement, les logements sociaux de ces quartiers ont été construits pour accueillir en priorité des familles qui ne pouvaient se loger ailleurs. Deuxièmement, ces logements sociaux sont destinés à servir de point d'entrée dans le logement pour un passage vers le parc privé quand les revenus deviennent suffisants.

Il n'en demeure pas moins que tous n'ont pas quitté les « cités », faute de revenus suffisants pour se loger ailleurs mais aussi du fait des liens sociaux qui y sont tissés au fil du temps. Dès lors, les quartiers sensibles - qui au passage ne comprennent pas uniquement des logements sociaux - sont eux-aussi confrontés à la présence de personnes âgées en nombre croissant. Le décalage est grand entre la jeunesse de ces quartiers, parfois bouillonnante, et les aînés dont certains terminent leur vie dans des conditions de logement dégradées (parties communes, ascenseurs, etc.). Les politiques sociales se sont concentrées sur les générations récentes, elles ne doivent pas pour autant oublier que les cités vieillissent aussi.

Il faudra par ailleurs noter que les personnes âgées dans les quartiers sont plus fréquemment des personnes seules dans leur logement que dans les autres territoires. Cette situation devrait se poursuivre dans les dix années qui viennent. En effet, l'importance des familles monoparentales dans les quartiers se traduira dans le temps par une progression des personnes âgées isolées.

Concernant le quartier politique de la ville étudié

Les QP sont des quartiers jeunes, pour lesquels la part de la population de plus de 60 ans est relativement faible. Cependant, ainsi que cela a été observé précédemment dans ce document, les mobilités y sont plus faibles. Par conséquent le vieillissement va progresser.

Pour l'instant, les enjeux liés au vieillissement sont plutôt faibles contrairement à ceux liés à la petite enfance, à l'enfance ou à l'adolescence

Cependant, le vieillissement est en cours. En effet, dans les QP, les personnes âgées ont connu, pour beaucoup d'entre elles, des parcours de vie difficiles (emplois pénibles, emplois précaires, accès aux soins difficiles, parcours de vie compliqués pour les migrants et parfois une absence de soins avant l'arrivée en France, ...). Dans beaucoup de travaux menés par le Compas, les données provenant des Conseils départementaux mettent en évidence des taux de recours à l'APA beaucoup plus importants et souvent plus jeunes (entre 70 et 74 ans) que ceux qui sont observés dans les autres territoires.

Actuellement, la part des plus de 60 ans est plus faible dans le QP de Lodève qu'en moyenne communale. Ainsi, cette part est de 26% pour le QP contre 32% pour Lodève. L'indice d'évolution des générations âgées permet de mesurer les tendances à venir du vieillissement. Cet indice est de 1,2 pour le QP de Lodève, soit un indice moins élevé qu'en moyenne communale (1,4), ce qui signifie que le vieillissement à venir sur le quartier sera moins intense qu'ailleurs.

Dès lors, il n'est pas surprenant d'observer que la part des personnes âgées isolées parmi l'ensemble des personnes isolées y soit plus faible. Par contre, il faut noter que l'isolement est avant tout, parmi les personnes âgées, le fait des femmes. Ainsi, dans le QP, la part de femmes isolées parmi les personnes isolées après 75 ans est de 83%.

L'analyse des données de l'APA (allocation pour l'autonomie des personnes âgées) met en évidence un taux de recours plus important qu'ailleurs. Cette situation conforte l'observation réalisée dans la partie « santé » sur le «vieillissement» plus rapide des habitants des quartiers. Ce besoin d'aide est bien évidemment renforcé par l'isolement des habitants qui est plus fréquent.

NB : les effectifs pouvant être faibles, ces données sont à prendre avec précaution.

Vieillissement attendu

Dans les quartiers :

	60-7	4 ans	75 ans	75 ans et plus		
QPV - contours exacts	Effectifs	% pop. totale	Effectifs	% pop. totale	générations âgées (60-74 ans / 75 ans et plus)	
Lodève - Centre Ville	417	13,8	363	12,0	1,2	
QPV de l'Hérault*	12 574	12,3	7 049	6,9	1,8	
Lodève	1 368	18,4	1 005	13,5	1,4	
CC Lodevois et Larzac	2 820	13,8	1 654	12,0	1,7	
QPV de la France métropolitaine	568 157	11,7	267 083	5,5	2,1	
Hérault	193 960	17,1	110 542	9,8	1,8	
Occitanie	1 013 385	17,4	620 089	10,7	1,6	
- -rance métropolitaine	10 302 636	16,0	6 047 130	9,4	1,7	
* Estimations ©Compas				Sc	ource : Insee RP 201	

Clé de lecture

Les personnes âgées ne constituant pas une population homogène, il importe de distinguer les jeunes retraités (souvent moins exposés aux risques de dépendance) des plus âgés (davantage concernés par les interventions sociales).

Dans les quartiers prioritaires, la part des jeunes retraités (60-74 ans) est inférieure à celle observée sur l'ensemble du territoire. Pour autant, cette population connaît une nette progression, à la fois en nombre et en proportion, du en grande

partie à la sédentarité dans les quartiers. Quant au poids des aînés plus âgés (75 ans et plus), il est souvent faible dans les quartiers prioritaires mais tend également à augmenter, annonçant ainsi de nouveaux besoins à prendre en charge autour de la perte d'autonomie, du maintien à domicile par exemple.

Pour partie, les quartiers prioritaires devront faire face à un vieillissement important de leur population.

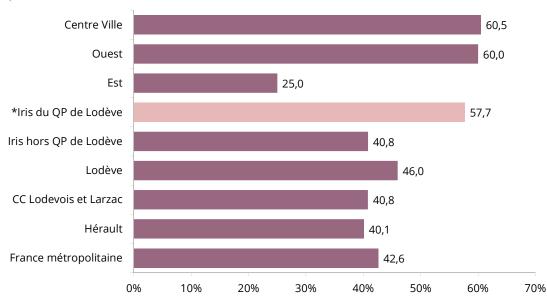
Isolement résidentiel des personnes âgées

Dans les quartiers :

QPV - contours exacts	Part des ménages seuls de 75 ans et plus parmi l'ensemble des ménages seuls (%)	Part des femmes parmi les ménages seuls de 75 ans et plus (%)
Lodève - Centre Ville	24,8	82,5
Lodève	30,6	76,7
CC Lodevois et Larzac	24,8	82,5
QPV de l'Occitanie	17,5	78,7
QPV de la France métropolitaine	16,7	80,6
Hérault	20,0	76,8
Occitanie	22,4	76,0
France métropolitaine	22,7	78,3
		Source : Insee RP 201

Part des personnes âgées de 75 ans et plus** vivant seules (%)

Source: Insee RP, fichiers détails 2017



^{*} Iris du QP de Lodève : Centre Ville en globalité + filtre logements sociaux pour les 2 autres iris

Clé de lecture

La proportion de personnes âgées vivant seules à leur domicile augmente avec l'âge, du fait du veuvage et des séparations. Cette situation est un facteur d'isolement même si toutes les personnes seules ne sont pas coupées de leurs relations sociales et n'ont pas nécessairement un

sentiment d'isolement. Vivre seul(e) dans son logement complique la possibilité de maintien à domicile lorsque cela se conjugue avec la dépendance. Se posent en particulier les questions de l'adaptation du logement, de la mobilité ou de l'accessibilité aux services.

^{**} Uniquement en logement ordinaire

Allocation personnalisée d'autonomie (APA) à domicile

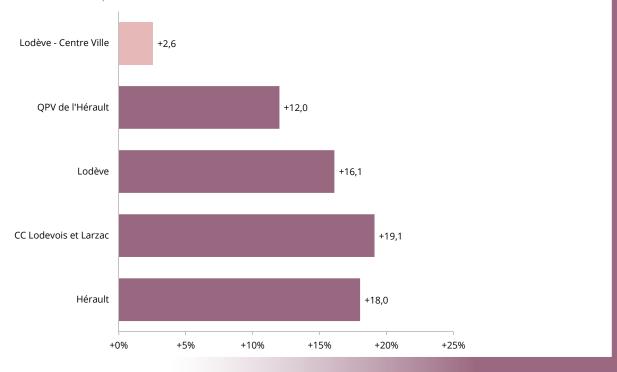
Dans les quartiers :

	Bénéficiaires de l'APA à domicile						
QPV - contours exacts	Total	60-74 ans	% parmi les 60-74 ans*	75 ans et plus	% parmi les 75 ans et plus*		
Lodève - Centre Ville	120	24	5,8	96	26,5		
QPV de l'Hérault	2 236	561	4,5	1 675	23,8		
Lodève	274	50	3,4	224	21,1		
CC Lodevois et Larzac	424	66	2,2	333	19,4		
Hérault	26 526	4 292	2,2	22 125	20,0		

* au RP Source : Conseil Départemental de l'Hérault 2020 et Insee RP 2016

Evolution du nombre de bénéficiaires APA à domicile entre 2015 et 2020

Source : Conseil Départemental Hérault 2015-2020



Globalement, dans les QP de l'Hérault :

- **25%** des bénéficiaires de l'APA à domicile ont **60-74 ans** (15% en moyenne départementale)
- **66%** des bénéficiaires de l'APA à domicile **vivent seuls** (53% en moyenne départementale)
- 71% des bénéficiaires de l'APA à domicile sont des femmes
 (70% en moyenne départementale)
- **84%** des bénéficiaires de l'APA à domicile sont de **GIR 3 ou 4** (83% en moyenne départementale)

Source : Conseil Départemental de l'Hérault 2020



03.

Cohésion sociale

Associations et licenciés sportifs

Concernant le quartier politique de la ville étudié

Beaucoup d'acteurs de la politique de la ville font part d'une vie associative locale très développée

L'analyse du fichier des associations met en évidence que le nombre d'associations rapporté au nombre d'habitants est plus élevé dans le QP qu'à l'extérieur de celui-ci. Il a été choisi de ne travailler que sur les associations qui se sont manifestées auprès de la préfecture au cours des 7 dernières années (soit création au cours des 7 dernières années, soit envoi du compte de l'AG, modification du bureau de l'association, ...). Logiquement chaque association active est tenue de faire part à la Préfecture de son activité (AG, bureau, Présidence, ...). Cette période de 7 années est pertinente pour analyser le dynamisme des associations.

Ainsi, il y a à Lodève, 334 associations qui répondent à ces critères. Parmi celles-ci, 158 sont localisées dans le QP. Cela représente un nombre d'associations pour 1 000 habitants supérieur à celui observé en moyenne communal (52‰ contre 45‰ à Lodève). Certes, cet indicateur a des limites puisqu'un certain nombre d'associations intervenant dans le QP ont leur siège social situé à l'extérieur. Mais la situation inverse pourrait également se constater (des associations situées dans le QP intervenant à l'extérieur). La règle étant la même entre les différents territoires, cela permet donc d'avoir des taux de comparaison fiables.

L'analyse des champs d'intervention des associations fait apparaître une sous-représentation des associations qui interviennent dans le secteur de la santé et l'action sociale dans le QP.

L'analyse des licences sportives est très éclairante à la fois pour l'approche de la participation citoyenne et pour les questions de santé

L'analyse des données à Lodève permet d'éclairer l'accès aux pratiques sportives des habitants. La part des habitants ayant une licence est de 12% dans le QP, ce taux étant inférieur de 11 points à celui observé sur le reste du territoire (22%). Cette situation est paradoxale au regard de la pyramide des âges, puisque les populations les plus âgées (celles qui sont le moins fréquemment titulaire d'une licence sportive) sont situées à l'extérieur du QP.

Ainsi 350 personnes ont une pratique sportive au sein d'une fédération en 2016 dans le QP, soit 26% de l'ensemble des licenciés de la commune. La proportion atteint 48% pour la pratique du basketball : 48% des licenciés en pétanque et jeu provençal de la commune résident dans le QP, contre 24% pour le tennis par exemple.

Comme dans la très grande majorité des quartiers de la politique de la ville, le football est le sport les plus pratiqué par les habitants.

Associations

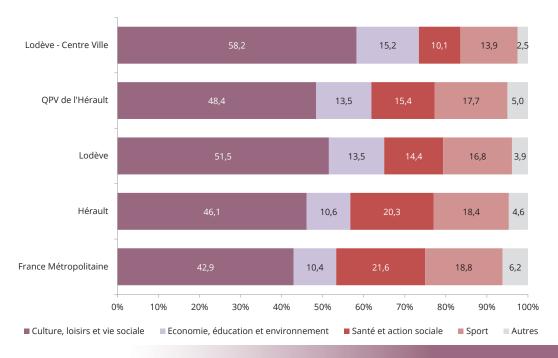
Dans les quartiers :

QPV - contours exacts	Nombre d'associations actives	Taux pour 1 000 habitants
Lodève - Centre Ville	158	52,3
QPV de l'Hérault	2 758	27,0
Lodève	334	44,7
QPV de la France métropolitaine	42 953	8,8
Hérault	18 639	17,1
France métropolitaine	1 259 784	19,8

Source: Répertoire National des Associations, mars 2017 et Insee, RP 2013

Répartition des associations dans le QPV selon leur type

Source : Répertoire National des Associations, mars 2017



Licenciés sportifs

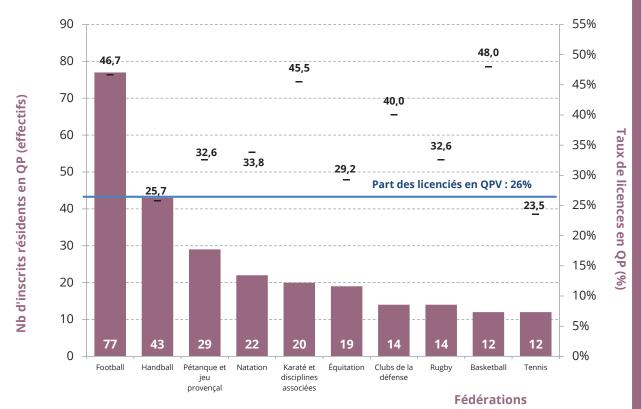
Dans les quartiers :

		Lodève							
	Н	Homme		Femme	Ensemble				
QPV - contours exacts	Nombre de licenciés	Part des licenciés dans la population des hommes en %	Nombre de licenciés	Part des licenciés dans la population des femmes en %	Nombre de licenciés	Part des licenciés dans la population totale en %			
QP de Lodève	260	18,5	90	5,6	350	11,6			
Lodève hors QP	620	28,9	370	16,4	990	22,4			
Lodève	880	24,8	460	11,9	1 340	18,0			
Part des licenciés en QPV (%)	29,5		19,6		26,1				

Source : Répertoire des licenciés sportifs, Meos 2016 et Insee, RP 2013

Proportion de licenciés dans le QP de Lodève

Source: Répertoire des licenciés sportifs, Meos 2016 et Insee, RP 2013



^{*} Les dix fédérations qui rassemblent le plus de licenciés



04.

Développement économique et accès à l'emploi

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE & ACCÈS A L'EMPLOI

Tendance nationale

Comment se porte l'économie des quartiers prioritaires ?

Les quartiers sensibles subissent de plein fouet les difficultés économiques de l'ensemble du pays. La composition sociale de ces territoires, caractérisée par la présence plus importante de populations moins diplômées, accentue encore les effets du manque d'emplois.

Entre 2008 et 2017, le taux de chômage dans les quartiers prioritaires est passé de 17% à 23% alors que dans le reste des unités urbaines où ces quartiers sont implantés le taux est passé de 8% à 10% (1). Et encore, une partie des actifs de ces quartiers (notamment des femmes, découragées) ne recherchent même plus d'emploi compte tenu de la faiblesse des offres et des conditions proposées (faibles salaires, précarité, etc.). 41% des 15-64 ans sont inactifs, contre 28% dans les villes englobantes. Plus de 20% des actifs habitant dans un quartier prioritaire sont en emploi précaire, contre 14% pour les parties des villes qui se situent hors de ces quartiers.

Dans ce contexte, le dynamisme du nombre d'entreprises ne doit pas faire illusion. Certes, en 2017, on comptait 79 000 établissements implantés dans les zones franches urbaines (2), contre 61 000 en 2012. Cette évolution résulte pour partie du développement du nombre d'auto-entrepreneurs. Elle n'est pas nécessairement synonyme d'un plus grand dynamisme économique. Le taux de chômage augmente autant dans ces territoires que dans l'ensemble des quartiers prioritaires. Une partie des auto-entrepreneurs sont des salariés à qui on impose cette forme de travail pour réduire le niveau de charges sociales, notamment dans le secteur de la construction ou dans celui de la livraison par exemple ou encore du transport de particuliers.

L'économie des territoires de la politique de la ville dépend pour l'essentiel du dynamisme global de l'agglomération dans laquelle ils s'inscrivent. Les mesures fiscales d'exonération n'ont pas eu d'impact important sur l'emploi local, notamment parce que les entreprises installées en zone franche urbaine ne recrutent pas nécessairement les personnes du quartier dans lequel elles sont installées.

En matière d'emploi, dans l'immense majorité, l'enjeu pour les habitants des quartiers prioritaires se situe hors de ces territoires et dépend de paramètres très nombreux : croissance des revenus, implantations locales, offre et demande de main d'oeuvre, etc. Dès lors, deux paramètres sont en jeu. D'une part, quelle est l'évolution de l'emploi au niveau du bassin d'emploi et d'autre part les actifs des quartiers sensibles ont-ils les moyens d'accéder à ces emplois : niveau de qualification, connaissance des offres, mobilité, etc ?

La question de la mobilité des habitants est essentielle. Bien souvent la mobilité, dans toutes ses dimensions (y compris par les effets des freins psychologiques liés à la peur de sortir de son quartier), est plus faible pour les habitants des quartiers de la politique de la ville. Souvent à des freins psychologiques s'associent des difficultés d'accès aux réseaux de transports, mais aussi un plus faible accès à la voiture ou au permis de conduire.

- (1) Ces données de comparaison sont établies sur la base des territoires des anciennes zones urbaines sensibles.
- (2) Au total, la France compte une centaine de zones franches urbaines (ZFU) qui offrent aux établissements des exonérations de charges fiscales, sociales ou patronales. Ils doivent désormais employer 50% de salariés résidant en ZFU ou en quartier prioritaire.

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE & ACCÈS A L'EMPLOI

Concernant le quartier politique de la ville étudié

Les données qui suivent concernent les établissements situés dans le QP au périmètre exact. Le découpage des QP est souvent restreint aux quartiers résidentiels. Il est donc logique que les taux d'établissements rapportés à la population soient plus faibles que ceux observés dans les autres territoires et notamment dans les territoires qui peuvent comprendre des grandes zones commerciales ou des zones économiques. La notion d'établissement permet d'intégrer à la fois les sièges sociaux des entreprises (c'est à dire les espaces de décision) et les succursales. Parmi les établissements, sont intégrés les auto-entrepreneurs qui n'ont pas nécessairement besoin de disposer d'un local en propre (ils peuvent mener leur activité économique depuis leur domicile). Ainsi, une entreprise peut très bien n'employer personne (une personne qui mène une activité économique complémentaire à son emploi principal) ou n'avoir qu'un seul actif (le chef d'entreprise) ou employer plusieurs personnes.

Le nombre d'établissements dans le QP est de 364 sur un total de 813 à Lodève et 1 904 au sien de la CC Lodevois et Larzac. Au regard du nombre d'habitants, le taux est de 121‰ habitants dans le QP alors qu'il est de 109‰ à Lodève et 130‰ pour la CC. L'indicateur de création fait apparaître un taux supérieur dans le QP (11% au cours de l'année 2018) par rapport à Lodève ou la CC (9%).

L'analyse des secteurs d'activité met en évidence la forte dépendance en matière d'activité économique des secteurs des services aux entreprises et aux particuliers puis du commerce et transports.

Les actifs occupés dans le QP occupent des emplois très différents de ceux des autres territoires

Ainsi, 67% des actifs du QP sont soit ouvriers soit employés, contre 58% hors QP. Ce sont donc les cadres et les professions intermédiaires qui font la différence puisqu'ils représentent 23% des actifs dans le QP contre 34% en dehors.

L'évolution dans le temps fait cependant apparaître une augmentation de la part des cadres et professions intellectuelles supérieures dans le QP, contrairement à ce que l'on peut observer pour la commune. Ces évolutions évoquent une progression de la mixité sociale dans le QP.

Les taux d'emploi des 15-64 ans sont beaucoup plus faibles dans le QP que dans les autres territoires de comparaison

Globalement sur un territoire donné, plus les étudiants sont nombreux plus les taux d'activité (des jeunes) sont faibles. Or, bien que le taux d'étudiants soit plus faible dans le quartier prioritaire, le taux d'emploi est également plus faible dans le QP que pour l'ensemble de la CC (44% contre 59%).

Les données de la Caf confortent cette analyse puisque seulement 43% des allocataires sont actifs dans le QP contre 71% pour la CC. De même, parmi ces actifs, la part des travailleurs pauvres y est beaucoup plus importante (est travailleur pauvre une personne occupant un emploi et vivant dans un ménage qui est sous le seuil de pauvreté). Ainsi, 39% des actifs occupés du QP sont des travailleurs pauvres contre 25% pour la CC.

Un taux d'emploi plus faible dans le quartier prioritaire mais surtout un taux de précarité de l'emploi et un nombre de demandeurs d'emplois plus importants.

Ainsi, 480 demandeurs d'emploi sont recensés par Pôle Emploi à la fin de l'année 2020 dans le QP, soit 46% des DEFM de cat. A,B,C de Lodève.

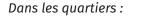
La possession d'un véhicule modifie significativement la probabilité d'être au chômage. Ainsi, dans le QP de Lodève, 26% des actifs occupés n'ont pas de voiture contre 52% des chômeurs. La corrélation entre les deux indicateurs est très forte. Il est cependant difficile de savoir si une personne est au chômage parce qu'elle n'a pas de voiture qu'elle n'a pas de voiture qu'elle n'a pas d'emploi.

La part des diplômés de l'enseignement supérieur dans le QP est inférieur à celle endehors du QP

Ainsi, en 2012, l'écart en points entre le QP et les autres quartiers de la commune était nul. Il est actuellement de 9 points.

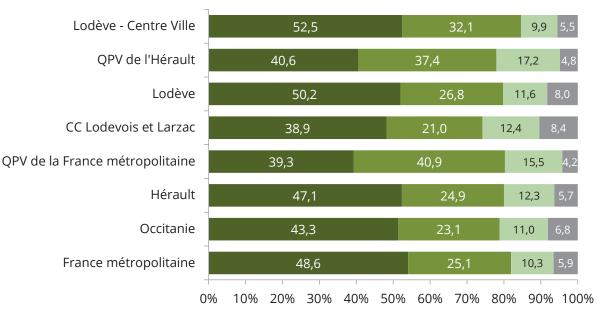
Parmi les populations les plus jeunes, les écarts sont mêmes renforcés puisqu'ils sont en moyenne de 20 points pour les 25-29 ans et de 28 points pour les 30-34 ans.

Activité économique sur le territoire





Source: Insee, Sirene 2018



■ Services aux entreprises et aux particuliers ■ Commerce, transport ■ Construction ■ Industrie

QPV - Contours exacts	Etablissements existants au 1er janvier 2018			
	Nb	%o*		
Lodève - Centre Ville	364	120,5		
QPV de l'Hérault	9 033	88,4		
Lodève	813	109,3		
CC Lodevois et Larzac	1 904	130,2		
QPV de la France métropolitaine	236 288	48,7		
Hérault	143 972	125,8		
Occitanie	668 200	114,3		
France métropolitaine	6 401 273	99,0		

Source: Insee, RP 2013-2017 & Sirene 2018

Clé de lecture

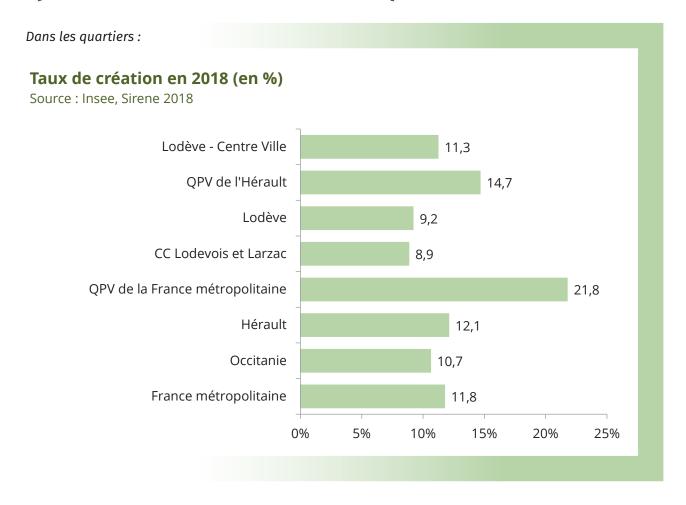
La présence d'entreprises sur les quartiers politique de la ville participe à la mixité fonctionnelle des territoires. Ces derniers ne doivent pas en effet être seulement des lieux de logement mais également d'activité, d'accès aux commerces,

aux équipements, à la culture, aux loisirs...

Ainsi, plus l'indicateur présentant le nombre d'établissements pour 1 000 habitants est élevé, plus le quartier politique de la ville remplit sa fonction d'emploi.

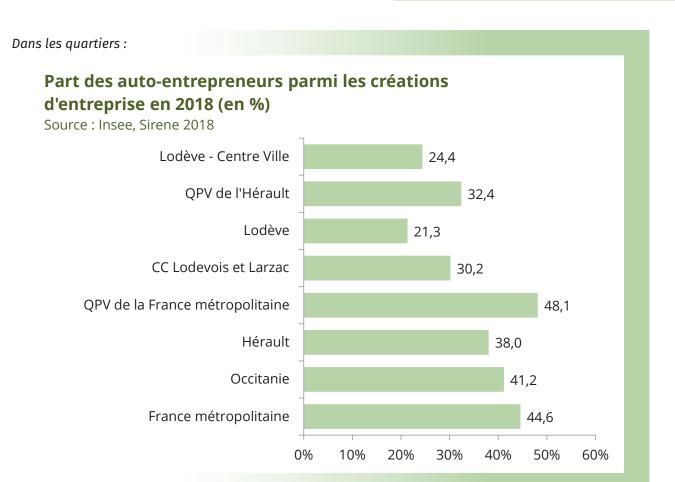
^{*} part pour 1 000 habitants

Dynamisme de l'activité économique



Clé de lecture

De façon générale sur les quartiers prioritaires, la répartition entre entreprises individuelles et sociétés se distingue peu des tendances métropolitaines. Des disparités s'observent toutefois entre quartiers, certains concentrant une forte proportion d'entreprises individuelles, conjuguée souvent avec peu, voire pas de salarié(s). Cette sur-représentation observée sur certains quartiers et les nombreuses créations d'entreprises constatées depuis 2008 s'expliquent en grande partie par le dynamisme des auto-entreprises et le dispositif des ZFU sur ces territoires.



Taille démographique des entreprises

Dans les quartiers :

	Etablissements selon le nombre de salariés						
QPV - Contours exacts	aucun s	alarié	1 à 49 salariés		50 salariés ou plus		
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	
Lodève - Centre Ville	277	76,1	86	23,6	1	0,3	
QPV de l'Hérault	7 037	77,9	1 969	21,8	27	0,3	
Lodève	588	72,3	212	26,1	13	1,6	
CC Lodevois et Larzac	1 481	77,8	406	21,3	17	0,9	
QPV de la France métropolitaine	188 023	79,6	47 558	20,1	707	0,3	
Hérault	108 711	75,5	34 119	23,7	1 142	0,8	
Occitanie	495 020	74,1	167 275	25,0	5 905	0,9	
France métropolitaine	4 572 378	71,4	1 754 550	27,4	74 345	1,2	

Source: Sirene 2018

Clé de lecture (page suivante)

Rapporter le nombre d'emplois salariés présents sur un territoire au nombre d'actifs salariés résidant sur ce territoire illustre également la mixité fonctionnelle des quartiers. Certains présentent un fort déséquilibre emplois/actifs salariés parce qu'ils n'assurent qu'une fonction résidentielle, leur taux d'équilibre emplois actifs salariés étant très proche de 0, ou parce qu'ils ne remplissent que la fonction d'emploi : un taux d'équilibre nettement supérieur à 1 pour les zones d'activité commerciale, industrielle ou artisanale par exemple.

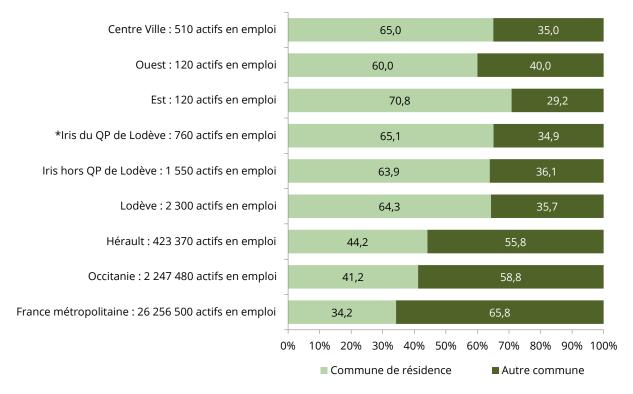
La question qui se pose pour les quartiers prioritaires à la lecture de cet indicateur est celui de l'accessibilité de l'emploi salarié par les actifs salariés résidents : en effet l'emploi salarié peut tout à fait être présent et se développer sur le quartier sans pour autant que ces emplois soient occupés par des actifs résidents, obligeant ces derniers à des déplacements domicile-travail quotidiens. C'est souvent le bilan que l'on dresse des ZFU : elles ont permis l'installation d'entreprises et le développement de l'emploi salarié sur les quartiers prioritaires sans correspondre à de l'emploi très local.

Tout comme au niveau national, les actifs résidant sur les quartiers prioritaires sont amenés à se déplacer quotidiennement pour travailler. Ainsi, comme partout ailleurs, la mobilité est un facteur déterminant dans l'accès à l'emploi.

Cependant tous les emplois ne sont pas concernés dans d'égales proportions. Ainsi, les industries s'éloignant de plus en plus du centre des agglomérations, l'emploi ouvrier est l'un des premiers à subir une délocalisation massive de son point d'origine obligeant les salariés à devenir de plus en plus mobiles (acquisition d'un véhicule, jusqu'alors pas forcément nécessaire). Cette obligation pèse d'autant plus sur le budget des familles que cela concerne les CSP les moins favorisées. Dans les quartiers prioritaires, la mobilité devient une condition au maintien dans l'emploi.

Lieu de travail des actifs en emploi (%)

Source: Insee, RP fichiers détails 2017

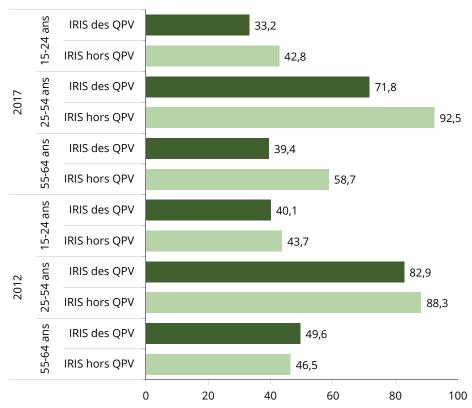


^{*} Iris du QP de Lodève : Centre Ville en globalité + filtre logements sociaux pour les 2 autres iris

Taux d'activité selon l'âge de la personne

Taux d'activité selon les âges (%)

Source: Insee Rp, 2012-2017

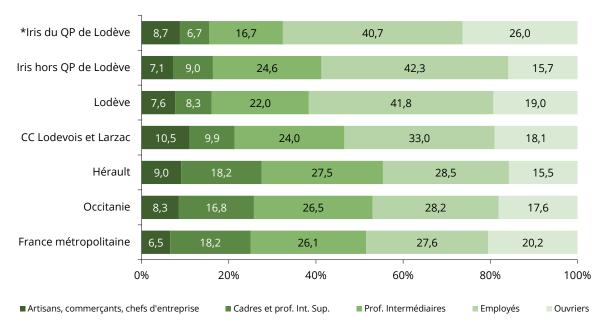


^{*} Iris du QP de Lodève : Centre Ville en globalité + filtre logements sociaux pour les 2 autres iris

Catégories socio-professionnelles des actifs occupés

Répartition des CSP des actifs occupés (%)

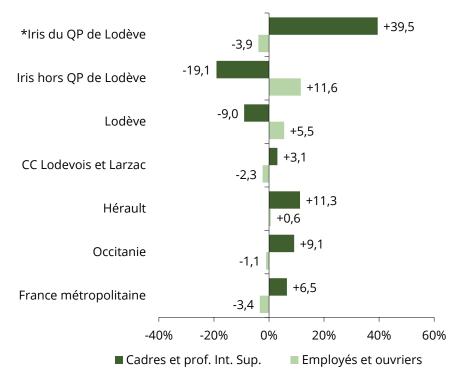
Source: Insee RP 2017



^{*} Iris du QP de Lodève : Centre Ville en globalité + filtre logements sociaux pour les 2 autres iris

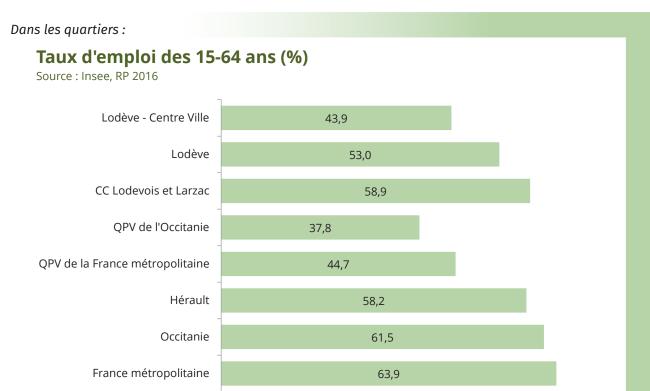
Evolution de la CSP (%)

Source : Insee RP 2012-2017



^{*} Iris du QP de Lodève : Centre Ville en globalité + filtre logements sociaux pour les 2 autres iris

Accès à l'emploi & salariés en contrat précaire



20%

30%

40%

50%

60%

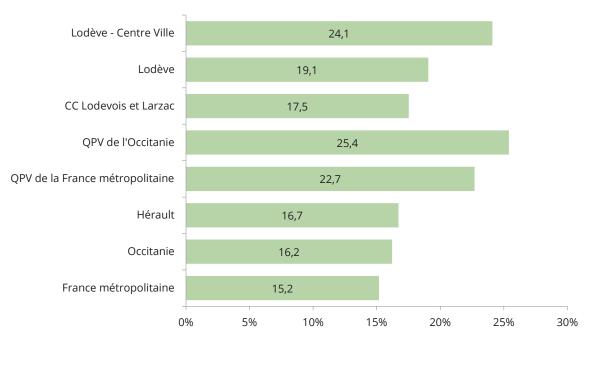
70%

Part des salariés en emploi précaire (%)

0%

10%





Travailleurs pauvres

Dans les quartiers :

	Actifs occupés couverts par la Caf		Travailleurs pauvres		
QPV - contours exacts	Nombre	Part parmi les allocataires Caf (%)	Nombre	Part parmi les actifs occupés couverts par la Caf (%)	
Lodève - Centre Ville	523	42,9	205	39,2	
QP de l'Hérault	15 987	39,8	7 025	43,9	
Lodève	1 285	57,2	379	29,5	
CC Lodevois et Larzac	2 537	71,2	640	25,2	
Hérault	209 772	72,0	45 229	21,6	

Source : Caf de l'Hérault 2019

Demandeurs d'emploi au 31/12/2020

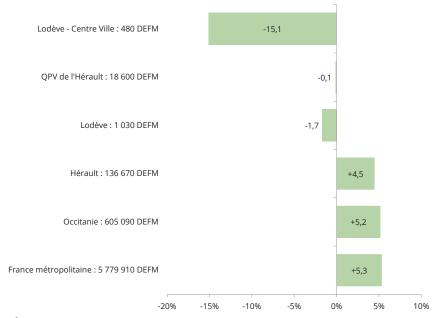
Dans les quartiers :

Nb de DEFM des catégories ABC au 30/09/2020	dont DEFM de catégorie ABC de moins de 26 ans	dont DEFM de catégorie A
572	14,9	70,1
18 606	15,7	69,1
1 062	15,2	65,9
1 817	14,3	63,3
776 708	15,7	69,5
68 747	16,7	65,6
254 628	17,0	65,3
2 842 619	16,4	65,7
	catégories ABC au 30/09/2020 572 18 606 1 062 1 817 776 708 68 747 254 628	catégories ABC au 30/09/2020 de moins de 26 ans 572 14,9 18 606 15,7 1 062 15,2 1 817 14,3 776 708 15,7 68 747 16,7 254 628 17,0

Source : Insee, Pôle Emploi 30/09/2020

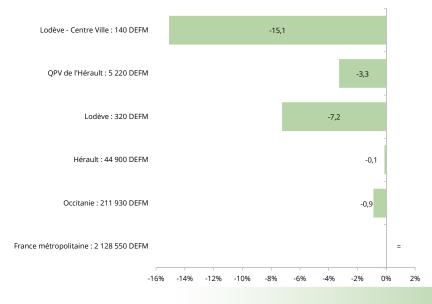
Évolution des DEFM ABC entre le 4è trimestre 2019 et le 4è trimestre 2020 (%)

Source : Insee, Pôle Emploi

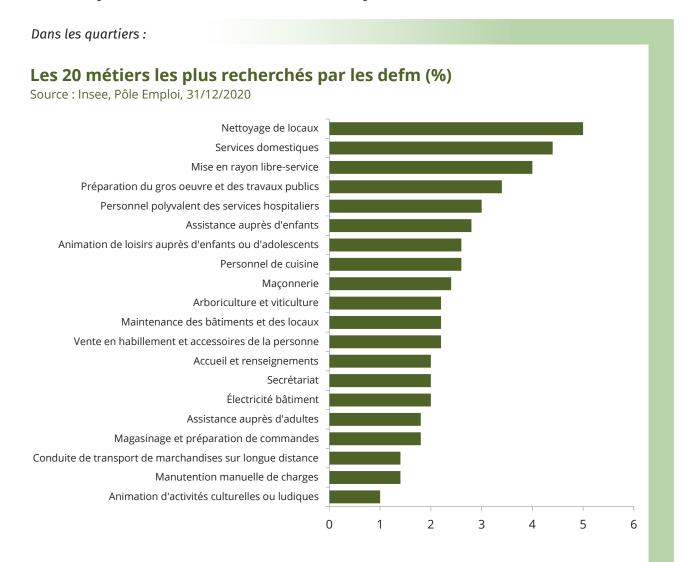


Évolution des DEFM <u>B & C</u> entre le 4ème trimestre 2019 et le 4ème trimestre 2020 (%)

Source : Insee, Pôle Emploi



Descriptif de la demande d'emploi au 31/12/2020



Le QP de Lodève, par rapport à la moyenne du département de l'Hérault, se caractérise par une surreprésentation des defm :

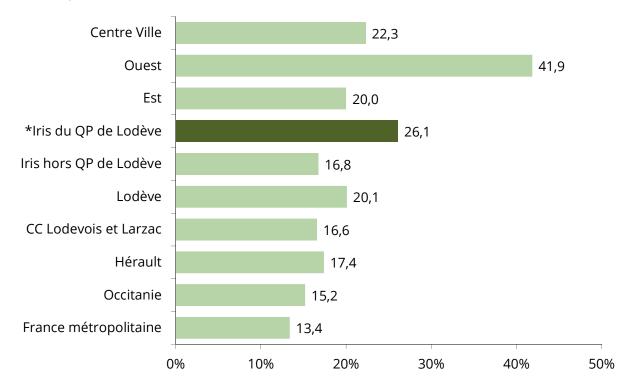
- de plus de 50 ans,
- au RSA,
- de longue durée (inscrits depuis plus de deux ans),
- · sans diplôme,
- · employés qualifiés.

Source: Pôle Emploi au 31/12/2020

Indice de chômage estimé en 2017

Indice de chômage estimé (%)

Source : Insee, RP 2017



^{*} Iris du QP de Lodève : Centre Ville en globalité + filtre logements sociaux pour les 2 autres iris

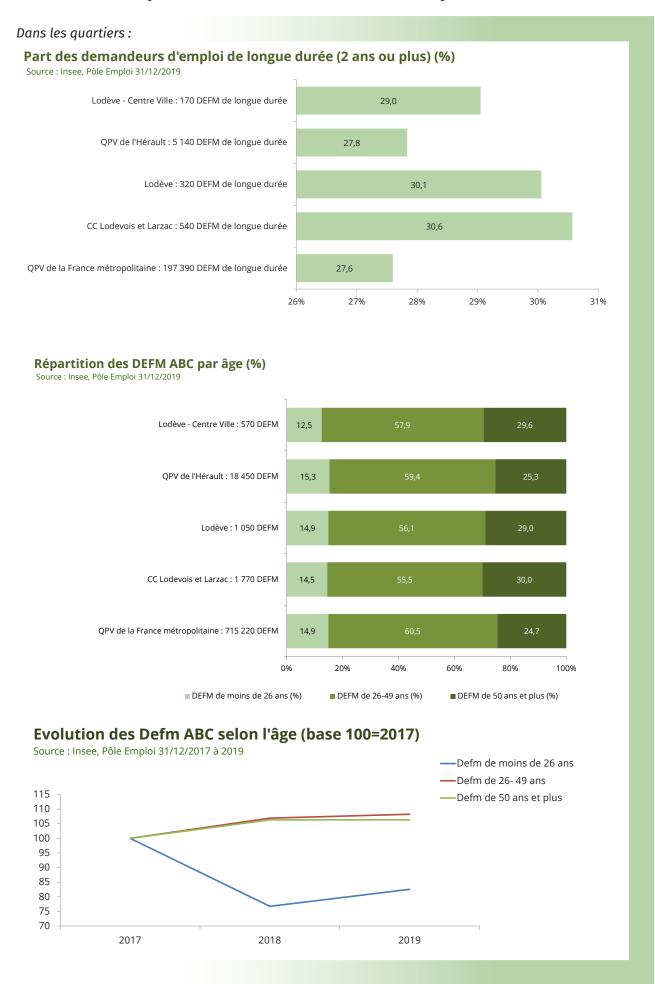
Caractéristiques des demandeurs d'emploi

Dans les quartiers :

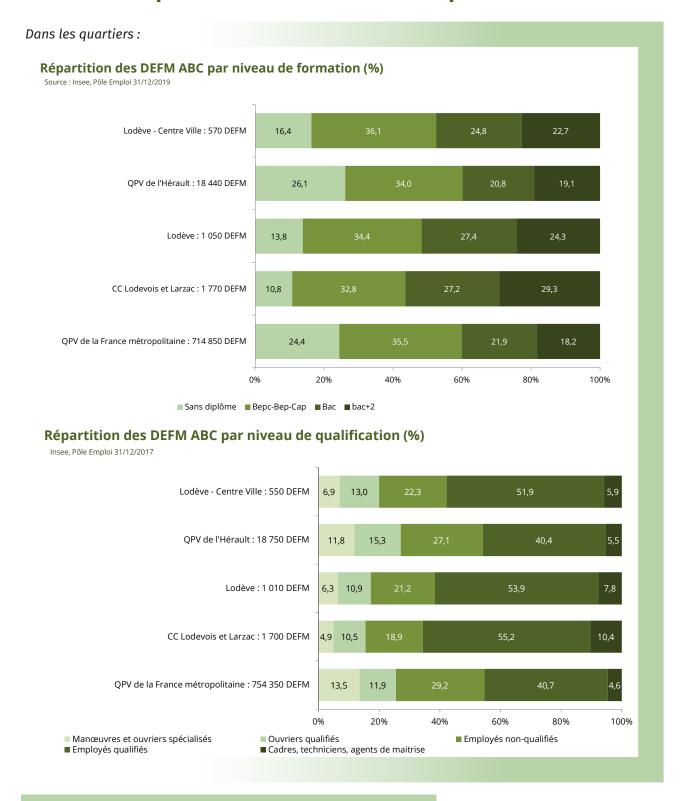
QPV - contours exacts	Nb de DEFM des catégories ABC en 2019	Répartition se	lon le sexe (%)
		Hommes	Femmes
Lodève - Centre Ville	568	50,4	49,6
QPV de l'Hérault	18 448	56,8	43,2
Lodève	1 048	50,5	49,5
CC Lodevois et Larzac	1 773	48,1	51,9
QPV de la France métropolitaine	715 284	52,2	45,2

Source: Insee, Pôle Emploi 31/12/2019

Caractéristiques des demandeurs d'emploi



Caractéristiques des demandeurs d'emploi



• Dans les iris du **QP** de Lodève :

26% des actifs occupés n'ont pas de voiture contre **52%** des chômeurs

• Dans les iris hors QP de Lodève :

6% des actifs occupés n'ont pas de voiture contre **15%** des chômeurs

Source : Insee, RP fichiers détails 2017

Indice de fragilité des demandeurs d'emploi

Dans les quartiers :

QPV - contours exacts	Durée de la recherche d'emploi : <i>plus</i> <i>de 2 ans (%)</i>	Niveau de formation : inférieur au Baccalauréat (%)	Niveau de qualification : ouvrier spécialisé ou employé non qualifié (%)	Age : 50 ans et plus (%)	Nationalité : étrangère (%)	Fragilité des DEFM ABC
Lodève - Centre Ville	29	52,5	29,3	29,6	14,4	
QPV de l'Hérault	27,8	60,1	38,9	25,3	31,3	
Lodève	30,1	48,3	27,4	29,0	12,6	
CC Lodevois et Larzac	30,6	43,5	23,9	30,0	9,2	
QPV de la France métropolitaine	27,6	59,9	42,7	24,7	31,3	

Source : Insee, Pôle Emploi 31/12/2019 Référence : France métropolitaine

Faible fragilité
Moyenne fragilité
Forte fragilité
Très forte fragilité

Clé de lecture

Pôle Emploi fournit des indicateurs sur les demandeurs d'emplois dans les quartiers politique de la ville (Données Urbaines Pôle Emploi). Ces données annuelles, dont la dernière parution a eu lieu en juillet 2020 pour le compte de l'année 2019, permettent de caractériser les demandeurs d'emploi sur le territoire des quartiers prioritaires. L'indice de fragilité des demandeurs d'emploi de catégorie ABC est construit à partir de 5 variables discriminantes : la durée de la recherche d'emploi, la nationalité, le niveau de formation, l'âge et le niveau de qualification.

Nous avons retenu pour ces 5 variables les modalités qui influent le plus sur la difficulté de trouver un emploi, à savoir :

- La durée de la recherche d'emploi : plus de deux ans
- la nationalité : étrangère
- le niveau de formation : inférieur au Baccalauréat
- l'âge: 50 ans et plus
- le niveau de qualification : ouvrier spécialisé ou employé non qualifié

Chaque territoire est ainsi comparé aux valeurs de la France métropolitaine. Un indice de fragilité inférieur à 1 indique une plus faible fragilité des DEFM sur le territoire que sur la France métropolitaine. Au-delà de 1, plus la valeur s'éloigne de la moyenne et plus la fragilité des DEFM est importante.

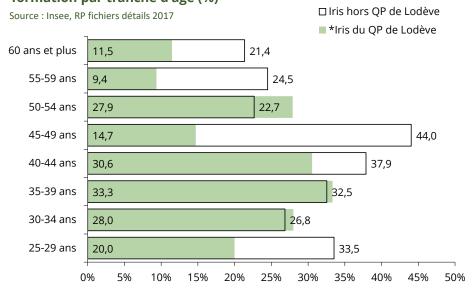
Part et évolution des hauts niveaux de formation

	15 ans et plus non scolarisés de hauts niveaux de formation			
	2012		2017	
	Nb	%	Nb	%
Centre Ville	299	19,6	314	19,7
Ouest	95	20,1	35	8,6
Est	36	13,6	35	15,9
*Iris du QP de Lodève	430	19,0	384	17,3
Iris hors QP de Lodève	658	19,2	914	25,9
Lodève	1 087	19,1	1 297	22,6
CC Lodevois et Larzac	2 476	22,5	2 950	26,2
Hérault	224 368	28,7	272 770	32,8
Occitanie	1 110 688	26,6	1 317 153	30,3
France métropolitaine	12 187 688	26,4	14 259 331	30,2

^{*} Iris du QP de Lodève : Centre Ville en globalité + filtre logements sociaux pour les 2 autres iris

Source: Insee RP

Part de la population non scolarisée de hauts niveaux de formation par tranche d'âge (%)



^{*} Iris du QP de Lodève : Centre Ville en globalité + filtre logements sociaux pour les 2 autres iris

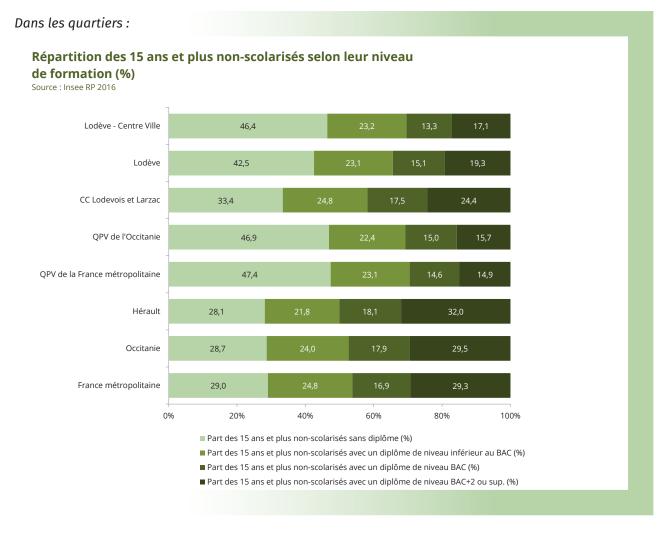
Clé de lecture

Depuis une vingtaine d'années, l'écart entre le niveau de formation des populations des territoires prioritaires et des autres territoires ne cesse de s'accroître (au regard de la part des titulaires d'un diplôme de niveau bac + 2 ou plus). Cette évolution est continue malgré la présence d'une population jeune (de moins de 40 ans) donc potentiellement plus à même d'avoir pu bénéficier d'une formation plus longue. La démocratisation de l'enseignement supérieur a beaucoup moins profité aux jeunes des quartiers prioritaires qu'à ceux des autres quartiers. Il faut cependant tenir compte des flux dans cette analyse. Il est certain

que beaucoup de jeunes qui accèdent aux formations supérieures quittent leur quartier. Mais ce phénomène s'observe aussi dans les quartiers prioritaires qui appartiennent à des villes universitaires (c'est à dire des possibilités de poursuite d'études sans quitter le quartier d'origine).

Cette question de l'accès à l'enseignement supérieur est certainement l'une des questions clés des quartiers de la politique de la ville. Elle interroge l'éducation nationale, mais aussi l'ensemble des dispositifs liés à la qualification des jeunes (Mission Locale, dispositifs de formation, alternance, ...).

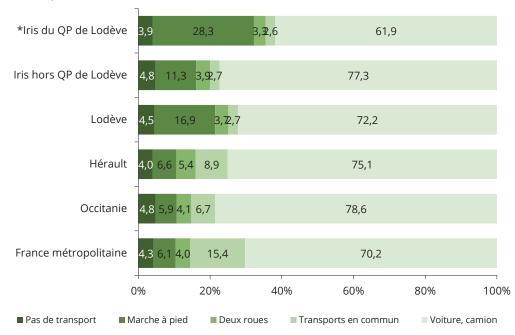
Niveau de formation des adultes



Déplacement domicile-travail : mobilité professionnelle

Moyen de locomotion principal utilisé par les actifs en emploi pour se rendre au travail (%)





^{*} Iris du QP de Lodève : Centre Ville en globalité + filtre logements sociaux pour les 2 autres iris



05.

Cadre de vie et renouvellement urbain

Logement

Tendance nationale

Logement : beaucoup reste à faire

Les conditions de logement se sont nettement améliorées au cours des dernières décennies. En 1975, 40% des logements ne disposaient pas du confort sanitaire (WC et eau courante), contre 0,7% en 2013 selon l'Insee. Dans le même temps, la surface moyenne par ménage a progressé. Les normes de construction, d'isolation phonique ou thermique et l'urbanisme – la fin de la construction de grands ensembles - ont joué. Dans les quartiers prioritaires aussi la situation a évolué. Le programme de rénovation urbaine n'a pas révolutionné l'habitat, mais il a réussi à transformer une partie des quartiers, notamment les plus en difficulté.

Pour autant, plusieurs facteurs expliquent que le mal-logement continue à faire débat, et notamment dans les quartiers prioritaires. Tout d'abord, si l'on considère le critère de la surface de l'habitation, les conditions de logement sont meilleures pour ceux qui ont eu la chance d'accéder à la propriété individuelle pavillonnaire.

Ensuite, il ne faut pas oublier que pour le plus grand nombre, l'amélioration des conditions de logement a coûté très cher : la part du loge-

ment est passée de 11 à 25% du budget des ménages entre 1960 et 2006. En partie parce que les charges ont progressé, mais aussi du fait d'une hausse des loyers. La situation est particulièrement délicate pour les jeunes adultes qui subissent la conséquence des hausses de loyer et des prix à l'achat (particulièrement forte entre 1998 et 2008).

Dans les quartiers de la politique de la ville, la rénovation a eu un coût, en partie reporté sur les locataires: les loyers du secteur social ont progressé plus vite que les prix ces dernières années. La rénovation urbaine n'est pas passée partout. Dans de nombreux quartiers, beaucoup reste à faire : parties communes dégradées, mauvaise insonorisation et isolation, peu de commerces, éloignement du centre, etc. Le type d'appartements proposés ne correspond pas toujours aux besoins. Le parc social, pour beaucoup constitué de 3 et 4 pièces (65% des logements), manque toujours d'appartements de taille supérieure. Or on compte 5,2% de ménages de plus de 6 personnes dans les quartiers prioritaires contre 2,2% pour l'ensemble de la France métropolitaine (données 2012).

Concernant le quartier politique de la ville étudié

Le logement est certainement le facteur le plus important expliquant les effets de concentration de populations pauvres dans les QP. Le coût du logement y est significativement plus faible et permet ainsi à des ménages avec de bas niveaux de revenus de trouver un toit. Dès lors il n'est pas surprenant d'observer que très majoritairement dans les quartiers prioritaires de la France Métropolitaine, le taux de ménages locataires est plus de deux fois plus fort qu'à l'extérieur.

D'après les données issues du Répertoire du Parc Locatif Social (RPLS), le QP de Lodève regroupe 226 logements sociaux. Ces données ne tiennent compte que des logements des bailleurs et non de l'intégralité des logements à loyer modéré (au sens de la loi SRU). Cela représente une augmentation de 23% par rapport à 2016.

Le parc de logements sociaux des bailleurs (RPLS)

Dans les quartiers :

	Nb de logements locatifs des bailleurs sociaux			
	2016	2019	2016-2019 (%)	
Lodève - Centre Ville	184	226	+22,8	
QPV de l'Hérault	17 672	18 796	+6,4	
Lodève	513	505	-1,6	
CC Lodevois et Larzac	555	544	-2,0	
Hérault	56 023	63 540	+13,4	
Occitanie	273 172	298 342	+9,2	
France métropolitaine	4 690 122	4 925 460	+5,0	

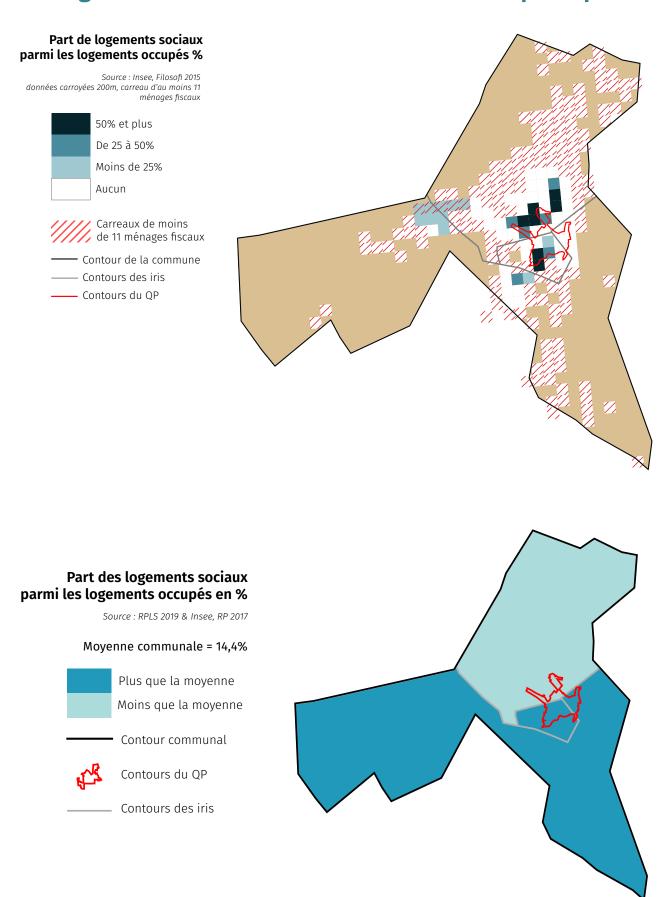
Source: RPLS 2016 et 2019

Clé de lecture

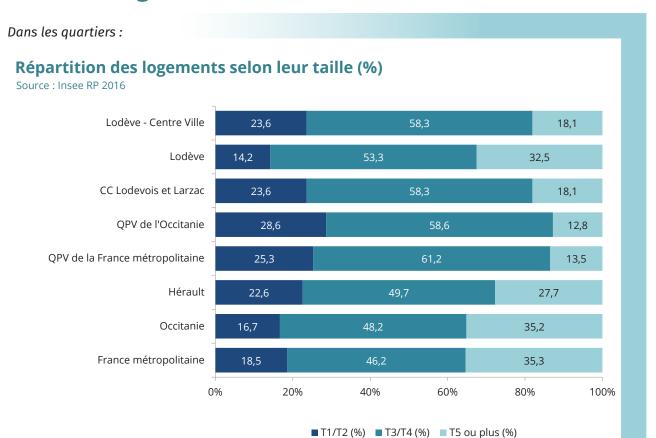
Le mode de calcul tel qu'utilisé par la loi SRU prend en compte plus de logements que le seul parc des bailleurs sociaux. En effet, au sens de la loi SRU, sont pris en compte les logements sociaux, les logements sociaux vendus à leur occupant, pendant une durée maximale de 10 ans, les logements en accession via les dispositifs de

PSLA (prêt social location acccession - pendant la phase locative, et pendant une durée de 5 ans à compter de la levée d'option), et de BRS (bail réel solidaire). A la différence de la loi SRU, la notion de logement social utilisée par l'Insee repose sur du déclaratif.

Les logements sociaux au sein des résidences principales



Taille des logements





05.

Cadre de vie et renouvellement urbain

Équipements et services

Tendance nationale

Des quartiers bien équipés?

La qualité de la vie dépend de nombreux éléments immatériels, tels les liens familiaux et amicaux mais aussi d'éléments matériels. Parmi ces derniers, le logement et son équipement intérieur comptent énormément. L'environnement de ce logement, le cadre de vie joue aussi un rôle essentiel.

La propreté des espaces communs, des cages d'escalier, la voirie, la présence de commerces de proximité et de services publics, d'équipements sportifs, culturels ou de loisirs ont un double rôle. Ils offrent une image du quartier et participent à sa réputation : cette fonction symbolique est importante pour ceux qui y vivent, car elle constitue l'un des éléments de leur position sociale dans le regard de ceux qui vivent hors du quartier. De façon générale ils construisent le quotidien des habitants. Pouvoir faire ses courses ou aller la piscine sans faire des kilomètres, ne pas avoir de poubelles qui jonchent le trottoir de l'immeuble, ça compte. Notamment pour ceux qui ont le plus de mal à se déplacer, les moins fortunés et les personnes âgées pour qui la proximité est déterminante.

Il est difficile de mesurer tous ces éléments. Globalement, 94% des habitants des quartiers prioritaires se disent plutôt satisfaits (30%) ou tout à fait satisfaits (64%) de leur proximité au centre-ville, selon l'Observatoire national des zones urbaines sensibles (1). Il ne faut pas grossir le trait de l'éloignement. Il n'en demeure pas moins que 40% d'entre eux ne sont pas satisfaits de la propreté des espaces extérieurs, et autant

de l'accessibilité par les voitures particulières. Un cinquième se plaint de la qualité et la diversité des équipements (commerces et services). Mais les moyennes masquent des écarts entre territoires, en fonction de l'âge et des niveaux de vie des habitants des quartiers prioritaires.

La situation du quartier dans la ville est déterminante : un quartier excentré, mécaniquement, disposera de moins d'équipements et de commerces. Il faut d'ailleurs utiliser les données par quartier avec précaution : leurs frontières ne sont pas étanches. On peut vivre dans un quartier sous-équipé mais à proximité d'une offre conséquente dans un quartier voisin, qui n'appartient pas à la géographie prioritaire. D'ailleurs, ce n'est pas forcément le souhait des habitants de rester dans leur quartier pour avoir accès aux équipements, comme l'a noté le Crédoc dans un rapport sur le commerce dans les quartiers prioritaires (2) : « la vision étroitement réductrice des quartiers qui consiste à penser que l'on peut apporter tous les services de base aux populations défavorisées qui y résident, relève d'une logique du « confinement » qui ne répond pas aux attentes des populations des quartiers d'habitat social », écrivent les auteurs. Il faut donc autant s'intéresser à ce qui existe au sein du quartier que la capacité de ses habitants à en sortir et les liens aux autres quartiers de la ville.

- (1) Données 2011 issue du rapport annuel 2013 de l'Onzus.
- (2) « Commerces et zones urbaines sensibles », Crédoc, Cahier de rechercher n°260, décembre 2009.

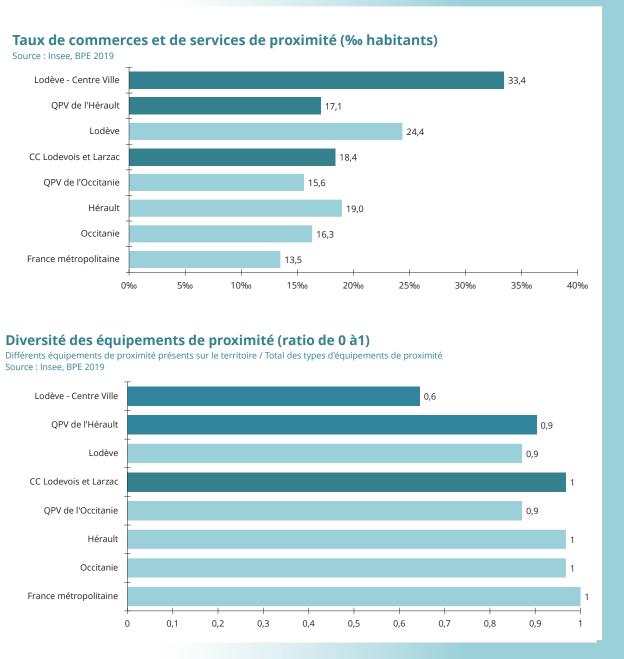
Concernant le quartier politique de la ville étudié

Dans les QP de l'Hérault, le taux d'équipement est relativement faible mais dans le QP de Lodève, le taux est très élevé (17 contre 33%). L'enjeu est de permettre le développement d'une activité économique de proximité dans ces quartiers où le faible niveau de vie des habitants ne permet pas nécessairement de faire vivre les commerces.

De même, l'un des enjeux de la politique de la ville est celui de la mobilité. Faut-il offrir tous les services à proximité ou permettre aux habitants de sortir de leur quartier ? Cela rejoint la question de la mixité sociale dans les collèges des QP: Faut-il conserver les collèges des quartiers de la politique de la ville ou permettre aux élèves de s'ouvrir vers les autres quartiers ?

Équipements du territoire

Dans les quartiers :

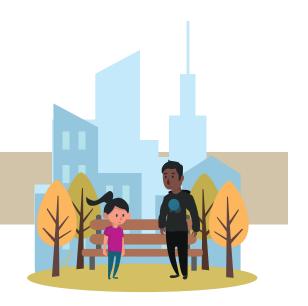


Les équipements sportifs

Dans les quartiers :

	Nombre
QPV - contours exacts	d'équipements
	sportifs
Lodève - Centre Ville	3
QPV de l'Hérault	59
Lodève	15
CC Lodevois et Larzac	37
QPV de l'Occitanie	346
QPV de la France métropolitaine	883
Hérault	2 222
Occitanie	16 292
France métropolitaine	152 616

Source : Base Permanente des Équipements, 2019



06.

Enjeux transversaux des contrats de ville

Jeunes

Tendance nationale

Une jeunesse en difficulté

La période de la jeunesse est synonyme de prise d'autonomie par rapport aux parents : fin des études et accès à une indépendance économique en intégrant le marché du travail, décohabitation du domicile parental et accès à un logement indépendant, construction de sa propre autonomie familiale. Ces trois étapes sont bien sûr liées les unes aux autres.

Or, la jeunesse subit de façon accentuée les effets de la crise : l'intégration dans l'emploi durable est lente et difficile pour tous, souvent marquée par les stages, le chômage et les bas salaires. Parallèlement, l'élévation du coût du logement est beaucoup plus forte pour les nouveaux locataires, notamment pour les jeunes couples. La jeunesse est finalement prise en étau entre mal emploi et mal logement. La pauvreté change de visage, avec une proportion croissante de jeunes.

La vision d'une jeunesse homogène face à la crise reflète cependant mal la réalité. La population jeune est d'abord difficile à définir. A quel âge est-on jeune ? A quel âge passe-t-on dans le monde des adultes ? Surtout, elle rassemble des individus qui sont loin de n'avoir que des points communs. Entre 15 et 24 ans, on passe du lycée à la vie active et à la formation d'un couple. Les écarts sont considérables entre les jeunes qui quittent l'école à 16 ans pour entrer dans l'univers professionnel et ceux qui font de longues études. Comprendre les inégalités sociales est indispensable pour comprendre la jeunesse.

La question centrale de l'intégration dans l'univers professionnel est très fortement déterminée par le milieu d'origine. En effet, l'accès à l'emploi est déterminant sur le niveau et les conditions de vie, l'accès au logement, la fondation d'une famille par exemple. La situation économique des jeunes dépend pour beaucoup du soutien familial qu'ils peuvent - ou non - recevoir.

Enfin, une confusion règne encore autour de la question de la jeunesse, en particulier celle issue des quartiers populaires, souvent considérée comme un « problème », un « danger » et stigmatisée (la « racaille » des cités). Son principal problème réside dans le manque d'emploi : plus du tiers des jeunes des quartiers prioritaires sont au chômage, contre 17,4% pour les autres quartiers des villes qui comprennent au moins un quartier prioritaire (données 2017). Bien que ces jeunes poursuivent des trajectoires sociales et professionnelles moins favorables, ils sont encore trop souvent considérés comme étant en rupture avec la société alors qu'ils sont aussi victimes de phénomènes de rejets. Sans éluder les difficultés des relations entre l'univers des adultes et des jeunes et la part des responsabilités des uns et des autres dans les conflits qui naissent, souvent complexes, il s'agit bien plutôt de valoriser les ressources en considérant que ces jeunes (en difficulté ou non) ont des capacités à développer plutôt que des manques à combler.

Les enjeux de la jeunesse des quartiers sont souvent différents de ceux des jeunesses situés dans les autres territoires. La difficulté d'accès à un logement autonome y est plus importante. Ainsi, beaucoup de jeunes vivent encore longtemps chez leurs parents dans les quartiers prioritaires. Cela s'explique par la difficulté à accéder à une autonomie logement dans un contexte de chômage plus important, de ressources plus faibles et de logements sociaux difficiles d'accès pour un jeune isolé sans ressources régulières ou pour un jeune couple sans enfant et avec des emplois précaires. Il faut aussi noter que dans les quartiers de la politique de la ville, les jeunes sont souvent parents plus rapidement que dans les autres territoires. Ils ont aussi moins fréquemment un diplôme.

Concernant le quartier politique de la ville étudié

La jeunesse dans les territoires de la politique de la ville

La part des jeunes ayant entre 16 et 29 ans est de 16% dans les Iris du QP de Lodève soit un taux supérieur à celui observé dans les autres quartiers de Lodève (10%). La population des 18-29 ans a tendance à augmenter au cours des cinq dernières années (+3%), mais de manière moins prononcée que dans les autres quartiers (+5%).

L'analyse de l'autonomie des jeunes met en évidence qu'ils ont plus de difficultés à l'extérieur des territoires prioritaires qu'à l'intérieur

L'autonomie dans le logement est plus forte dans le QP qu'à l'extérieur de celui-ci. Cette situation est plutôt cohérente notamment au regard du type d'habitat (les jeunes se retrouvent beaucoup plus fréquemment dans du locatif privé et plus rarement en situation de propriétaire ou même de locataires d'un logement social). Contrairement à ce qui est constaté habituellement, les jeunes hommes sont plus fréquemment autonomes que les jeunes femmes. Les écarts sont en outre plus élevés en dehors du QP.

L'absence de ressources régulières et suffisantes pour assumer son autonomie est un critère significatif. Ainsi, dans le QP de Lodève, les jeunes étant ni en emploi, ni en formation représentent 36% des 16-24 ans. Ce taux est supérieur de 20 points à celui des autres quartiers de Lodève. Dès lors, les jeunes restent au domicile familial.

Pour les jeunes, la question de la parentalité avant 25 ans est plus fortement posée dans le QP que dans les autres territoires

Bien évidemment cet écart de situation s'explique par l'absence de poursuite d'études et souvent par l'absence d'emploi. La part des jeunes femmes mères avant 25 ans est de 37% dans les iris du QP de Lodève contre 10% hors QP. L'arrivée d'un enfant chez une jeune femme est souvent source d'arrêt dans la poursuite des

études et bien évidemment de plus grandes difficultés pour l'accès à l'emploi. Pour autant l'enfant est l'occasion pour des jeunes parents d'obtenir une place dans la société par la reconnaissance d'un statut familial et un accès au logement autonome. L'enfant est d'une part une source d'autonomie (constitution d'un ménage, accès à un statut social, aides publiques renforcées, priorité dans l'accès au logement) et d'autre part une difficulté dans l'accès à une autonomie élargie (arrêt des études et difficultés dans l'entrée sur le marché du travail).

Il faut aussi noter que dans la moitié des situations, la parentalité avant 25 ans se traduit pour les mamans par une situation de monoparentalité dans les iris du QP de Lodève (ce qui est largement au-delà du taux de monoparentalité pour de très jeunes enfants). Cette situation impose aux acteurs en lien avec la famille d'être présents dans les quartiers de la politique de la ville. Les enjeux autour de la parentalité, de l'accès des enfants aux services publics, sont essentiels pour ces jeunes familles.

Enfin, il y a un risque de retrait du marché du travail pour beaucoup de ces jeunes mamans alors même que le niveau de formation des jeunes femmes est plus important que celui des jeunes garçons. Dès lors, les actions dans les domaines de la formation, de l'accompagnement à l'emploi, de l'accès aux modes de garde sont essentielles pour ces jeunes femmes.

Jeunes de 16-29 ans au sein de la population

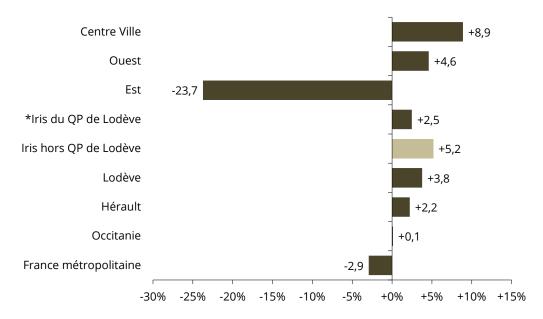
	Les 16-29	s 16-29 ans 16-17		ans	Tranches d'âges 18-24 ans 25-29 ans				Taux d'évolution 2012-2017 des 18-29 ans (%)
	Nb	%**	Nb	%**	Nb	%**	Nb	%**	10 23 0.15 (70)
Centre Ville	295	14,5	35	1,7	146	7,1	115	5,6	+8,9
Ouest	130	20,3	40	6,3	60	9,4	30	4,7	+4,6
Est	70	19,4	20	5,6	45	12,5	5	1,4	-23,7
*Iris du QP de Lodève	494	16,3	95	3,1	250	8,2	149	4,9	+2,5
Iris hors QP de Lodève	450	10,2	91	2,1	214	4,9	144	3,3	+5,2
Lodève	944	12,7	186	2,5	464	6,2	294	3,9	+3,8
Hérault	202 214	17,7	26 282	2,3	108 358	9,5	67 574	5,9	+2,2
Occitanie	916 114	15,7	137 636	2,4	463 834	7,9	314 644	5,4	+0,1
France métropolitaine	10 551 422	16,3	1 593 666	2,5	5 197 966	8,0	3 759 791	5,8	-2,9

^{**}parmi la population municipale

Source : Insee RP et fichiers détails 2012-2017

Taux d'évolution des 18-29 ans (%)

Source: Insee RP et fichiers détails 2012-2017



^{*} Iris du QP de Lodève : Centre Ville en globalité + filtre logements sociaux pour les 2 autres iris

Clé de lecture

Hormis lorsque la commune attire de nombreux étudiants (du fait de la présence d'un pôle universitaire), la part des 16-29 ans est plus importante dans les QP qu'ailleurs. Cette sur-représentation des jeunes dans les quartiers prioritaires s'explique d'une part par le fait qu'ils sont, en proportion, moins nombreux à quitter la commune (et donc leur quartier) pour réaliser des études supérieures. D'autre part, ils restent souvent plus

longtemps chez leur(s) parent(s), rencontrant des difficultés pour accéder à l'autonomie.

Parmi cette population se retrouvent également les jeunes ménages nouvellement arrivés dans ces quartiers du fait de la présence de logements abordables. Ces jeunes s'installent pour fonder une famille et contribuent donc au dynamisme démographique de ces territoires.

^{*} Iris du QP de Lodève : Centre Ville en globalité + filtre logements sociaux pour les 2 autres iris

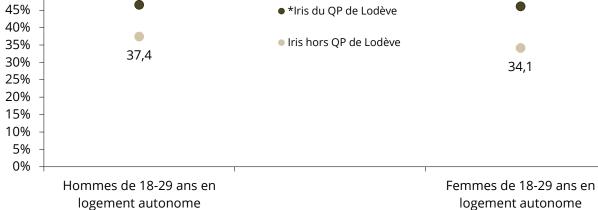
Accès à l'autonomie

	Nb de jeunes de 18-29 ans en logement autonome						
	Homi	mes	Femm	nes			
	Effectifs	%	Effectifs	%			
Centre Ville	90	60,0	70	63,0			
Ouest	< 10	-	15	30,0			
Est	< 10	-	< 10	-			
*Iris du QP de Lodève	95	46,5	90	46,1			
Iris hors QP de Lodève	74	37,4	54	34,1			
Lodève	169	42,0	144	40,7			
Hérault	41 152	47,5	53 934	60,4			
Occitanie	186 534	47,6	237 145	61,4			
France métropolitaine	1 993 021	44,3	2 602 910	58,4			

^{*} Iris du QP de Lodève : Centre Ville en globalité + filtre logements sociaux pour les 2 autres iris

Jeunes de 18-29 ans en logement autonome selon le sexe (%)





^{*} Iris du QP de Lodève : Centre Ville en globalité + filtre logements sociaux pour les 2 autres iris

Clé de lecture

Concernant l'accès à l'autonomie (familiale et résidentielle), les jeunes des quartiers, particulièrement les hommes, rencontrent plus de difficultés à quitter le domicile parental : entre 26 et 27 ans, près d'un garçon sur deux vit encore avec ses parents dans les quartiers prioritaires, alors que trois filles sur quatre de la même tranche d'âge ont quitté le foyer parental. Deux facteurs

particulièrement présents sur les quartiers prioritaires freinent cette émancipation économique et résidentielle : le fort chômage des jeunes et le niveau de formation plus faible (les deux étant fortement corrélés). Ainsi, les cohabitations entre grands enfants et parents sont de plus en plus fréquentes dans les quartiers d'habitat social et sont bien souvent subies et non choisies.

Accès à l'emploi et à la formation des jeunes

	Jeunes de 16-24 ans ni en emplo ni en formation				
	effectifs	%			
Centre Ville	80	44,2			
Ouest	25	25,0			
Est	20	30,8			
*Iris du QP de Lodève	125	36,1			
Iris hors QP de Lodève	50	16,5			
Lodève	175	26,9			
Hérault	26 767	19,9			
Occitanie	116 728	19,4			
France métropolitaine	1 213 744	17,9			

^{*} Iris du QP de Lodève : Centre Ville en globalité + filtre logements sociaux pour les 2 autres iris

Source : Insee, RP fichiers détails 2017

Parentalité précoce

	Jeunes de 18/24 a un enfant		Femmes de 18/24 ans avec au moins un enfant à charge		
	effectifs	%**	effectifs	%***	
Centre Ville	35	24,0	30	37,0	
Ouest	< 10	-	< 10	-	
Est	< 10	-	< 10	-	
*Iris du QP de Lodève	50	20,0	45	29,9	
Iris hors QP de Lodève	0	-	0	-	
Lodève	50	10,7	45	19,1	
Hérault	4 136	3,8	3 250	5,9	
Occitanie	20 990	4,5	16 020	7,0	
France métropolitaine	245 510	4,7	183 179	7,2	

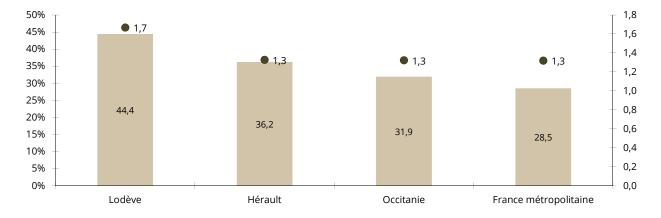
^{**}parmi les jeunes de 18-24 ans

Source: Insee, RP fichiers détails 2017

Part des mères de famille monoparentale parmi l'ensemble des jeunes mères de 18/24 ans (%) et nombre moyen d'enfants par jeunes femmes de 18/24 ans

Source : Insee, RP fichiers détails 2017

- Part des femmes de 18/24 ans adultes d'une famille monoparentale (%)
- Nombre moyen d'enfants par femme ayant des enfants de 18/24 ans



^{***} parmi les femmes de 18-24 ans

^{*} Iris du QP de Lodève : Centre Ville en globalité + filtre logements sociaux pour les 2 autres iris



06.

Enjeux transversaux des contrats de ville

Discriminations: Immigration et emploi

Tendance nationale

Immigrés et emploi dans les quartiers prioritaires : entre inégalités et discriminations

Les actifs immigrés sont davantage victimes que les autres du manque d'emploi : 30% sont au chômage dans les quartiers prioritaires contre 8,8% pour les non-immigrés, non descendants d'immigrés qui habitent les quartiers des villes comprenant au moins un quartier prioritaire (données 2017).

Cet écart provient du fait que la population n'est pas la même, mais aussi des discriminations. Selon une étude du Ministère de l'Emploi réalisée au niveau national, 44,8% des immigrés et 29,8% de leurs descendants sont sans diplôme, contre 24,3% des personnes non issues de l'immigration. Les descendants d'immigrés sont par ailleurs beaucoup plus jeunes que la moyenne : 40% ont entre 15 et 29 ans contre 27,5% des nonimmigrés. Or le diplôme et l'âge sont des facteurs massifs de chômage en France.

Cela n'explique pas tout. Les personnes issues des minorités visibles sont victimes de discriminations à l'embauche qui leur ferment des portes: une partie des employeurs ne souhaitent pas recruter des immigrés. Dans les quartiers prioritaires, s'y ajoute la mauvaise réputation du quartier. Le taux de chômage des bac+2 et plus atteint 16% dans les quartiers prioritaires, contre 7% dans les villes aux alentours, fruit d'un ensemble de stigmatisations.

Une situation particulièrement violente pour les victimes et qui heurte profondément nos valeurs. Mais elle montre aussi que des facteurs plus profonds sont à l'oeuvre. Tout d'abord, environ un cinquième des emplois – notamment dans la fonction publique - sont interdits aux étrangers hors Union européenne. Il faut aussi tenir compte des spécificités des formations : les filières suivies par les jeunes ne sont pas les mêmes selon leur lien avec l'immigration. Enfin, l'effet de réseau social joue un rôle majeur en matière d'insertion professionnelle. Les immigrés, plus récemment arrivés, ont moins de contacts pour cela.

La société française, et les employeurs dans leur immense majorité, ne sont pas racistes. Il n'en demeure pas moins que les personnes originaires d'un autre pays, surtout si cela se voit, doivent surmonter un ensemble d'obstacles qui se conjuguent et qui font que, mis bout à bout, elles occupent des positions sociales nettement moins favorisées.

Concernant le quartier politique de la ville étudié

L'analyse de cette partie dissocie deux concepts que sont d'une part les personnes de nationalité étrangère (celles qui n'ont pas la nationalité française) et d'autre part les personnes immigrées

Les personnes ayant une double nationalité, dont la nationalité française, sont considérées comme de nationalité française. L'immigration comprend par contre l'ensemble des personnes qui sont nées étrangères à l'étranger, donc toutes les personnes qui sont arrivées en France (quel que soit leur âge de première arrivée sur le territoire) en n'ayant pas la nationalité française.

Les données présentées dans ce chapitre sont des données à l'iris et non aux contours exacts. Cependant, elles caractérisent parfaitement la situation du QP. La part de la population immigrée dans le QP de Lodève (21%) est nettement supérieure aux moyennes communale (12%), intercommunale (9%) et départementale (10%).

Il faut aussi noter l'écart entre population immigrée et population étrangère. La population immigrée est pour partie une population étrangère ayant obtenu la nationalité française. L'écart entre les deux groupes représente donc la population immigrée n'ayant pas obtenu ou n'ayant pas demandé la nationalité française (immigration récente ou souhait de ne pas accéder à la nationalité française ou encore une population ne pouvant pas y accéder pour des raisons ou motifs administratifs ou ayant des difficultés avec la langue française). Ainsi, si 71% de la population immigrée de Lodève est située dans le QP, c'est le cas de 86% de la population étrangère.

Cet écart s'explique par l'accueil dans le QPV de populations immigrées récentes, donc n'ayant pas eu la possibilité d'accéder à une demande de naturalisation. Les niveaux de formations des personnes immigrées sont plus faibles que dans tous les territoires de comparaison

Pour les quartiers de Lodève hors QP, la part des personnes immigrées ayant un bas niveau de formation (brevet des collèges au maximum) est de 43%, contre 31% pour la population non immigrée. Ce pourcentage est de 57% pour les immigrés du QP et de 42% pour les non immigrés dans ce quartier. Il faut ajouter que les hauts diplômés sont moins nombreux parmi les immigrés et non immigrés qui vivent dans le QP que parmi les immigrés / non immigrés qui vivent en dehors du QP.

Globalement sur le QP de Lodève, la proportion de femmes disposant d'un haut niveau de diplôme est plus élevée que celle des hommes, qu'elles soient immigrées ou non. Elles disposent alors moins fréquemment que les hommes d'un bas niveau de formation et ce quelle que soit la situation considérée : immigrées ou non.

Le chômage est ici mesuré à partir du déclaratif des personnes dans le cadre de l'enquête du recensement de la population. Il s'agit d'un indice et non du taux de chômage. La valeur d'un territoire est donc à comparer avec les autres valeurs du tableau et non avec les taux de chômage communiqués par le Ministère du Travail et de l'Emploi.

L'écart est élevé entre les immigrés et les non immigrés qui résident dans le QP, bien plus qu'en dehors du QP (écart de 10 points contre 2 points). Les personnes immigrées du quartier prioritaire étant plus concernées par le chômage que les immigrés qui résident à l'extérieur de ce quartier, pareil pour les non immigrées.

La précarité touche l'ensemble des habitants de Lodève quand ils occupent un emploi, qu'ils soient ou non immigrés, mais bien plus souvent lorsqu'il habitent au sein du QP.

La question de la déqualification

Celle-ci est mesurée dans ce document par la part des actifs (pour rappel, un actif est soit en emploi soit en recherche d'un emploi) ayant un diplôme de l'enseignement supérieur et étant soit au chômage soit occupant un emploi d'ouvrier ou d'employé. Pour les immigrés, les effectifs sont assez faibles mais ils montrent une surreprésentation de la déqualification en dehors du QP plutôt qu'à l'intérieur. Au contraire, chez les non immigrés, 36% au sein du QP sont dans cette situation contre 30% hors QP.

Il faut noter que les diplômes obtenus à l'étranger et notamment dans les pays situés à l'extérieur de l'UE ne sont pas toujours reconnus en France. Par conséquent une personne peut être diplômée dans son pays sans qu'il n'y ait reconnaissance en France. Cette éclairage ne peut suffire à expliquer tous les écarts.

Les personnes ayant un bon niveau de formation peuvent sans doute trouver un emploi et quitter alors les quartiers de la politique de la ville. Ne restent alors que ceux qui ne parviennent pas à valoriser leurs diplômes (là encore cela peut expliquer une part non négligeable des écarts).

Enfin, les diplômes ne sont sans doute pas toujours les mêmes selon les territoires. L'impact de ces indicateurs est important car il s'agit ni plus ni moins d'une approche de la question de la discrimination qui est l'un des axes de la politique de la ville : « lutter contre la discrimination »

Cet indicateur de déqualification traduit aussi indirectement une des entrées concernant «l'effet quartier» (à situation sociale équivalente, la solution est plus complexe dans les QP qu'à l'extérieur). Ainsi, une personne ayant obtenu un diplôme et ne trouvant pas d'emploi à hauteur de ce diplôme aura un impact fort sur le regard que les plus jeunes pourront porter sur la réussite scolaire : les «dégâts» risquent d'être nombreux. «A quoi cela sert-il de faire des études si le voisin qui a un bac+5 est vigile devant le commerce de proximité ?» ou encore «Ma sœur est diplômée mais elle fait les ménages». Ce risque est amplifié par les effets mobilités des jeunes diplômés ayant obtenu un bon emploi s'ils quittent le territoire. Ne restent alors comme image pour les plus jeunes que ceux qui ne peuvent pas partir. Comment valoriser les parcours scolaires et universitaires (ou autres écoles supérieures) des jeunes qui réussissent professionnellement?

Source : Insee RP 2012-2017

Population immigrée et étrangère

	Population étrangère			Population immigrée**		
	effectifs	%	Evol 2012- 2017	effectifs	%	Evol 2012- 2017
Centre Ville	314	15,4	+36,9	375	18,4	+10,3
Ouest	174	27,3	ns	189	29,7	+95,3
Est	40	11,1	ns	60	16,7	ns
*Iris du QP de Lodève	528	17,4	+85,1	624	20,5	+35,0
Iris hors QP de Lodève	87	2,0	-61,0	250	5,7	-36,4
Lodève	615	8,3	+21,0	874	11,7	+2,2
CC Lodevois et Larzac	1 013	6,9	+8,8	1 374	9,4	-0,4
Hérault	79 580	7,0	+16,2	114 957	10,0	+12,8
Occitanie	345 655	5,9	+16,4	520 371	8,9	+10,9
France métropolitaine	4 450 466	6,9	+15,2	6 231 367	9,6	+11,3

^{*} Iris du QP de Lodève : Centre Ville en globalité + filtre logements sociaux pour les 2 autres iris

^{**} personnes nées étrangères à l'étranger

Source: Insee, RP fichiers détails 2017

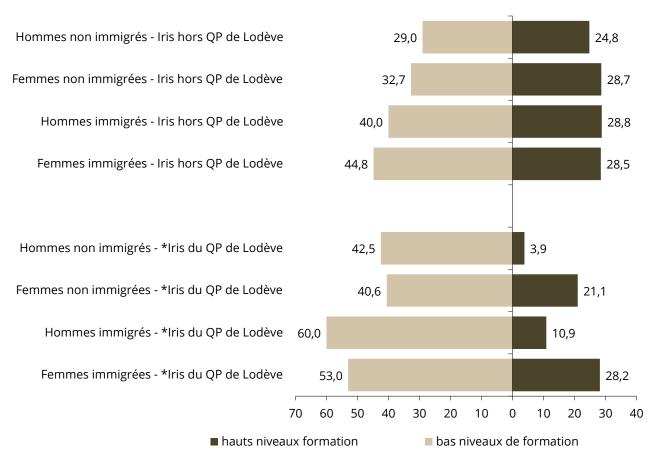
Niveau de diplôme

	Part des bas niveaux de formation (%)		Part des hauts niveaux de formation (%)		
	Immigrés**	Non immigrés	Immigrés**	Non immigrés	
Centre Ville	45,5	41,7	18,7	9,8	
Ouest	71,9	42,9	9,4	4,1	
Est	75,0	37,5	0,0	6,2	
*Iris du QP de Lodève	56,6	41,5	13,9	8,6	
Iris hors QP de Lodève	43,0	30,9	35,2	29,2	
Lodève	50,4	34,6	23,6	22,0	
Hérault	43,6	25,0	26,9	33,6	
Occitanie	43,6	25,8	25,4	30,9	
France métropolitaine	44,1	25,9	26,4	30,6	

^{*} Iris du QP de Lodève : Centre Ville en globalité + filtre logements sociaux pour les 2 autres iris

Niveau de diplôme selon le genre et l'origine (%)

Source : Insee, RP fichiers détails 2017



^{*} Iris du QP de Lodève : Centre Ville en globalité + filtre logements sociaux pour les 2 autres iris

^{**}parmi les 15 ans ou plus non scolarisés

Précarité face à l'emploi

		ntrats précaire s aidés, apprei age)	Personn	es se décl	arant au chôn	nage		
	Immigré	Ś**	Non imm	igrés	Immigré	Ś**	Non imm	igrés
	effectifs	%	effectifs	%	effectifs	%	effectifs	%
Centre Ville	20	30,8	90	26,1	45	32,1	100	19,6
Ouest	< 10	-	30	40,0	30	42,9	60	41,4
Est	< 10	-	15	20,0	< 10	-	25	20,8
*Iris du QP de Lodève	30	26,2	134	27,3	80	33,5	184	23,9
Iris hors QP de Lodève	10	7,9	159	13,3	20	11,6	214	13,3
Lodève	40	16,7	294	17,4	100	24,4	398	16,8
Hérault	6 866	22,5	40 204	13,2	16 067	29,2	71 594	15,9
Occitanie	34 828	23,3	217 289	13,1	66 816	26,3	327 984	13,9
France métropolitaine	420 472	18,5	2 400 758	12,1	766 737	22,3	3 237 604	12,2

^{*} Iris du QP de Lodève : Centre Ville en globalité + filtre logements sociaux pour les 2 autres iris

Source: Insee, RP fichiers détails 2017

Clé de lecture

Sur le marché du travail, les immigrés sont victimes à la fois d'un niveau de formation plus faible et de discriminations.

Plus souvent au chômage que l'ensemble de la population (dans les quartiers de la politique de la ville, mais aussi en dehors), la population immigrée est aussi plus souvent en emploi précaire (contrat à durée déterminée, intérim, emploi aidé, stage, apprentissage). L'effet est encore plus fort pour les immigrés non originaires de l'Union européenne à qui l'on interdit de très nombreux emplois, notamment dans la fonction publique.

Leurs conditions d'emploi du point de vue du statut sont en grande partie liées à leurs caractéristiques de nationalité et de qualification. Ainsi, une part infime des immigrés ayant un emploi sont titulaires de la fonction publique. Beaucoup de concours administratifs ne sont en effet accessibles qu'avec la nationalité française. Un certain nombre d'emplois de la fonction publique sont ouverts aux ressortissants communautaires et très peu aux autres étrangers (enseignement supérieur, recherche, médecine hospitalière). D'autres sont interdits à ceux qui ne disposent pas d'un diplôme de l'Union européenne.

La précarité de l'emploi est particulièrement sensible chez les moins de 25 ans. Elle est d'autant plus forte que les jeunes sont peu diplômés.

Source: Insee, RP fichiers détails 2017

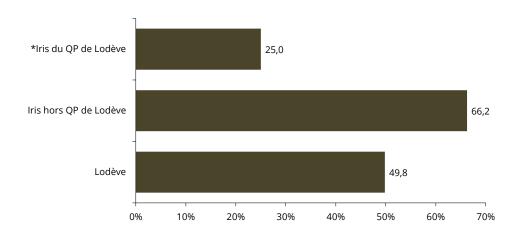
Déqualification

	Nombre d'actifs de hauts niveaux de formation			emploi d	eaux de forma l'employé ou d Non imm	l'ouvrier
	Immigrés**	Non immigrés	effectifs	%	effectifs	%
Centre Ville	45	134	15	33,3	50	37,0
Ouest	15	10	< 10	-	< 10	-
Est	< 10	-	< 10	-	< 10	-
*Iris du QP de Lodève	65	169	20	30,8	60	35,5
Iris hors QP de Lodève	50	469	20	40,0	139	29,7
Lodève	115	638	40	34,8	199	31,3
Hérault	20 969	196 557	4 610	22,0	35 047	17,8
Occitanie	87 186	969 520	19 603	22,5	178 812	18,4
France métropolitaine	1 196 891	10 752 587	284 622	23,8	1 913 890	17,8

^{*} Iris du QP de Lodève : Centre Ville en globalité + filtre logements sociaux pour les 2 autres iris

Part des actifs de 15-29 ans de hauts niveaux de formation occupant un emploi d'employé ou d'ouvrier(%)

Source : Insee, RP fichiers détails 2017



^{*} Iris du QP de Lodève : Centre Ville en globalité + filtre logements sociaux pour les 2 autres iris

^{**} personnes nées étrangères à l'étranger



06.

Enjeux transversaux des contrats de ville

Egalité femme-homme

Tendance nationale

L'égalité entre les femmes et les hommes progresse

Entre 1975 et 2017, le taux d'activité des femmes de 25 à 49 ans est passé de 60 à 84%. De la santé au droit en passant par la communication, de nombreux secteurs se sont ouverts aux femmes. Au milieu des années 1970, ces dernières touchaient en moyenne pour des temps complets les deux tiers du salaire des hommes, contre plus de 80% aujourd'hui. Les taux de chômage selon le sexe sont désormais équivalents, alors que l'écart était encore de 4 points au début des années 1990.

Cette situation trouve sa source dans l'après Seconde Guerre mondiale : la scolarisation croissante des jeunes filles. L'autonomie sur le plan économique s'accompagne d'une révolution culturelle consacrée par de nouveaux droits, du partage de l'autorité conjugale à la maîtrise du corps (IVG, contraception) en passant par la séparation des couples.

L'égalité demeure pourtant bien lointaine. Le travail féminin reste marqué par le temps partiel, souvent contraint. Si les hommes travaillent plus souvent en intérim, les contrats à durée déterminée sont bien plus souvent féminins. En dépit d'un renversement complet en matière d'éducation, les femmes demeurent le plus souvent cantonnées à des postes de moindre responsabilité et de nombreux secteurs, de l'industrie à l'informatique, leur sont encore largement fermés. Dans la sphère privée, les nouvelles libertés s'accompagnent encore de fortes contraintes, de l'inégale répartition des tâches domestiques à la pauvreté de nombreuses familles monoparentales.

Dans les quartiers de la politique de la ville, les écarts entre hommes et femmes sont encore plus grands que dans le reste des villes. Le taux d'activité des femmes atteint 52,6%, soit 17 points de moins que les hommes contre 66,8% hors des quartiers prioritaires où l'écart est de 9 points avec les hommes (données 2017). Une part croissante de femmes peu qualifiées ne recherche plus de travail du fait de la dégradation des conditions d'emploi et de la faiblesse de l'offre. Cette situation est accentuée par la crise. L'habitat social est un territoire de refuge - le seul financièrement accessible - pour une partie des femmes seules avec enfants : les guartiers prioritaires abritent un certain nombre de ces familles monoparentales démunies.

A l'école en revanche, les jeunes filles des quartiers sensibles réussissent mieux que leurs homologues masculins. Mais elles se déclarent plus souvent (que hors des quartiers prioritaires) victimes de l'insécurité que les garçons.

Concernant le quartier politique de la ville étudié

Dans le QP de Lodève, le niveau de formation des jeunes femmes est plus élevé que celui des jeunes hommes (moins de 40 ans ayant terminé leurs études)

L'écart de niveau de formation est plus réduit dans le QP de Lodève qu'il ne l'est à l'extérieur (-9 points contre -31 points à l'extérieur). Généralement dans les quartiers prioritaires, les niveaux de formation sont plus faibles, ce qui fait que les femmes des QP ont beaucoup plus d'écarts dans l'accès aux diplômes de l'enseignement supérieur avec les femmes situées à l'extérieur que les hommes des quartiers n'ont d'écarts avec les hommes situés à l'extérieur des quartiers.

Avec ces niveaux de formation, les taux de déqualification sont assez proches en QP et hors QP (pour les femmes). Et hors QP de Lodève, les femmes sont moins déqualifiées que les hommes. Elles le sont autant à l'intérieur du QP. Cette observation est vrai globalement à Lodève et dans la CC à l'inverse de ce que l'on observe habituellement.

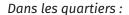
L'analyse des taux d'activité est très significative de ces évolutions entre hommes et femmes

Le taux d'activité des 25-54 ans s'est réduit pour les femmes de Lodève entre 2012 et 2017, qu'elles habitent ou non en QP. Mais il s'est réduit plus vite au sein du QP (-5 points contre -1 point hors QP), alors même qu'il partait d'un niveau plus bas au départ.

Parmi les actifs, les indices de chômage sont plus élevés dans les iris du QP qu'à l'extérieur quel que soit le sexe (un écart de 15 points pour les femmes et de 4 points pour les hommes). En outre, cet indice de chômage est plus élevé pour les femmes que pour les hommes au sein des iris en QP (29% contre 23%) alors qu'hors QP, c'est l'inverse (15 contre 19%).

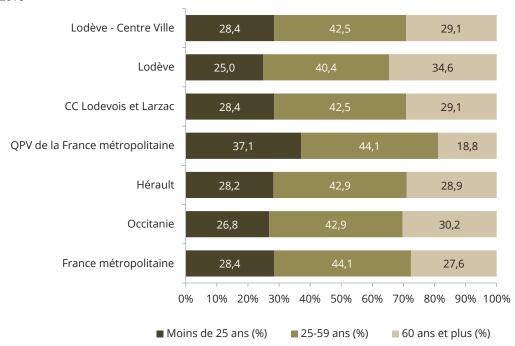
Le temps partiel dans le QP de Lodève est, comme dans tous les territoires, beaucoup plus important chez les femmes.

Population selon le sexe



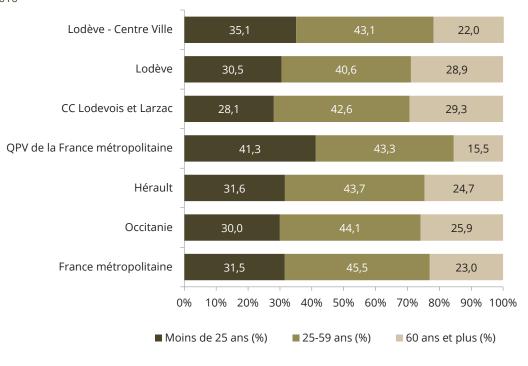
Répartition par âge des femmes (%)

Source: Insee 2016



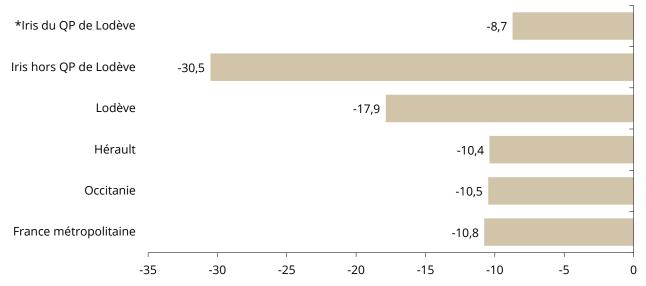
Répartition par âge des hommes (%)

Source: Insee 2016



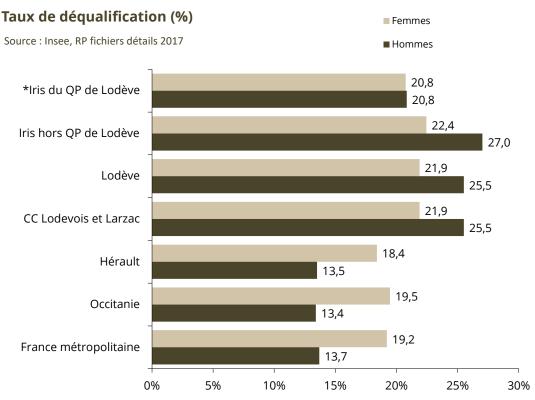
Ecart entre hommes et femmes de la part des hauts niveaux de formation parmi les 15-39 ans non scolarisés (valeur en points)

Source : Insee, RP fichiers détails 2017



Note de lecture : un écart positif indique une sur-représentation des hommes. Inversement, un écart négatif indique une sur-représentation des femmes.

Déqualification



^{*} Iris du QP de Lodève : Centre Ville en globalité + filtre logements sociaux pour les 2 autres iris

Clé de lecture

La déqualification est un déclassement que subit un travailleur dans la hiérarchie des classifications professionnelles.

Le taux de déqualification correspond aux actifs

occupés de 15 ans ou plus ayant un haut niveau de formation mais qui occupent un emploi d'employé ou d'ouvrier.

^{*} Iris du QP de Lodève : Centre Ville en globalité + filtre logements sociaux pour les 2 autres iris

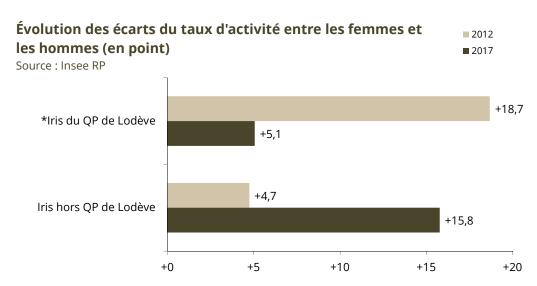
Source: Insee RP

Taux d'activité des 25-54 ans selon le sexe

	Evolution du taux d'activité des 25-54 ans (%)					
		hommes			femmes	
	2012	2017	Evol**	2012	2017	Evol**
Centre Ville	91,2	73,2	-17,9	73,9	63,5	-10,4
Ouest	100,0	66,7	-33,3	65,8	78,3	+12,4
Est	83,1	92,3	+9,3	88,9	77,8	-11,1
*Iris du QP de Lodève	92,7	74,3	-18,4	74,0	69,2	-4,8
Iris hors QP de Lodève	90,8	100,0	+9,2	86,0	84,9	-1,1
Lodève	91,7	89,0	-2,7	80,7	78,4	-2,3
CC Lodevois et Larzac	92,0	91,3	-0,7	83,3	83,8	+0,6
Hérault	91,9	91,4	-0,5	84,0	85,0	+1,0
Occitanie	93,3	92,8	-0,6	86,1	86,7	+0,6
France métropolitaine	94,4	93,9	-0,5	86,8	87,6	+0,7

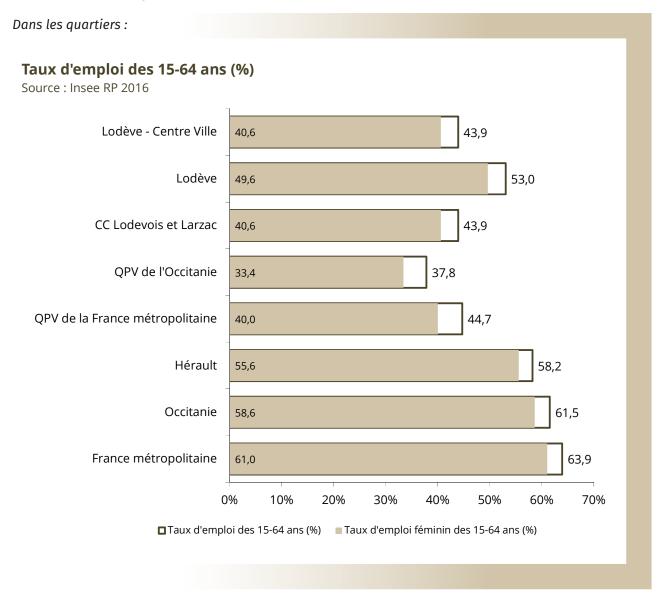
^{*} Iris du QP de Lodève : Centre Ville en globalité + filtre logements sociaux pour les 2 autres iris

^{**} Evolution 2012-2017 en point



^{*} Iris du QP de Lodève : Centre Ville en globalité + filtre logements sociaux pour les 2 autres iris

Accès à l'emploi



Clé de lecture

Moins actives, les femmes des quartiers de la politique de la ville sont également plus nombreuses à être frappées par le chômage. Le taux de chômage féminin est généralement supérieur à celui des hommes dans ces quartiers et le taux d'emploi est particulièrement bas. Ainsi, à l'échelle nationale, moins d'une femme sur deux de 25 à 64 ans résidant dans un quartier prioritaire est en emploi – alors qu'elles sont plus de deux sur trois dans les unités urbaines englobantes (source ONZUS 2013). Par ailleurs, l'écart avec les hommes est beaucoup plus marqué dans

les quartiers de la politique de la ville. Ce constat peut s'expliquer par le fait que les femmes sont plus souvent sans diplôme que les hommes dans ces quartiers. Elles sont par ailleurs plus souvent sans expérience professionnelle : à l'échelle nationale, 11% des femmes non actives occupées à la recherche d'un emploi déclarent n'avoir jamais travaillé, soit deux fois plus que dans les unités urbaines environnantes. L'écart avec les hommes est là aussi plus important et illustre la forte inactivité féminine dans les quartiers.

Chômage

Dans les quartiers :

	Nb de DEFM des	Répartition selon le sexe					
QPV - contours exacts			ommes		Femmes		
	2112013	Nb	%	Nb	%		
Lodève - Centre Ville	568	286	50,4	282	49,6		
QPV de l'Hérault	18 448	10 486	56,8	7 962	43,2		
Lodève	1 048	529	50,5	519	49,5		
CC Lodevois et Larzac	1 773	852	48,1	921	51,9		
QPV de la France métropolitaine	715 284	373 552	52,2	323 163	45,2		

Source : Insee, Pôle Emploi 31/12/2019

	Part des personnes de 15-64 ans se déclarant au chômage (%) Total Femmes Hommes					
Centre Ville	22,3	23,3	21,4			
Ouest	41,9	48,0	33,3			
Est	20,0	23,5	15,4			
*Iris du QP de Lodève	26,1	29,4	22,8			
Iris hors QP de Lodève	16,8	14,6	18,7			
Lodève	20,1	20,1	20,1			
CC Lodevois et Larzac	16,6	17,1	16,2			
Hérault	17,4	17,7	17,1			
Occitanie	15,2	16,1	14,3			
France métropolitaine	13,4	14,0	12,8			

^{*} Iris du QP de Lodève : Centre Ville en globalité + filtre logements sociaux pour les 2 autres iris

Source: Insee RP 2017

Temps partiel

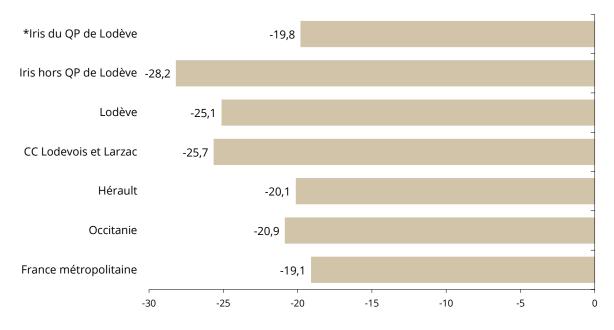
	Salariés à temps partiel			Part des temps partiels parmi les salariés de 15 ans ou plus (%)			
	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
Centre Ville	144	65	80	32,9	26,0	42,1	
Ouest	30	< 10	20	26,1	-	36,4	
Est	35	< 10	30	35,0	-	50,0	
*Iris du QP de Lodève	209	80	130	32,0	22,9	42,8	
Iris hors QP de Lodève	324	68	255	24,9	10,6	38,8	
Lodève	533	148	385	27,3	14,9	40,0	
CC Lodevois et Larzac	1 086	268	818	26,6	13,5	39,1	
Hérault	73 613	18 029	55 584	21,1	10,7	30,8	
Occitanie	369 976	85 774	284 202	19,8	9,3	30,2	
France métropolitaine	4 011 455	912 139	3 099 316	17,6	8,0	27,1	
* Iris du QP de Lodève : Centre Ville en globalité + filtre logements sociaux pour les 2 autres iris					Source :	Source : Insee RP 2017	

^{*} Iris du QP de Lodève : Centre Ville en globalité + filtre logements sociaux pour les 2 autres iris

les salariés de 15 ans ou plus (valeur en points)

Ecart entre hommes et femmes de la part des temps partiel parmi

Source : Insee RP 2017



Note de lecture : un écart positif indique une sur-représentation des hommes. Inversement, un écart négatif indique une sur-représentation des femmes.

Clé de lecture

De nombreuses femmes peu qualifiées occupent de façon contrainte un temps partiel, du fait de faibles qualifications. Elles disposent alors d'un niveau de salaire très faible.

Certaines d'entre elles, mères de familles mono-

parentales, ont des difficultés à conjuguer l'exercice d'une activité professionnelle en temps plein et la garde des enfants, faute de modes d'accueil adaptés et abordables financièrement.

^{*} Iris du QP de Lodève : Centre Ville en globalité + filtre logements sociaux pour les 2 autres iris

Lexique

A

Actifs: La population active regroupe les actifs ayant un emploi et les chômeurs. Ne font pas partie de la population active les personnes qui, bien que s'étant déclarées au chômage, précisent qu'elles ne recherchent pas d'emploi.

Actifs occupés: Population active ayant un emploi (ou actifs ayant un emploi). Au sens du recensement, la population active ayant un emploi (ou les actifs ayant un emploi) comprend les personnes qui déclarent être dans une des situations suivantes: - exercer une profession (salariée ou non), même à temps partiel; - aider une personne dans son travail (même sans rémunération); - être apprenti, stagiaire rémunéré; - être chômeur tout en exerçant une activité réduite; - être étudiant ou retraité tout en occupant un emploi.

Allocataires CAF: Les allocataires des Caisses d'Allocations Familiales sont les personnes qui perçoivent au moins une allocation au regard de leur situation familiale et/ou monétaire. La notion d'allocataire est une notion de foyer (à rapprocher des ménages au sens Insee) et non d'individu. Ainsi, compter des allocataires signifie compter des foyers constitués de personnes seules ou de plusieurs personnes (familles). Les CAF gèrent deux types de prestations : - Les prestations légales, dont les barèmes et les conditions d'attribution sont fixés nationalement (ex : allocations familiales, allocation logement, etc..) - Des aides d'action sociale (aides financières individuelles, interventions de travailleurs sociaux, ...), gérées par chacune des CAF et dont les conditions d'attribution sont spécifiques à chaque caisse. Les données disponibles concernent uniquement les bénéficiaires de prestations légales.

L'APA est une allocation destinée aux personnes âgées de 60 ans et plus en perte d'autonomie. La demande s'effectue auprès du conseil départemental. Il n'y a pas de conditions de revenu pour en bénéficier mais le montant attribué dépend du niveau de revenus. L'APA ne fait l'objet d'aucune récupération des sommes reçues ni du vivant ni au décès de son bénéficiaire.

La part des **autres revenus** est le pourcentage que représentent les revenus du patrimoine déclarés et autres revenus dans le total des revenus fiscaux de la zone. Ils comprennent essentiellement des revenus du patrimoine : les revenus des valeurs et capitaux mobiliers imposables au titre de l'IRPP ainsi que les produits de placement soumis à prélèvement libératoire indiqués sur la déclaration de revenus, les revenus fonciers nets, les revenus accessoires.

B

Bas niveaux de formation: Sont considérées comme de bas niveaux de formation les personnes de 15 ans et plus non scolarisées, n'ayant aucun diplôme, ou ayant un Certificat d'études primaires, un Bepc ou un brevet des collèges. La population scolarisée est exclue.

Part de la population à **Bas revenus**: C'est la part de la population dont le revenu par UC est inférieur à un seuil convenu. Ici, ce seuil est le premier décile de la distribution par personne des revenus par UC dans l'ensemble des unités urbaines comprenant une Zus ou un NQP. Dix pour cent des personnes de cet ensemble d'unités urbaines appartiennent donc à un ménage dont le revenu par UC est inférieur à ce seuil.

C

Les catégories socioprofessionnelles (**«CSP»**), ou plus exactement selon la terminologie de l'Insee les « professions et catégories socioprofessionnelles» (« PCS ») constituent un classement de la population en grands ensembles cohérents : six catégories d'actifs, auxquelles il convient d'ajouter les retraités et une catégorie «divers », regroupant les chômeurs n'ayant jamais travaillé, les militaires du contingent, les étudiants, les femmes (et les hommes) au foyer, etc. Les catégories d'actifs sont divisées en fonction de plusieurs critères : le type d'emploi, le statut (indépendant ou non), la qualification, la rémunération, etc. Les six principales sont : agriculteurs, artisans commerçants et chefs d'entreprises, cadres et professions intellectuelles supérieures, professions intermédiaires, employés et ouvriers.

Commerces de proximité : les commerces de proximité comptabilisés ici sont les boucheries charcuteries, les boulangeries, épiceries, poissonneries, superettes, et commerces de produits surgelés.

Chômeurs : Il existe deux définitions du chômage. La première est celle de l'Insee, qui utilise les normes du Bureau international du travail. Un chômeur est une personne âgée de plus de 15 ans, qui n'a pas travaillé la semaine de référence de l'enquête (même une heure),se trouve disponible dans les 15 jours et recherche activement un emploi. La seconde est celle du ministère de l'emploi : elle comptabilise les demandeurs d'emploi enregistrés par Pôle emploi dans différentes catégories. Il s'agit donc d'une définition administrative.

Pôle emploi enregistre les demandeurs d'emploi en trois principales catégories :

- catégorie A: tous les demandeurs d'emploi n'ayant exercé aucune activité le mois précédent
 (1). C'est la catégorie de base, la plus commentée.
 catégorie B: demandeurs d'emploi ayant exercé une activité réduite, moins de 78 heures le mois
- catégorie C : demandeurs d'emploi ayant travaillé plus de 78 heures le mois précédent.

précédent.

(1) Le « mois précédent » ne signifie pas que ces personnes exercent régulièrement une telle activité.

Contrats précaires: Sont considérés comme contrats précaires les contrats à durée déterminée, les contrats d'intérim, les emplois aidés, les apprentis et les stagiaires rémunérés. La part des salariés en contrats précaires donne une indication de la stabilité d'accès à l'emploi de la population salariée résidant sur le territoire.

La CMU-C (couverture maladie universelle complémentaire), attribuée sous condition de ressources, permet d'avoir accès à une assurance complémentaire gratuite, ce qui correspond dans le langage courant à la « mutuelle ». La CMU-C, comme les assurances complémentaires, couvre plus ou moins totalement la partie de frais non remboursés par le régime général d'assurance maladie.

La **Complémentaire Santé Solidaire (C2S ou CSS)** a remplacé la Couverture Maladie Universelle - Complémentaire (CMU-C) et l'Aide au paiement d'une Complémentaire Santé (ACS) le 1er novembre 2019. Son objectif reste le même : aider les personnes aux ressources modestes dans leurs dépenses de santé. La C2S est reconduite automatiquement chaque année pour les allocataires du RSA et du minimum vieillesse (ASPA), contrairement

D

à la CMU-C.

Déciles: Si l'on ordonne une distribution de salaires, de revenus, de patrimoine, de niveaux de vie..., les déciles (au nombre de 9 : de D1 à D9) sont les valeurs qui la partagent en 10 sous-populations d'effectifs égaux. Le 1er décile (resp. 9e décile) est le seuil en dessous (resp. au-dessus) duquel se situent les 10% des ménages (ou personnes) ayant le plus faible (resp. haut) salaire, revenu, patrimoine, niveau de vie...

E

L'écart interdécile est la différence entre le neuvième et le premier décile, le plus souvent exprimée en euros par mois. Le neuvième décile est le revenu le plus faible des 10% les plus aisés, le premier décile est le revenu le plus élevé des 10% les plus pauvres.

Entreprise individuelle: Une entreprise individuelle est une entreprise qui est la propriété exclusive d'une personne physique. L'entrepreneur exerce son activité sans avoir créé de personne juridique distincte. Les différentes formes d'entreprises individuelles sont : commerçant, artisan, profession libérale, agriculteur.

Cette notion diffère donc de celle des entreprises «sans salarié», puisqu'une entreprise individuelle peut aussi avoir un salarié.

F

Une **famille monoparentale** est constituée d'un adulte isolé ayant la charge d'un ou plusieurs enfant(s). L'adulte est dans 90% des cas la mère. Par « enfant » on entend les personnes à charge âgées de moins de 25 ans. On ne considère que les enfants célibataires.

Le **fonds d'aide aux jeunes (FAJ)** est un dispositif départemental de dernier recours destiné aux jeunes adultes en grande difficulté sociale, âgés pour la plupart entre 18 et 25 ans.

Le fonds de solidarité pour le logement (FSL) accorde des aides financières aux personnes qui rencontrent des difficultés pour payer les dépenses liées à leur logement (factures, loyers...). Il existe un FSL par département.

Н

Hauts niveaux de formation : Sont considérées comme de hauts niveaux de formation les personnes de 15 ans et plus non scolarisées, de niveau bac + 2 et plus. La population scolarisée est exclue.

Immigré: Selon la définition adoptée par le Haut Conseil à l'Intégration, un immigré est une personne née étrangère à l'étranger et résidant en France. Les personnes nées françaises à l'étranger et vivant en France ne sont donc pas comptabilisées.

Certains immigrés ont pu devenir français, les autres restant étrangers. Les populations étrangère et immigrée ne se confondent pas : un immigré n'est pas nécessairement étranger et réciproquement, certains étrangers sont nés en France (essentiellement des mineurs). La qualité d'immigré est permanente : un individu continue à appartenir à la population immigrée même s'il devient français par acquisition. C'est le pays de naissance, et non la nationalité à la naissance, qui définit l'origine géographique d'un immigré.

Indice d'évolution des générations âgées rapporte la population âgée de 60 à 74 ans à la population âgée de 75 ans et plus. Cet indicateur permet d'appréhender, sans réaliser de projections de populations, l'évolution programmée de la population âgée et ainsi le vieillissement à venir de la population. En effet, le rapport entre ces deux générations donne une idée du remplacement des générations pour la décennie suivante. Plus ce rapport est élevé, plus la génération des 60-74 ans est importante par rapport à la génération des 75 ans et plus, et plus la popu-

lation des personnes âgées est susceptible d'augmenter dans la décennie à venir. Et inversement, plus ce rapport est faible, plus la population des 75 ans et plus est susceptible de diminuer dans la décennie à venir. Cet indicateur est surtout significatif pour les comparaisons entre territoires. En effet, il ne prend pas en compte les taux de mortalité (l'intégralité de la génération des 60-74 ans n'atteindra pas l'âge de 75 ans et plus), ni les migrations susceptibles d'intervenir sur la décennie. Il doit être considéré avant d'autant plus de précautions si le territoire comprend des structures d'accueil des personnes âgées.

Iris signifie « Ilots regroupés pour l'information statistique ». C'est la plus petite division territoriale statistique définie par l'Insee. Un Iris résidentiel regroupe toujours environ 2 000 habitants. En ville, un Iris correspond à peu près à l'idée la plus commune du « quartier ». Il peut être de superficie très différente selon la densité de population.

Indicateur de vulnérabilité : L'indicateur de vulnérabilité comptabilise les enfants qui cumulent 4 facteurs de risques parmi les 7 suivant :

Vivre dans une famille monoparentale

Vivre dans famille nombreuse (3 enfants et plus) Vivre au sein d'une famille où « tous les parents » ont un bas niveau de formation (BEPC ou brevet des collèges au plus)

Vivre dans une famille comptant au moins un parent se déclarant au chômage ou occupant un emploi précaire

Vivre dans une famille sans aucun adulte actif en emploi

Vivre dans une famille locataire du parc social ou dans un logement précaire (hôtel, meublé, hébergé à titre gratuit)

Vivre dans un logement surpeuplé

Aucun des 7 critères constituant l'indicateur de vulnérabilité ne constitue à lui seul un facteur majeur de fragilité des enfants sur tous les territoires et n'est le signe avéré d'une difficulté scolaire ou éducative. En revanche, la probabilité qu'un enfant présente des difficultés socio-éducatives augmente fortement dès lorsque qu'il se retrouve dans plusieurs des situations décrites. C'est le cumul de plusieurs de ces facteurs de risque qui crée la vulnérabilité et ce quelque soit le quartier d'habitation de l'enfant.

Nous considérons ici qu'en enfant est vulnérable, et pourrait potentiellement avoir besoin d'un soutien scolaire, dès lors qu'il cumule 4 de ces facteurs de risques.

Le choix de ces 7 critères permet de retrouver les principales dimensions en lien avec la réussite éducative, sans qu'il y ai nécessairement une relation causale. Elles s'articulent autour de l'origine socio-économique (capital culturel, ressources des ménages, reproduction des schémas parentaux ...), de la structure familiale (monoparentalité, effet de la taille des fratries) et des conditions de logements. Plusieurs variables ont été retenues pour approcher le critère économique (risque plus élevé de pauvreté dans une famille nombreuses ou chez les locataires du parc social par exemple).

Indice d'autonomie des jeunes : L'indice d'autonomie permet d'établir des comparaisons entre territoires. L'intérêt est de synthétiser le niveau d'autonomie des jeunes à partir de plusieurs indicateurs liés à l'autonomie.

Mode de calcul: Une note comprise entre 0 et 1 est donnée à chaque jeune âgé entre 25 et 29 ans dans trois domaines liés à l'autonomie (diplôme, mode de cohabitation, type d'activité). Plus la note est proche de 1, plus le jeune est autonome dans le domaine. La somme des notes de chaque individu permet de calculer le «degré d'autonomie du jeune». L'indicateur synthétique d'autonomie des jeunes d'un quartier ou d'un Iris correspond à la moyenne du degré d'autonomie des jeunes résidant sur le territoire dans chaque variable.

Mode de lecture : plus l'indice est élevé, plus grande est l'autonomie des jeunes. Un indice d'autonomie de 3 traduit une situation de parfaire autonomie du jeune et 0 d'une absence totale d'autonomie.

Pondération dans chaque domaine : *Diplôme :*

0 : Inférieur à Bac+ 2 ; 1 : Bac+2 et plus *Mode de cohabitation :*

1 : Adulte d'un couple (avec ou sans enfant(s)), adulte d'une famille monoparentale, personnes vivant seule ou personne vivant dans un ménage de plusieurs personnes n'appartenant pas à la famille ; 0 : autre situation (enfant d'une famille

ou personne vivant hors ménage) *Type d'activité :*

1 : Actif en emploi ; 0,5 : élèves, étudiant, stagiaire non rémunéré de 14 ans et plus ; 0 : Autre situation.

Un **logement ordinaire** est un local séparé et indépendant utilisé pour l'habitation. Les habitations de fortune (hormis les habitations mobiles) et les abris non destinés à l'habitation mais habités sont donc compris dans les logements. Les habitations mobiles (y compris les bateaux des mariniers) ainsi que les locaux occupés par les communautés ne sont en revanche pas considérés comme des logements.

Un **logement vacant** est un logement inoccupé se trouvant dans l'un des cas suivants :

- proposé à la vente, à la location;
- déjà attribué à un acheteur ou un locataire et en attente d'occupation;
- en attente de règlement de succession ;
- conservé par un employeur pour un usage futur au profit d'un de ses employés ;
- gardé vacant et sans affectation précise par le propriétaire (exemple un logement très vétuste...)



Médiane: Si l'on ordonne une distribution de salaires, de revenus, de patrimoine, de niveaux de vie..., la médiane (D5 ou Q2) partage la population en deux sous-populations égales.

Un **ménage**, au sens du recensement de la population, désigne l'ensemble des personnes qui partagent la même résidence principale, sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté. Un ménage peut être constitué d'une seule personne. Le nombre de ménages et le nombre de résidences principales sont égaux.

Remarque: les personnes vivant dans des habitations mobiles, les mariniers, les sans-abris, et les personnes vivant en communauté (foyers de travailleurs, maisons de retraite, résidences universitaires, maisons de détention...) sont considérées comme vivant hors ménage. Les minima sociaux visent à assurer un revenu minimal à une personne (ou à sa famille) en situation de précarité. Ce sont des prestations sociales non contributives, c'est-à-dire qu'elles sont versées sans contrepartie de cotisations. Le système français de minima sociaux comporte divers dispositifs dont un spécifique aux départements d'outre-mer (Dom). Le RSA qui vise à lutter contre les exclusions est un des plus connus. Les autres allocations visent des publics spécifiques confrontés à un risque de grande pauvreté, par exemple : - les chômeurs de très longue durée, avec l'allocation de solidarité spécifique (ASS) pour ceux ayant épuisé leurs droits à l'assurance chômage ; - les personnes handicapées (allocation aux adultes handicapés - AAH) ; - les personnes âgées (minimum vieillesse).

N

Niveau de vie: Revenu disponible du ménage rapporté au nombre d'unités de consommation (UC). Le niveau de vie est donc le même pour toutes les personnes d'un même ménage.

P

La part des **pensions**, **retraites et rentes** est le pourcentage que représentent les pensions, retraites et rentes dans le total des revenus fiscaux de la zone, net des pensions alimentaires versées. Les pensions, retraites et rentes incluent les retraites mais aussi les pensions d'invalidité et les pensions alimentaires nettes (déduction faites des pensions versées) et les rentes viagères (à titre gratuit et onéreux).

Petites résidences principales: Ce sont les résidences principales composées de 1 ou 2 pièces. Sont dénombrées les pièces à usage d'habitation (y compris la cuisine si sa surface excède 12 m²) ainsi que les pièces annexes non cédées à des tiers (chambres de service...). Ne sont pas comptées les pièces à usage exclusivement professionnel ainsi que les entrées, couloirs, salles de bain, ...

La **population «municipale»** comprend toutes les personnes qui vivent effectivement dans la commune. On y trouve aussi bien les ménages qui demeurent en logement individuel, que les étudiants en cité-universitaire, les personnes âgées en maison de retraite, où les personnes en habitat mobile, etc.

La **Population non scolarisée** comprend les personnes non inscrites dans un établissement d'enseignement.

La **population totale** d'une commune est la somme de la population municipale et de la population comptée à part. La somme des populations totales des communes n'est pas équivalente à la population française, car elle comprend des doubles comptes. Un étudiant «compté à part», par exemple, peut être enregistré dans deux communes à la fois au sens de la population totale, une fois dans la commune de ses parents, une fois là où il étudie. Seule la population municipale est dite «sans double compte» : la somme est égale à la population totale.

Prestations sociales: Ensemble des prestations familiales, de logement, minima sociaux (revenu minimum d'insertion, revenu de solidarité active, allocation adulte handicapé, allocation de parent isolé, allocation de solidarité aux personnes âgés).

Q

Quartiles: Si l'on ordonne une distribution de salaires, de revenus, de patrimoine, de niveaux de vie..., les quartiles (au nombre de 3 : de Q1 à Q3) sont les valeurs qui la partagent en 4 souspopulations d'effectifs égaux. Le 1er quartile (resp. 3e quartile) est le seuil en dessous (resp. au-dessus) duquel se situent les 25 % des ménages (ou personnes) ayant le plus faible (resp. haut) salaire, revenu, patrimoine, niveau de vie...

R

Ratio aidants/aidés: De manière schématique, les proches des personnes âgées et notamment leurs enfants susceptibles d'aider les personnes âgées peuvent être assimilés aux 55 à 64 ans (populations des aidants). Le rapport

entre les 55-64 ans (population des aidants) et les 85 ans et plus (population à aider) donne une idée du potentiel en matière de soutien à domicile des personnes âgées dépendantes par leur famille.

Une **résidence principale** est un logement, occupé de façon permanente et à titre principal par un ménage – le nombre de ménages est donc égal à celui des résidences principales. Le nombre de résidences principales comprend les logements ordinaires (voir ci-dessus), mais aussi toutes les autres formes de logements (foyers, habitat de fortune, roulotte, etc.).

Résidence secondaire ou occasionnelle: La distinction entre logements occasionnels et résidences secondaires est parfois difficile
à établir; c'est pourquoi, les deux catégories sont
souvent regroupées. Les résidences secondaires
correspondent aux logements utilisés pour les
week-ends, les loisirs ou les vacances, y compris
les logements meublés loués (ou à louer) pour
des séjours touristiques. Les logements occasionnels regroupent les logements ou pièces
indépendantes utilisés occasionnellement pour
des raisons professionnelles (par exemple, un
pied-à-terre professionnel d'une personne qui ne
rentre qu'en fin de semaine auprès de sa famille).

Le **revenu fiscal par unité de consommation** divise le revenu global du ménage par un nombre de parts baptisées «unités de consommation», ce qui permet de comparer les niveaux de vie des ménages de taille différente, en prenant en compte leur composition. Les parts ne sont pas toutes de même taille. Selon le système utilisé par l'Insee, le premier adulte (ou une personne seule) vaut une part(donc une unité de consommation), les autres personnes de 14 ans ou plus valent 0,5 part, les enfants de moins de 14 ans 0,3 part.

Le **revenu médian** d'une population donnée (des ménages, des personnes seules, des familles monoparentales, etc.) est celui qui partage cette population en deux, autant gagnent moins, autant gagnent davantage.

RSA (Revenu de solidarité active): Entré en vigueur le 1er juin 2009 en France métropolitaine et le 1er janvier 2011 dans les départements d'outre-mer, cette prestation remplace le

revenu minimum d'insertion (RMI) et l'allocation de parent isolé (API) pour les personnes privées d'emploi. Il apporte une incitation financière aux personnes sans ressource qui reprennent un emploi (le RSA garantit à quelqu'un qui reprend un travail que ses revenus augmentent). Enfin il complète les ressources des personnes dont l'activité professionnelle ne leur apporte que des revenus limités.

S

Seuil de pauvreté : Il est égal à 60 % du niveau de vie médian de l'ensemble des personnes vivant en France métropolitaine.

Sur-peuplement: Pour construire cet indicateur, les besoins des ménages en nombre de pièces sont évalués de la manière suivante (et qui correspondraient à une occupation « normale » des logements):

- une pièce de séjour pour le ménage,
- une pièce pour chaque couple,
- une pièce pour chaque adulte (personne de 19 ans et plus) non en couple,
- une pièce pour deux enfants s'ils ont moins de 6 ans, quel que soit leur sexe,
- une pièce par enfant de 6 à 18 ans.

(Exception : une personne seule en studio est réputée satisfaire la norme.)

Ainsi, vont être considérés en situation de surpeuplement :

- Les couples sans enfant dans un studio,
- Les couples avec deux enfant de moins de 6 ans qui vivent dans un,
- Les couples avec deux enfants âgés de 6 à 18 ans qui vivent dans un T3,
- Les couples avec trois enfants dont au moins deux ont plus de 6 ans dans un T4,
- Un parent isolé avec un enfant dans un T2,

Τ

La **taille moyenne des ménage**s reflète le nombre de personnes vivant par ménage (ou résidence principale).

Taux de commerces et de services de proximité: Le taux de commerces et de services rapporte les équipements présents sur le territoire pour 1 000 habitants. Dans ces équipements sont retenus:

- Les commerces de proximité comprenant les boucheries-charcuteries, les boulangeries, les drogueries-quincailleries, les épiceries, les fleuristes, les grandes surfaces de bricolage, les librairies papeteries, les poissonneries, les superettes et les supermarchés
- Les services publics et de santé comprenant les centres de santé, les centres de médecine préventive, les dentistes, les infirmiers, les laboratoires d'analyse médicale, les masseurs, les médecins généralistes, les pharmacies, les postes de police, les agences Pole Emploi, les trésoreries
- Les services marchands comprenant les banques et caisses d'épargne, les teintureries, les bureaux de poste, les coiffeurs, les écoles de conduite, les électriciens, les entreprises générales de bâtiment, les plombiers-couvreurschauffagistes.

Taux de polarisation de l'emploi : Le taux de polarisation rapporte le nombre d'emplois situés sur la commune, au nombre d'actifs occupés (ayant un emploi) résidant sur la commune. Un taux proche de zéro caractérise une commune résidentielle, qui ne dispose que de très peu d'emplois. Un taux nettement supérieur à un caractérise une ville qui attire chaque jour un nombre élevé d'actifs occupés. Il y a équilibre lorsque le taux est égal à un. Dans ce cas, les départs quotidiens vers le lieu de travail sont équivalents en volume aux arrivées quotidiennes d'actifs occupés, ou tous les emplois sont occupés par des actifs de la commune (pas de départs et pas d'arrivées).

Le **taux estimé de fécondité** est le rapport entre la moyenne des naissances au cours des trois dernières années et la population féminine âgée de 15 à 44 ans (en âge d'avoir des enfants). Il diffère de l'indice conjoncturel de fécondité calculé par l'Insee.

La part des **traitements/salaires** est le pourcentage que représentent les revenus salariaux dans le total des revenus fiscaux de la zone.

Les revenus salariaux incluent les salaires, indemnités journalières de maladie, indemnités de chômage, avantages en nature, certaines pré-retraites mais aussi les revenus perçus à l'étranger par des résidents en France. La colonne «Dont Indemnités de chômage» donne la part de ces indemnités dans le revenu total.

Temps partiel: La répartition des actifs ayant un emploi selon qu'ils occupent leur emploi principal à temps partiel ou à temps complet est réalisée sur la base de la déclaration des personnes concernées.

Taux de pauvreté : Les taux de pauvreté représentent la part des personnes dont le niveau de vie est inférieur à 60% du revenu médian national (soit un niveau de vie inférieur à 954€ par mois et par unité de consommation en 2009).



Unités de consommation (UC): La présentation des ressources des ménages selon les niveaux de vie prend en compte l'ensemble des ressources des ménages (y compris prestations sociales et impôts) et le nombre d'unités de consommation des ménages. Elle permet ainsi de tenir compte des diverses compositions des ménages et donc des économies d'échelles liées à la vie en groupe.

Par convention, le nombre d'unités de consommation d'un ménage fiscal est évalué de la manière suivante :

- le premier adulte du ménage compte pour une unité de consommation
- les autres personnes de 14 ans ou plus comptent chacun pour 0,5
- les enfants de moins de 14 ans comptent chacun pour 0,3

Diagnostic de la Politique de la Ville

CC Lodévois et Larzac

Indicateurs dans le quartier prioritaire

Juin 2021



Contact:

contact@compas-tis.com

Tél.: 02 51 80 69 80





www.lecompas.fr

Spécialiste du développement social local

Le Compas se développe depuis plus de 20 ans grâce à ses valeurs humaines, son réseau, ses partenariats bien ciblés, ses outils et méthodes continuellement renouvelés et son savoir-faire reconnu.

Nos engagements:

- > Contribuer au mieux-vivre des habitants et mettre en évidence les besoins invisibles.
- > Capitaliser les connaissances et les questionnements pour éclairer les enjeux sociaux.
- > Tisser une relation de confiance pour construire ensemble les politiques de demain.